



MARDI 29 NOVEMBRE 1994

No 35823 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Election d'un dixième Neuchâtelois à la présidence du Conseil national

Claude Frey au perchoir

Pour la dixième fois depuis 1848, un Neuchâtelois accède à la présidence du Conseil national: le radical Claude Frey a été élu brillamment par ses collègues, hier, obtenant 156 voix sur les 163 bulletins valables. Il sera officiellement fêté par son canton demain. Mais ordre du jour oblige: à peine assis au perchoir, il a présidé le débat introductif sur le budget 1995 de la Confédération.

Berne
François NUSSBAUM

Il n'aura fallu qu'un tour de scrutin pour élire Claude Frey à la présidence du Conseil national, qui est également celle de l'Assemblée fédérale (lorsque les deux chambres sont réunies). Il devient ainsi, comme le veut la qualification traditionnelle, le «premier citoyen» du pays.



Claude Frey fleuri

Le radical est le dixième Neuchâtelois à accéder à la présidence du National. (Impar-Galley)

BRILLANT SCORE

Il est vrai que, sauf accident, le vice-président succède sans problème au président, en l'occurrence la socialiste Bernoise Gret Haller. Mais - et cette dernière l'a immédiatement relevé - le score est brillant: à part quelques bulletins blancs ou nuls,

seules sept voix se sont égarées sur divers autres députés.

Cette fonction - honorifique pour l'essentiel mais très accaparante - récompense un politicien qui s'est engagé tôt dans les

affaires publiques. Né en 1943 à La Chaux-de-Fonds où il a passé son baccalauréat, Claude Frey est entré en politique dans le bas du canton: il est élu en 1972 au Conseil général de Neu-

châtel. Economiste de formation, sa carrière est dès lors essentiellement politique: député au Grand Conseil neuchâtelois (1973-81), conseiller communal de Neuchâtel (1975-91), conseil-

ler national en 1979. Très actif à Berne, il préside successivement une dizaine de commissions. Il siège actuellement dans trois d'entre elles: délégation AELE - Parlement européen, politique extérieure et affaires juridiques.

Nul n'est à l'abri d'un revers: en 1989, Claude Frey subit la loi d'une majorité alémanique qui préfère confier la présidence du groupe radical des Chambres au Valaisan Pascal Couchepin, malgré le choix des députés romands et tessinois du parti. Mais, pour Claude Frey, l'image du combat politique est davantage celle d'un échiquier que d'un divan de psychanalyste: rien n'est définitif. Tout à l'inverse, l'élection du vice-président du Conseil national a tourné au psychodrame. C'était le tour, comme tous les dix ans environ, d'un «petit parti» à se mettre sur les rangs. Après quatre tours de scrutin, le libéral vaudois Jean-François Leuba - candidat surprise - l'a emporté. Principale victime d'une mésaventure générale: l'indépendant saint-gallois Franz Jägger, qui a peut-être trop défendu avec la même fougue un peu agressive l'écologie, le social et un libéralisme dur. Au Conseil des Etats, c'est sans surprise que le vice-président Niklaus Kuchler (PDC/OW) a pris la succession du président sortant Ricardo Jagmetti (rad/ZH). Après le désistement du Neuchâtelois Thierry Béguin, c'est l'Appenzellois Otto Schoch qui prend la vice-présidence. F.N.

● Page 4

Le Conseil d'Etat neuchâtelois défend la N5 à Berne

50 millions d'espoir



Espoir, c'est le maître-mot qui ressort de la rencontre d'hier à Berne entre le Conseil d'Etat neuchâtelois («in corpore») (photo Impar-Galley) et le conseiller fédéral Adolf Ogi.

Le chef du Département des transports, des communications et de l'énergie s'est en effet engagé à proposer au Conseil fédéral puis au Parlement une augmentation de 50 millions de francs par an des montants prévus au

titre des routes nationales dans la planification financière 96-97. Une somme qui serait dévolue en entier au canton de Neuchâtel et grâce à laquelle le chantier de la N5 à La Béroche pourrait être lancé dans les délais prévus. Du côté de l'autorité neuchâteloise, même si rien n'est encore acquis, on semble enclin à y croire... (cp)

● Page 15

OPINION

Pugnace

Si Claude Frey répond à de multiples définitions, il en est une qui le caractérise mieux que toutes: celle de véritable bête politique. Ce serait une grave erreur que de sous-estimer ses ressources. Plusieurs vieux renards de la politique avaient cru pouvoir lui jouer de mauvais tours, mais à malin, malin et demi, l'homme sait rebondir mieux que quiconque et revenir sur le devant de la scène.

Et le voilà précisément sur la plus haute marche, en tant que «primus inter pares», à la présidence du Conseil national et donc de l'Assemblée fédérale. Belle revanche pour celui qui avait été écarté de la présidence du groupe radical des Chambres à la suite d'une sombre cabale.

Ce qui fait la force du Neuchâtelois, c'est qu'il ne rend jamais les armes. Le secret de sa pugnacité tient peut-être à ce qu'il défend d'abord des convictions avant de sacrifier à des ambitions personnelles. Et si ce trait de caractère est l'un de ceux qui l'honorent le plus, il sait aussi se servir d'un humour corrosif, riant de tout et de rien, n'oubliant jamais, force suprême, de se prendre lui-même en cible. Ainsi Claude Frey ne paraît jamais moins sérieux que lorsqu'il parle des choses les plus sérieuses du monde. Ce qui a le don de dérouter ses collègues d'outre-Sarine.

Son accession au perchoir devrait révéler ses qualités aux Alémaniques peu coutumiers de la politique au second degré. Homme efficace, il tentera d'accélérer les débats. Sachant distinguer le futile de l'essentiel, il pourrait aussi jouer le rôle de pont au sein d'une Suisse divisée sur l'Europe. Partisan convaincu de l'EEE, mais opposant irréductible de l'Europe de Maastricht, il n'a pas caché ses préférences pour la future direction européenne du Luxembourgeois Jacques Santer et l'apport nordique. Un beau défi pour un ambassadeur qui saura se montrer convaincant dans la Suisse profonde, parce qu'il sait parler à ses concitoyens sans langue de bois.

Blaise NUSSBAUM

Recherche

80 millions pour le CSEM

Ruth Dreifuss et Jean-Pascal Delamuraz ont rendu public hier la version définitive du message du Conseil fédéral relatif à la promotion de la science durant la période de 1996 à 1999. Celui-ci prévoit d'accorder un crédit de près 4 milliards de francs pour l'aide aux universités et l'encouragement de la recherche. Parmi le montant dévolu à la recherche, quelque 80 millions sont prévus pour le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) de Neuchâtel. Soit nettement moins que les 102 millions demandés par le centre pour satisfaire à ses besoins durant les 4 prochaines années. Si du côté de Neuchâtel, «on s'y attendait» et «on fera avec», on souhaite cependant que les Chambres ne s'aventurent pas au-delà de la coupe prévue quand elles seront appelées à se prononcer. Sous peine de gros dégâts... (cp)

● Page 4

Norvège

UE: non!



Les Norvégiens auraient refusé hier d'entrer dans l'Union européenne (UE). Après dépouillement de la moitié des bulletins de vote, le «non» à l'Europe l'emportait assez nettement avec 53% des voix, contre 47% au «oui». Le premier ministre Gro Harlem Brundtland (photo Keystone) avait défendu le «oui» au risque de faire éclater politiquement le pays.

Page 2

Bosnie

Washington cède

Les troupes bosniaques qui défendent la poche de Bihac se sont déclarées prêtes hier à obéir à un ordre de retrait. Cela au cas où les Serbes accepteraient la proposition de l'ONU d'une trêve locale accompagnée d'une démilitarisation totale de l'enclave musulmane. Par ailleurs, les Etats-Unis ont accepté de faire des concessions aux Serbes pour les encourager à accepter le plan de paix.

Page 2

Transjurane

Nouveau projet

Le ministre jurassien de l'Equipement Pierre Kohler a présenté hier à Delémont le nouvel avant-projet de centre d'exploitation de la future Transjurane (N16). Le coût de cet avant-projet est estimé à 35 millions de francs, dont sept à la charge du canton.

Page 15

Les Norvégiens disent «non» à l'Union européenne

Suspense: «non» gagnant!

Les Norvégiens auraient refusé hier d'entrer dans l'Union européenne (UE). Après dépouillement de la moitié des bulletins de vote, le «non» à l'Europe l'emportait assez nettement avec 53% de «non», contre 47% de «oui».

Les sondages réalisés à la sortie des bureaux de vote par les deux chaînes de télévision publiques avaient auparavant donné des résultats presque opposés. NRK, publiant un sondage de l'institut MMI qui avait interrogé quelque 5000 personnes, donnait le «non» en tête avec 52,6% des voix, contre 47,4% de «oui». Un autre sondage réalisé par l'institut Gallup auprès de 5548 personnes et diffusé par TV2 donnait les partisans de l'adhésion en tête avec 50,1% des voix, contre 49,9% aux opposants.

PLUS DE 80%

Selon les données partielles, la participation a atteint 83,5%. En votant «non», les Norvégiens ont renouvelé leur coup

LES NORVÉGIENS ONT ATTENDU TOUTE LA NUIT LA POSITION SUR L'EUROPE AVEC INQUIÉTUDE!

... la Norvège rejoindra-t-elle l'Europe? ...



Eizinger

LES BOSNIAQUES ONT ENTENDU TOUTE LA NUIT LA POSITION DE L'EUROPE AVEC INQUIÉTUDE!

... l'Europe n'ira pas à Bihac! ...



d'éclat de 1972. Ils avaient alors refusé l'appartenance à la Communauté européenne (par 53,5% des voix).

Dans le cas contraire, la porte aurait été ouverte à la ratification de l'adhésion par le Parlement (Storting) en décembre. Une étape qui aurait toutefois été difficile à franchir. Les députés des partis centriste et socialiste de gauche, tous anti-UE et assez nombreux pour bloquer la ratification, avaient en effet promis de voter contre.

EN NOVEMBRE

En cas de ratification, la Norvège aurait rejoint les Douze en compagnie de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, en principe à partir du 1er janvier. Les populations de ces pays ont déjà dit «oui» par référendum, respectivement les 12 juin, 16 octobre et 13 novembre.

Les 3,2 millions d'électeurs norvégiens devaient répondre par «oui» ou «non» à la question: «la Norvège doit-elle devenir un membre de l'Union européenne?» Le gouvernement travailliste avait déposé la candidature du pays à l'UE en novembre 1992.

(ats, afp, reuter)

BRÈVES

Grande-Bretagne Un vote clé

Le gouvernement de John Major a remporté hier un vote clé aux Communes sur l'augmentation de la contribution britannique au budget de l'Union européenne. Le texte a été voté par 330 voix contre 303. Le gouvernement avait brandi la menace d'une démission et d'élections législatives anticipées pour dissuader les députés «eurosceptiques» de son Parti conservateur de voter contre l'augmentation de la contribution britannique à l'UE.

Nucléaire nord-coréen Arrêt confirmé

La Corée du Nord a arrêté son programme nucléaire et a interrompu la construction de deux réacteurs nucléaires, conformément à l'accord conclu avec les Etats-Unis, a annoncé hier l'Agence internationale de l'énergie atomique.

CDU allemande Helmut Kohl réélu

Le congrès de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) qui s'est déroulé hier à Bonn a donné lieu à un débat enflammé. Les délégués ont adopté de justesse le principe de quotas en faveur des femmes à l'intérieur du parti. Le chancelier Helmut Kohl a été reconduit à la tête du mouvement.

France Delors s'échappe

Jacques Delors creuse l'écart avec Edouard Balladur: le candidat virtuel du Parti socialiste devance désormais le premier ministre de six points au premier tour et de quatre points au second tour de l'élection présidentielle, selon un sondage CSA - Radio France - «Aujourd'hui» - «Le Parisien».

Etats-Unis

Tempêtes meurtrières

Le bilan des tempêtes qui ont fait rage dimanche du Dakota du Sud au Tennessee est passé à 10 morts hier après la découverte de deux nouveaux corps. Ces deux personnes ont trouvé la mort lors du passage d'une tornade sur un immeuble de deux étages à Germantown, en banlieue de Memphis (Tennessee). Treize autres ont été blessées et des recherches ont été entreprises hier dans les débris pour retrouver d'éventuels survivants.

Garantie à l'Est

Les ministres des Affaires étrangères des Douze ont garanti hier une aide financière d'au moins 1,1 milliard d'écus (1 écu = 1,6 franc) par an pendant cinq ans aux six pays d'Europe de l'Est candidats à l'adhésion à l'Union européenne (UE). La Commission avait demandé 7,072 milliards. Les pays concernés sont la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Roumanie et la Bul-

garie. L'aide doit servir à aider à rapprocher leurs économies du marché intérieur européen. Un certain nombre de pays d'Europe du Sud, notamment l'Espagne, ont insisté pour que les Douze aident en même temps les pays du pourtour méditerranéen avec lesquels l'Union européenne veut créer une zone de libre échange et renforcer sa coopération. (ats, afp)

Bosnie: la chute de l'enclave de Bihac tenue pour acquise

Washington cède aux Serbes

Une accalmie relative a été signalée hier à Bihac. L'enclave musulmane, théoriquement protégée par l'ONU, reste cependant à la merci d'une attaque finale des Serbes. Ces derniers sont restés sourds aux appels à la trêve lancés par la communauté internationale.

«Honte pour l'Europe civilisée» - d'après le chancelier Helmut Kohl - la chute de Bihac, où sont réfugiés quelque 70.000 personnes, est tenue pour acquise par bon nombre d'observateurs militaires du conflit.

«La situation se détériore de toute évidence et notre seul es-

poir c'est que, à un moment donné, les parties reconnaîtront que ça ne vaut plus le coup de continuer le carnage actuel», a estimé le secrétaire général de la Maison-Blanche, Leon Panetta.

Le secrétaire à la Défense William Perry a souligné pour sa part qu'il n'y a vraiment aucune façon d'imposer la paix, de forcer l'issue de la guerre, sinon par l'envoi massif de troupes au sol ce que, a-t-il rappelé, «les Etats-Unis ne sont pas prêts à faire».

RÉFLEXION

Les Etats-Unis ont bien envoyé 2000 marines en Adriatique.

Mais M. Perry a souligné qu'ils se cantonneraient à d'éventuelles missions de sauvetage ou d'évacuation des forces des Nations Unies si celles-ci le demandaient. Il a toutefois espéré que les Casques bleus poursuivraient leur «très précieuse mission».

Si le gouvernement de Sarajevo a accepté la proposition de cessez-le-feu local à Bihac formulée par l'ONU et appuyée hier par le groupe de contact des grandes puissances, les Serbes se sont donné un temps de réflexion qui ressemble fort à une manœuvre pour gagner du temps sur le terrain.

Si Bihac devait tomber aux

maines des Serbes, ce serait la première des six enclaves musulmanes officiellement placées sous la protection de l'ONU en Bosnie à être capturée. Ce revers contribuerait alors à décrédibiliser un peu plus les Nations Unies.

Le groupe de contact réuni d'urgence hier à Paris au niveau des diplomates a exigé un cessez-le-feu immédiat à Bihac. Il a réaffirmé sa conviction que la solution du conflit «ne pourra être atteinte qu'autour de la table de négociations et non sur le champ de bataille».

Soumis à la pression de leurs partenaires et convaincus désormais de l'impuissance de l'OTAN

à changer le cours de la guerre en Bosnie, les Etats-Unis ont accepté de faire des concessions aux Serbes pour les encourager à accepter le plan de paix international, murmure-t-on de source diplomatique.

Lors de leur réunion, Londres, Paris, Bonn et Moscou ont convaincu Washington à l'idée d'offrir aux Serbes de Bosnie le droit de se confédérer avec la Serbie s'ils acceptaient le plan de partition de l'ex-république yougoslave. Celui-ci leur accorde 49% du territoire. Ils comptent sur Belgrade pour convaincre ses protégés bosniaques.

(ats, afp, reuter)

Proche-Orient: Shimon Peres et Yasser Arafat se sont rencontrés à Bruxelles

Appel à l'aide financière

Shimon Peres a rencontré hier à Bruxelles Yasser Arafat. Les deux hommes ont ensuite eu des entretiens avec des ministres de l'Union européenne. MM. Peres et Arafat rencontreront aujourd'hui les pays donateurs. Ils attendent d'eux une accélération du financement des projets de développement des zones palestiniennes autonomes.

Le chef de la diplomatie israélienne et le président de l'Autorité palestinienne se sont recon-

trés en début d'après-midi pour discuter des élections palestiniennes et des projets destinés aux territoires autonomes. Ils devaient notamment s'entretenir du redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie, a indiqué un diplomate israélien. A son arrivée dans la capitale belge, Shimon Peres a exprimé l'intention de soulever des questions pressantes comme la sécurité dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Il a également rencontré des responsables de l'Union euro-

péenne. «Je crois très importante la contribution de l'Union européenne à l'apaisement de la situation», a-t-il dit.

Yasser Arafat et lui exhorteront les pays donateurs, dont ceux de l'UE, à accélérer les transferts de fonds destinés à divers projets dans les territoires arabes. En octobre 1993, les donateurs ont pris l'engagement à Washington de consacrer à ces projets plus de deux milliards de dollars, dont 700 millions devaient être débloqués cette année.

(ats, afp, reuter)

Election présidentielle en Uruguay

Sanguinetti l'emporte

L'ancien chef de l'Etat uruguayen Julio Sanguinetti, qui a occupé la magistrature suprême de 1985 à 1990, a été élu pour la seconde fois à la présidence du pays lors des élections générales de dimanche.

Selon un communiqué du gouvernement, le président sortant Luis Lacalle a invité M. Sanguinetti, membre comme lui du parti Colorado (libéral), à s'entendre de la transition. Le président-élu, dont le mandat de cinq ans ne peut être renouvelé

de façon consécutive, entrera en fonction le 1er mars 1995.

Quelque 2,4 millions d'Uruguayens étaient appelés à élire un successeur au président sortant Luis Lacalle et renouveler les deux Chambres du Parlement ainsi que les municipalités.

Le débat électoral a été dominé par la question de l'entrée de l'Uruguay dans le Mercosur, marché commun qui doit regrouper à partir de 1995 l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay - pays préservé durant de nombreuses années de la concurrence étrangère. (ap)

Espagne: grève des employés d'Iberia

Aéroports paralysés

Les aéroports espagnols ont été paralysés hier par une grève sans précédent des employés de la compagnie aérienne Iberia. Ces derniers entendaient protester contre la suppression de 5200 emplois. Syndicats et direction poursuivent leurs négociations pour trouver une issue au conflit.

La plupart des compagnies étrangères ont annulé leurs vols. Seules celles disposant de leurs propres services à terre sont parvenues à faire décoller certains avions. Chez Swissair, cinq liaisons ont été annulées: Genève-Madrid, Genève-Malaga, Zurich-Malaga, Zurich-Palma et Zurich-Bilbao.

Des assemblées générales des salariés d'Iberia, qui emploie plus de 24.000 personnes, ont eu lieu en début de matinée dans les différents aéroports. Le mouvement a été suivi par la quasi-totalité des 19.976 employés au sol de la compagnie, ont indiqué les syndicats.

(ats, afp)

Etats-Unis: tueur de jeunes hommes

Assassiné en prison

Le tueur multirécidiviste Jeffrey Dahmer, qui avait avoué le meurtre de 17 jeunes hommes, a été assassiné hier par un codétenu dans la prison de Portage (Wisconsin), a annoncé Joe Scislowicz, porte-parole de cet établissement pénitentiaire.

Le détenu nettoyait la promenade de la prison quand il a été agressé. Grièvement blessé

à la tête, il a été déclaré mort dans la matinée lors de son transport vers un hôpital.

Jeffrey Dahmer, 34 ans, avait reconnu, lors de son procès, avoir mangé la chair de certaines de ses victimes. Reconnu coupable de 16 des 17 meurtres dont il s'accusait lui-même, il purgeait 16 peines de prison à perpétuité. (ap)

Union de Banques Suisses

POLYEXPO

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI 3 décembre 1994

21h - 4h

SHOW LASER multicolor

10^e

DISCO

Entrée: Fr. 13.-
Membres Check-IT: Fr. 8.-

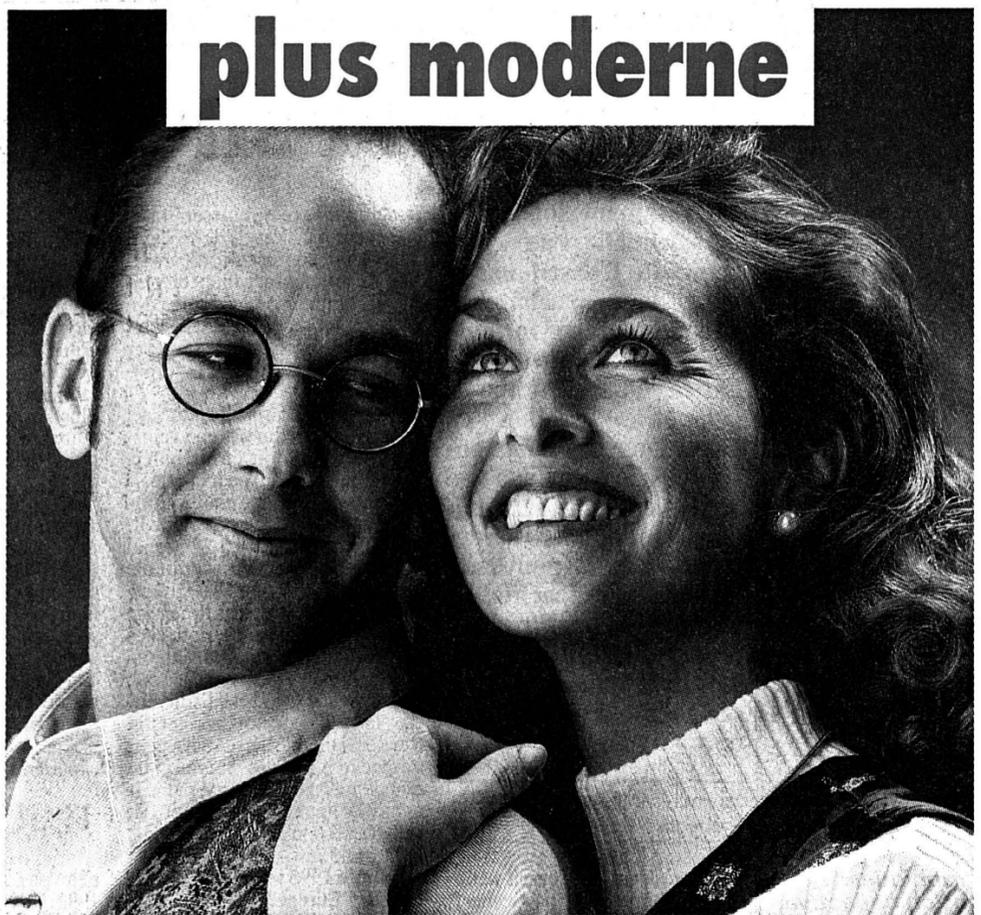
Vente des billets:
UBS La Chaux-de-Fonds
UBS Le Locle
Polyexpo

Défilé de mode par la boutique

Imprimerie **typoffset dynamic sa**

039 26 04 74 / 75

132-763487



22-241189/ROC

plus moderne

à une loi sur l'assurance-maladie plus moderne et plus juste!



- Réduction de primes pour les revenus modestes
- Totale liberté de changement de caisse, grâce à l'assurance obligatoire
- Egalité des primes entre hommes et femmes

Et... NON à L'INITIATIVE socialiste

COMITÉ BOURGEOIS POUR L'ASSURANCE-MALADIE DE DEMAIN - GILBERT COUTAU, CE/PLS - PHILIPPE PIDOUX, CN/PRD - ALBRECHT RYCHEN, CN/UDC - EVA SEGEMÜLLER, CN/PDC

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

JEUNE HOMME, 24 ans, CHERCHE DÉSPÉRÉMENT EMPLOI.
☎ 039/31 32 29 157-714420

● immobilier

Au Locle, Cent-Pas 6. A louer: **MAGNIFIQUE 4 1/2 PIÈCES** avec cheminée; **DUPLEX 3 PIÈCES** avec cheminée.
☎ 077/37 28 31 28-5289

Serrières: **JOLI STUDIO.** Cuisiné agencée. Fr. 655.-, charges comprises.
☎ 038/53 60 60. Soir: 038/30 53 75. 28-5973

A louer dans quartier tranquille et aux abords de la ville: **APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES.** Garages à disposition.
☎ 039/232 656, le matin. 132-760472

A louer à La Chaux-de-Fonds: **MAGNIFIQUE DUPLEX DE 5 1/2 PIÈCES.** Centre ville. ☎ 039/23 26 58 132-762808

A louer **PLACES DANS GARAGE COLLECTIF.** Le Locle, entrée est.
☎ 039/26 42 77 132-763344

A louer dans le quartier des Eplatures **DES PLACES DE PARC ET BOXES.** Libres tout de suite ou à convenir.
☎ 039/23 26 58, le matin. 132-763492

A louer **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES.** Passage Gibraltar 2b. Fr. 594.-, charges comprises.
☎ 039/28 12 46 ou 039/28 04 48 132-763560

Les Hauts-Geneveys. A louer **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES.** Duplex, 74 m², cuisine agencée. Fr. 950.-, plus charges. Possibilité de garage. Libre fin décembre ou à convenir. ☎ 038/53 63 13, heures repas. 132-763572

STUDIO NON MEUBLÉ. Proximité gare. Fr. 560.-, charges comprises.
☎ 039/23 59 44, heures bureau ou 038/41 12 68, heures repas. 132-763576

Jeune femme, non-fumeuse, **CHERCHE APPARTEMENT 3 PIÈCES.** Saint-Lmier et environs. ☎ 038/31 93 00, dès 19 heures. 157-714284

A louer au centre du Locle: **GRAND APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES RÉNOVÉ.**
☎ 039/31 45 69 157-714403

A louer, Le Locle, zone résidentielle, dans maison ancienne d'ordre: **APPARTEMENT RÉNOVÉ 3 PIÈCES.** Cuisine agencée habitable, salle de bains, cave, chambre haute. Fr. 700.-, plus charges.
☎ 039/31 35 08, heures repas. 157-714404

A louer, La Chaux-de-Fonds, pour tout de suite ou à convenir: **TRES GRAND 3 PIÈCES.** Rénové, tout confort, calme, bien centré, avec possibilité garage.
☎ 039/23 67 60, (privé) ☎ 032/27 62 21, bureau. 132-763545

● marché de l'occasion

BUS SUBARU E 12, expertisé en novembre 1994, 110 000 km depuis décembre 1988. Tél/fax/vtx: 038/332 456 132-763288

Cause départ étranger: **OPEL CORSA GTD,** 1994, 28 000 km, 1500 cm³, toit ouvrant, airbag. ☎ 039/28 43 52 132-763537

● spectacles, loisirs

ORCHESTRE, 1-5 musiciens, ANIME VOS SOIREEES. ☎ 0033/81 49 52 72 ou 077/31 24 18 157-714213

● à vendre

MANTEAU ASTRAKAN, tapis berbère, vélo d'appartement. ☎ 038/31 77 77 28-6245

NATEL C PANASONIC. Installation fixe pour voiture. État neuf. Fr. 500.-
☎ 039/23 21 21 132-763606

MACHINES, OUTILLAGES, établis d'horlogers et bijoutiers, chaises, fournitures d'horlogerie, etc. ☎ 039/31 70 38 ou 039/23 21 45 132-763571

● divers

NOUS REMERCIONS LA PERSONNE qui a ramené le petit Baptiste chez son grand-papa, mercredi 23 novembre 1994 et la prie de nous téléphoner au 038/53 22 38. 28-6309

● nos amies les bêtes

A donner **CHATONS TIGRÉS.**
☎ 039/63 12 54 132-763375

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Achète au plus haut prix VOITURES

bus, camionnettes, kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89 28-773897

132-763599

tout pour la vue...

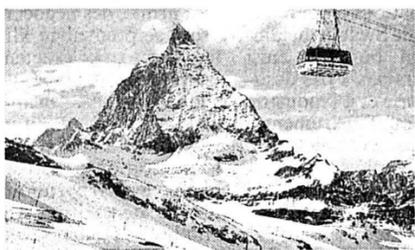
novoptie

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Nos magnifiques calendriers

1995

Vues de la Suisse ou d'animaux, en couleurs



Fr. 7.- le calendrier

En vente à la réception de L'Impartial:

Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 4.- pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

L'annonce, reflet vivant du marché



Oui, oui, petite parmi les grandes, vous m'avez tout de même remarquée.

Votre petite annonce.



L'annonce au quotidien.

OFFRES D'EMPLOI

Madame, Monsieur **un travail indépendant** et lucratif. Produit exclusif et renouvelable.
☎ 022/347 31 48 18-186061/4x4



47/49, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

RESPONSABLE DÉCALQUE

- possédant une expérience confirmée sur le cadran de montres;
- précis, méticuleux, apte à organiser et à gérer une production;
- maîtrise des machines manuelles SCHMID et semi-automatiques TEKAPRINT ainsi que la préparation des vernis.

Contactez au plus vite **M. Dougoud** au 039/23 22 88. 132-763529

ADIA

30 ans 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Notre client a besoin de **RÉGLEUR CNC pour machine 3 axes DÉCOLLETEUR pour machine à bande**

Engagement dès que possible. Pour tout renseignement, appelez **Patrice Blaser**

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60

Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au: Crédit Suisse, Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

montant net: Fr. 5000.-
Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
Taux d'intérêt annuel effectif: 13.5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue no: _____
NPA/localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

144-706543/ROC 00/98L



L'année présidentielle de Claude Frey: l'Europe et la réforme du Gouvernement

«Rechercher ce qui nous unit»

En entamant son année présidentielle au perchoir du Conseil national, le Neuchâtelois Claude Frey formule trois vœux: pouvoir débattre d'une Europe à géométrie variable en 1996, jeter des ponts entre les deux mondes que sont l'économie et la politique, et donner rapidement de nouveaux moyens d'efficacité au gouvernement. Il résume d'un trait: «Puisque nous savons ce qui nous divise, recherchons ce qui nous unit.»

Propos recueillis par
François NUSSBAUM

programme, ce qui ne serait absolument pas l'esprit de ce pays. Mais c'est une occasion privilégiée de fonctionner un peu comme un ambassadeur, auprès des cantons ou à l'étranger.

– Pensez-vous pouvoir pousser l'achèvement du réseau autoroutier?
– Je pourrai rappeler que tel canton est victime d'une injustice et qu'elle doit être réparée. La manifestation neuchâteloise de vendredi dernier était importante et arrivait au bon moment. Mais le président du National ne peut refaire le programme des routes.

Ceci dit, il faut continuer de se battre pour que de nouvelles priorités soient établies dans le programme routier 1996-97: elles doivent viser les liaisons entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. On ne peut admettre que des travaux de deuxième génération passent avant la ligne du pied du Jura, qui attend son autoroute depuis bientôt 40 ans.

– L'année 1995 verra-t-elle un débat sur l'Europe?

– Il aura lieu de toute façon, malgré la perspective des élections fédérales. Mais il ne faut pas se tromper de point de repère: l'année charnière sera 1996. C'est à ce moment-là que

les gouvernements des pays membres de l'Union européenne négocieront la configuration future de l'Europe. Edouard Balladur et Helmut Kohl ont déjà avancé l'idée d'une Europe à géométrie variable: un noyau fondé sur l'union monétaire et militaire, un cercle plus large formant le «grand marché» et un ensemble plus grand englobant les pays de l'Est.

Si cette idée se concrétise, on saura alors de quelle Europe on parle. Car l'esprit de Maasticht, pour l'instant, ne peut que se traduire par un nivellement des spécificités et des identités nationales. La figure des trois cercles évoque, au contraire, une addition des synergies: la Suisse aurait une place privilégiée dans une telle union, et pourrait apporter son expérience d'une cohabitation réussie.

– Faut-il donc attendre passivement 1996?

– Non, à condition qu'on ne répète pas l'erreur historique de 1992: déposer une demande d'adhésion à l'Union européenne six mois avant de voter sur l'EEE. Un nouveau vote en 1995 qui entraînerait un deuxième échec serait dramatique, parce qu'il bloquerait une évolu-



C. Frey et la N5

«La manifestation neuchâteloise de vendredi dernier était importante et arrivait au bon moment.»

(Impar-Galley)

tion inéluctable vers l'Europe, mais qu'il faut poursuivre à notre rythme.

Pour l'instant, nous sommes dans la voie étroite et obligée des négociations bilatérales. C'est une progression qu'il ne faut pas négliger, mais qu'il faut accompagner de réformes intérieures comme la réforme de la politique de concurrence (cartels),

l'ouverture des marchés publics et l'établissement progressive de la libre circulation. Ces projets sont déposés ou vont l'être, et provoqueront un débat préparatoire pour l'échéance de 1996.

– Pourriez-vous accélérer la réforme du gouvernement?

– Le Conseil national a dû renvoyer d'un mois l'examen de ce projet, pour ne pas le bâcler. Mais il faut vivement souhaiter que cette réforme entre en vigueur avant le début de la nouvelle législature (fin 1995). Elle n'est d'ailleurs pas très contraignante: avec une dizaine de secrétaires d'Etat supplémentaires, dotés de compétences politiques, les conseillers fédéraux pourraient déjà être efficacement déchargés de certaines tâches.

L'idéal, à mon sens, serait de conserver un Conseil fédéral de cinq ou sept membres, qui fonctionneraient comme des ministres d'Etat. L'un d'eux, par exemple de l'Economie publique, disposerait de ministres délégués pour l'agriculture, le commerce extérieur, le travail, etc. Ce n'est pas en passant, parfois inutilement, des heures et des heures en commissions qu'on peut se consacrer à la gestion des grands problèmes.

F.N.

BRÈVES

Arts graphiques: convention collective

Accord conclu

Les partenaires sociaux de l'industrie des arts graphiques se sont mis d'accord après des mois de négociations. Ils ont arrêté le texte d'une nouvelle convention collective. Leur projet sera soumis à l'approbation des instances respectives. La décision finale tombera en janvier. Les négociateurs se sont refusés à préciser le contenu de la nouvelle convention.

JO en Valais

Soutien des Etats

La Confédération doit soutenir la candidature de Sion-Valais aux Jeux olympiques d'hiver de 2002. Le Conseil des Etats a approuvé hier par 37 voix contre 1 la garantie fédérale de déficit de 30 millions de francs. Le Conseil national doit encore se prononcer durant la session.

Liechtenstein

Accords approuvés

Le Conseil national a approuvé hier par 89 voix contre zéro l'adaptation de l'Accord douanier entre la Suisse et le Liechtenstein, en vue de l'adhésion de ce dernier à l'EEE. Il a aussi approuvé l'accord sur l'introduction de la TVA dans la Principauté.

Conseil national

Budget à l'examen

Le National a commencé hier l'examen du budget 1995 de la Confédération, qui doit occuper une semaine. Le déficit prévu est de 6 milliards de francs. Trois propositions de renvoi du budget au Conseil fédéral ont été déposées.

Tribunal fédéral

Médecin neuchâtelois acquitté

Le Tribunal fédéral a acquitté un médecin accusé de violation du secret médical. Le Tribunal cantonal de Neuchâtel l'avait exempté de toute peine, sentence n'équivalant pas à l'acquiescement. Par ailleurs, le TF a rejeté un recours d'une plaignante accusant ce médecin d'avoir divulgué sa séropositivité.

Le Conseil fédéral souhaite promouvoir la recherche

3,91 milliards pour la science

Le Conseil fédéral souhaite dépenser 3,91 milliards de francs pour promouvoir la science et la recherche de 1996 à 1999 et 220 millions pour favoriser un transfert de technologie vers les petites et moyennes entreprises (PME). Le Parlement aura le dernier mot.

Les universités et les institutions avaient demandé plus que 3,91 milliards de francs, a expliqué hier la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. En raison du mauvais état de santé des finances fédérales, les hausses des crédits restent faibles avec une croissance de 2,5% par an. Les nouveaux projets ne pourront désormais être financés qu'aux dépens de projets moins urgents. Désigner les tâches pouvant être abandonnées deviendra ainsi un élément

clé de la politique suisse de la science.

Plus de la moitié des 3,91 mil-

liards sera versée aux universités. La recherche devra se contenter de 1,83 milliard, soit

141 millions de moins que durant l'exercice précédent.

La politique de la Confédération

en matière de science aura trois objectifs de 1996 à 1999, a conclu Ruth Dreifuss. (ap)

Vingt millions à compenser

Sur les 3,910 milliards que le Conseil fédéral entend allouer au titre de l'aide aux universités et de l'encouragement à la recherche durant les 4 prochaines années, 82,5 millions iront au tandem Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) - Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM). Si la FSRM verra ses demandes presque entièrement comblées puisqu'elle recevra 2,1 millions au lieu des 2,2 demandés, le CSEM devra lui faire une croix sur plus du 1/5 de ses demandes en matière de subventions fédérales. La Confédération se propose en effet de lui attribuer au total 80,4 millions (19,7 millions en 96, 20 en 97, 20,2 en 98, 20,5 en 99) au lieu des 102,2 millions dont le centre a besoin. Pour Peter Pfluger, directeur du CSEM, le message du Conseil fédéral n'est pas une surprise: «Nous nous y attendions. Au vu de l'état des finances fédérales, il faut être réaliste. Au moins, le Conseil fédéral n'est pas allé au-dessous de ce qu'il nous avait déjà laissé entendre».

Le manque de subventions posera-t-il des problèmes insurmontables au CSEM. «Nous pouvons faire avec», estime P. Pfluger, «il faudra cependant trouver plus de mandats industriels pour compenser les 20 millions qui nous manquent, ce qui en soit n'est pas un exercice très facile». Le centre devra aussi repousser à des temps plus cléments son souhait de voir aménager un nouveau laboratoire pour les technologies du silicium dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Mais attention cependant à ne pas descendre plus bas: «Nous nous sommes préparés aux exercices difficiles qui nous attendent, mais si les Chambres devaient encore raboter la proposition du Conseil fédéral, alors là nous aurions de très sérieux problèmes susceptibles de mettre en cause l'infrastructure même du CSEM». (cp)

Saint-Gall

Fusillade meurtrière

Une fusillade s'est produite hier après-midi dans la banlieue de Saint-Gall dans laquelle une personne a été tuée et au moins quatre autres blessées. Un fonctionnaire de la police cantonale

a confirmé la nouvelle diffusée par la TV alémanique. Cet acte est sans doute dû à un déséquilibre qui a été arrêté. Il est survenu dans une entreprise située à l'est de la ville. (ap)

Election au National en octobre 1995

Geneviève Aubry renonce



La conseillère nationale radicale du Jura bernois Geneviève Aubry (photo Keystone), 66 ans, ne se représentera pas aux élections fédérales d'octobre 1995.

L'antiséparatiste de Tavannes a expliqué hier que si elle ne brigue pas un cinquième mandat, c'est parce qu'elle estime que 16 ans passés au Parlement fédéral suffisent.

Originaire du Jura et jurassienne par mariage, Mme Aubry a reçu la bourgeoisie de Tavannes en 1978. Sa carrière politique est liée à la lutte antiséparatiste. Présidente du groupe féminin du mouvement probernois Force démocratique jusqu'en 1981, elle devait s'en distancer par la suite. (ap, ats)

Swatchmobile: 1000 à 1400 emplois espérés

Le bémol de la SMH

Nicolas Hayek espère bien la création de 1000 à 1400 emplois dans la région Bienne-Marin, mais dans un délai de 5 ans et en incluant les opérations de SMH dans l'horlogerie. Comme précisé en outre hier par la porte-parole du groupe, il n'est pas certain que la réunion de MCC de vendredi apporte du nouveau.

Béatrice Howald, porte-parole du groupe SMH, a indiqué hier à l'ATS que la création de 1000 à 1400 nouveaux emplois en Suisse rapportée hier par la presse biennoise, ne se rapporte pas uniquement au projet Swatchmobile. Sont compris dans ces estimations les emplois liés à la nouvelle Swatch métallique et à son bracelet, ainsi qu'aux moteurs pas à pas destinés à l'horlogerie et à l'industrie automobile (pour l'instrumentation de bord par exemple).

La part des emplois nouveaux liés à la seule production de composants pour la Swatchmobile reste indéfinie, selon Béatrice Howald. Il en va de même de la répartition des nouveaux emplois espérés entre les sites de Marin (NE), de Bienne et les

sous-traitants du groupe horloger.

Les discussions et négociations ne sont pas terminées en outre concernant la fabrication de la Swatchmobile. A cet égard, il n'est pas certain que la réunion, le vendredi 2 décembre, du conseil d'administration de Micro Compact Car (MCC: société commune de SMH et Mercedes pour la construction de la «voiture du futur») apporte des éléments nouveaux, notamment au niveau des sites de production choisis.

MÊME VERSION

«Même lorsque le choix des sites sera arrêté, des négociations devront se poursuivre afin de déterminer très exactement les opérations assumées par chacun», explique Béatrice Howald. Autrement dit, les nouveaux emplois qui résulteront de la fabrication de la Swatchmobile et leur répartition géographique dépendront encore de nombreux éléments.

Interrogé par l'ATS, le porte-parole de Mercedes-Benz, à Stuttgart, va dans le même sens. (ats)

PUBLICITÉ

Une télécopie sur papier ordinaire: 9 ct.!

Si les frais d'exploitation comptent autant pour vous que le prix d'achat, vous allez en avoir pour votre argent, avec le Brother Fax-1000P!

Eclairiez-moi par une documentation précise sur les télécopieurs Brother!

Expéditeur

brother imp

Brother Handels AG, 5405 Baden
Télécopieur 056-83 39 53





New Golf New Orleans à partir de fr. 20 300.-.

02-11512-030/ROC

Si vous avez un faible pour tout ce qui est livré d'origine, prenez la nouvelle Golf New Orleans: vous verrez qu'elle vous ira comme un gant. Colonne de direction à hauteur réglable, prétensionneurs de ceinture, vitres

athermiques teintées, direction assistée, banquette arrière escamotable et fractionnée, habillage intérieur Rainbow noir, etc., bref une allure superbe. Son prix, lui-même, vous met tout de suite à l'aise: à partir de fr. 20 300.-.

Et la Golf New Orleans, c'est du costaud pour se frotter aux routes du monde entier.



La nouvelle Golf New Orleans.
Vous savez ce que vous achetez.

AMAG, importateur VW, 5116 Schinznach-Bad, et les 550 partenaires VW vous invitent cordialement à passer à l'essayage.

La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA - Carrosserie J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26

Le Locle: Garage Pandolfo & Cie
La Ferrière: Garage du Jura, J.-C. Geiser
Saint-Imier: Garage Touring, L. Fiorucci

Tél. 039/31 50 00
Tél. 039/61 12 14
Tél. 039/41 41 71

132-763609

DIVERS

Fichu?

Nous réparons toutes les marques ou remplaçons votre ancien appareil immédiatement et à des prix bas!

Votre réfrigérateur, congélateur-armoire ou congélateur-bahut, lave-vaisselle, lave-linge automatique, séchoir, cuisinière, four à micro-ondes, aspirateur, machine à café, etc.

FUST

Reparation rapide: Tél. (021) 311 13 01
Pour les petits appareils, réparation dans votre succursale Fust

NOUVEAU!
HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 44

Cordonnerie des Forges

Ph. Lizzio, Charles-Naine 7, ☎ 039/26 56 30
Equipez vos chaussures:
semelles antidérapantes, crampons, etc.
Réparations soignées. Vente de chaussures et bottes avec support plantaires incorporés.

132-763583

Votations fédérales des 3 et 4 décembre

Mots d'ordre du POP neuchâtelois:

NON à la Loi sur l'assurance maladie

Cette loi renforce un bon nombre d'injustices, telles que la taxe hospitalière, la participation de 10% aux frais hospitaliers, l'absence d'assurance familiale et de solidarité inter-cantonale entre autres...

OUI à l'initiative «pour une saine assurance maladie»

Cette initiative de la gauche assure un système de primes basées sur le revenu. De plus, elle prévoit moins de franchise et participation. Quant aux enfants, ils ne paieront plus de primes!

NON à la Loi sur les mesures de contrainte dans le droit des étrangers

Cette loi n'est pas conforme aux principes fondamentaux qui régissent notre droit. Notre état de droit est en danger, mobilisons-nous pour le défendre!



POP neuchâtelois

Ed. resp.: E. Chenal

132-763580

Police-secours: 117

SPECTACLES - LOISIRS

LA CHAUX-DE-FONDS - BEAU-SITE

● Samedi 3 décembre, 17h

132-763248

STEVE WARING

NOËL DU THÉÂTRE
DES ENFANTS,
DES TOUT PETITS
ET DES FAMILLES



Location: TPR 039/ 23 74 43

ENSEIGNEMENT

1995

22-264785



L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET

A LA CHAUX-DE-FONDS

23 55 30

1 MOIS GRATUIT

pour pré-inscriptions 95
au cours standard
avant le 22. 12. 94

Démonstration et évaluation gratuites
Horaires libres Résultats garantis Rythme d'étude personnalisé

WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

D/Im/48/Di

Pour un prêt de fr. 5000, p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de fr. 413,20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCO)

DIVERS

En exclusivité chez:

von gunten

OPTIQUE - HORLOGERIE

SECTOR
SPORT WATCHES

SECTOR
NO LIMITS

Av. Léopold-Robert 23-25
Tél. 039/23 50 44

DIVERS

Beverly & Jones
Rencontres
Faites davantage de rencontres pour Fr. 70.-
☎ 022/733 75 23
Mme Sanders, Genève
18-189881

NATEL C + D
Toutes marques
Batteries - programmation
Montage - réparations
SON'AUTO
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures
132-267953

LE DON DE SANG,

UN ACTE

DE SOLIDARITE

DONNEZ DE VOTRE

SANG

SAUVEZ DES VIES

**Jeudi 1er décembre
à l'Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds
à 20 heures précises**

GRAND LOTO DE L'OLYMPIC

4 cartons, valeur 1300.-

132-763562

1 tour sur 2: des bons

Abonnement Fr. 18.-
pour 40 tours / 4 cartons
Fr. -.50 la carte
Demi-abonnement
dès le 21e tour
Consolation aux perdants

Entreprise de présentoirs, gainerie, cherche tout de suite pour période temporaire

EMPLOYÉE DE PRODUCTION

Dynamique et consciencieuse, connaissant le métier.

Ecrire à case postale 23
2301 La Chaux-de-Fonds

132-763592

AVIS OFFICIEL

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

LE DÉPARTEMENT
DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
MET AU CONCOURS
LE POSTE DE

**un(e) conseiller(ère)
à la promotion
économique
endogène**

Les tâches consistent à :

- appuyer et conseiller les entreprises
- intégrer les entreprises étrangères dans le tissu économique régional
- coordonner les activités des organismes actifs dans le domaine du développement économique
- favoriser les entreprises
- faciliter le transfert de technologies
- développer des synergies entre les entreprises appartenant à un même secteur

Le poste exige :

- une formation technique et en gestion d'un niveau universitaire ou équivalent
- une expérience dans la gestion d'entreprises et dans le marketing
- des connaissances linguistiques (français, allemand, anglais)
- le sens des relations publiques
- une bonne connaissance du tissu économique régional

Les conditions d'engagement sont :

- un mandat renouvelable
- une rémunération selon l'expérience
- entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Les places mises au concours par l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les dossiers complets de candidature doivent être adressés à M. Francis Sermet, délégué aux questions économiques, le Château, 2001 Neuchâtel, d'ici au 20 décembre 1994.

28-6166

- Vous êtes titulaire d'un certificat de maturité ou d'un diplôme universitaire.
- Vous privilégiez le contact humain.
- Vous faites preuve de curiosité et d'ouverture.
- L'information et la communication vous intéressent.
- Vous vous exprimez facilement, aussi bien oralement que par écrit.
- Vous désirez ajouter une corde à votre arc en apprenant à connaître et à maîtriser un média passionnant.
- Vous cherchez du travail à 50%.

Nous cherchons un(e)
**animateur(trice)
à 50% et un ou une
journaliste RP**

éventuellement
journaliste-stagiaire

Envoyer vos offres avec photo et curriculum vitae à :
RTN, la radio neuchâteloise
Direction, case postale 179
2074 Marin

Délai de réception des offres :
9 décembre 1994.

28-6173

**PARTNER
Job**

47/49, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise dynamique des branches annexes de l'horlogerie, nous recherchons un(e)

**PASSEUR
AUX BAINS**

- possédant une expérience sur produits horlogers ou micro-techniques;
- suisse ou permis C/B;
- place stable.

Contactez au plus vite M. Dougoud
au tél. 039/23 22 88.

132-763527

L'Hôpital-Maternité de la Béroche, à Saint-Aubin, au bord du lac de Neuchâtel cherche une

sage-femme à temps partiel

pour le 1^{er} février 1995 ou date à convenir.

Ce poste s'adresse à toute personne désireuse de s'impliquer dans une petite équipe dynamique, conviviale et bénéficiant d'un cadre horaire très attractif.

Veillez faire parvenir vos offres écrites avec curriculum vitae, copies de diplômes et certificats à la direction de l'hôpital.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à M^{me} D. Porret, infirmière-chef, tél. 038 5511 27.

OFFRES D'EMPLOI

SYCRILOR INDUSTRIES SA
Sous-la-Velle
2725 LE NOIRMONT

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

**OPÉRATEUR-RÉGLEUR
«CNC»**

avec quelques années d'expérience dans le tournage et le fraisage «CNC» et disposé à travailler de manière indépendante de 2 x 8 heures.

**MÉCANICIEN
EN ÉTAMPES**

avec expérience confirmée dans la boîte de montre.

POLISSEUR

avec expérience.

Si un des postes ci-dessus vous intéresse vous êtes priés de faire votre offre ou de prendre contact avec Mme Josette Frésard.

14-761151

OLMA

OLMA SA, manufacture de montres à Fleurier cherche

un responsable des achats

à même de maîtriser :

- la gestion des produits, de leur création à leur réalisation
- la gérance des dossiers et les contacts avec les fournisseurs
- la création des articles et la sortie des commandes
- goût prononcé pour l'informatique avec pratique sur IBM S/36, AS 400 et PC
- langues française et anglaise indispensables
- âge idéal: 30 à 45 ans

Ce poste, largement informatisé, nécessite :

- une formation commerciale avec facilité de compréhension des problèmes techniques
- goût prononcé pour l'informatique avec pratique sur IBM S/36, AS 400 et PC
- langues française et anglaise indispensables
- âge idéal: 30 à 45 ans

Il s'agit d'un poste à responsabilité avec possibilités d'avancement, étroitement lié à la conduite de l'entreprise. L'activité comprend des voyages à l'étranger, plus particulièrement en Asie.

Vos offres manuscrites, accompagnées des documents d'usage, sont à adresser à la direction d'Olma SA, manufacture de montres, rue de l'Hôpital 33c, 2114 Fleurier.

28-6247

**Police-secours
117**



Varcas Révision SA

Billodes 44c, CH-2400 Le Locle
☎ 039/31 23 04

recherche

**MÉCANICIENS DE PRÉCISION
(FRAISEURS-TOURNEURS)**

polyvalents, sachant travailler de façon autonome et disposant d'une bonne expérience pratique.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offre écrite avec curriculum vitae ou téléphoner au 039/31 23 04.

157-714372



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Services Industriels met au concours un poste de

**monteur-électricien
avec CFC**

au Service de l'électricité.

Le collaborateur que nous recherchons sera intégré dans les équipes qui sont chargées des travaux suivants: montage des installations intérieures et provisoires, réseaux informatiques, dépannage.

Il devra être en possession d'un permis de conduire.

Entrée en fonction: dès que possible.

Salaires: selon échelle des traitements du personnel communal.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Robert, ☎ 038/323 650.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à faire leurs offres de services (curriculum vitae, photographie et copies de certificats) à la direction des Services industriels, faubourg de l'Hôpital 4, 2001 Neuchâtel jusqu'au 15 décembre 1994.

28-6087

Vous, OK, et personne d'autre

Société horlogère de réputation internationale, recherche sa

**secrétaire de direction
français - allemand - anglais**

rattachée au directeur général et au directeur financier.

Ce poste demande une bonne maîtrise des langues (all.-angl.), de pouvoir travailler de manière autonome dans l'exécution des tâches (courrier, correspondance, PV, suivi de l'agenda, organisation des voyages...).

Nombreux contacts clients (téléphone, accueil).

Vous êtes une personne dynamique, désireuse de traiter dans un milieu «haut-de-gamme», dans ce cas n'hésitez pas à prendre contact avec M. Gonin, qui vous renseignera volontiers. Discretion assurée.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

43

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

«Maintenant que la taille fine revient à la mode, je ne peux même plus me permettre une olive.» Toni faisait du 38. «Toujours est-il que l'article d'Ethel porte sur les grandes tendances qui ont marqué les cinquante dernières années et sur les couturiers qui les ont lancées. Disons-le franchement, c'est un sujet battu et rebattu, mais vous savez comment est Ethel! Tout devient

drôle et méchant sous sa plume. Puis, il y a deux semaines, elle est devenue terriblement mystérieuse. Et j'apprends le lendemain qu'elle s'est ruée dans le bureau de Jack Campbell et l'a persuadé de signer un contrat pour un livre sur la mode avec une avance à six chiffres. Elle a dû partir l'écrire quelque part.

— Mon chou, tu est divine! s'exclama une voix derrière Neeve.

Le sourire de Toni révéla chacune de ses dents impeccablement refaites.

«Carmen, j'ai laissé une douzaine de messages pour toi! Où te cachais-tu?»

Neeve fit mine de s'écarter, mais Toni l'arrêta:

«Neeve, Jack Campbell vient d'arriver. C'est ce grand type en costume gris. Peut-être saura-t-il où joindre Ethel.»

Le temps que Neeve soit parvenue

à traverser la pièce, Jack Campbell était déjà entouré d'un tas de gens. Elle attendit, écoutant les félicitations qu'on lui adressait. D'après ce qu'elle perçut de la conversation, elle en conclut qu'il venait d'être nommé président des éditions Givvons and Marks, qu'il avait acheté un appartement Cinquante-deuxième rue Est, et se réjouissait à l'idée de vivre à New York.

Elle lui donna un peu moins de quarante ans, ce qui était jeune pour ce poste. Ses cheveux bruns étaient coupés court. Ils boucleraient sans doute s'ils étaient plus longs, se dit-elle. Il avait la silhouette élancée et nerveuse d'un coureur, le visage mince, les yeux du même brun que ses cheveux. Son sourire semblait sincère. Il creusait des petites pattes-d'oie au coin de l'œil. Elle aima la façon dont il penchait la tête pour

écouter l'éditeur âgé qui lui parlait et se tournait vers quelqu'un d'autre sans paraître grossier.

L'art et la manière, pensa Neeve; le genre de chose que font naturellement les hommes politiques, mais peu d'hommes d'affaires.

Il lui fut possible de rester à l'observer sans paraître indiscret. Qu'y avait-il chez Jack Campbell qui lui paraissait familier? Quelque chose. Elle l'avait déjà rencontré auparavant. Mais où?

Un serveur passait et elle accepta un autre verre de vin. Le second et le dernier, mais boire lui donnait une contenance.

«Vous êtes Neeve, n'est-ce pas?»

Au moment où elle lui avait tourné le dos, Jack Campbell s'était approché d'elle. Il se présenta:

«Chicago, il y a six ans.

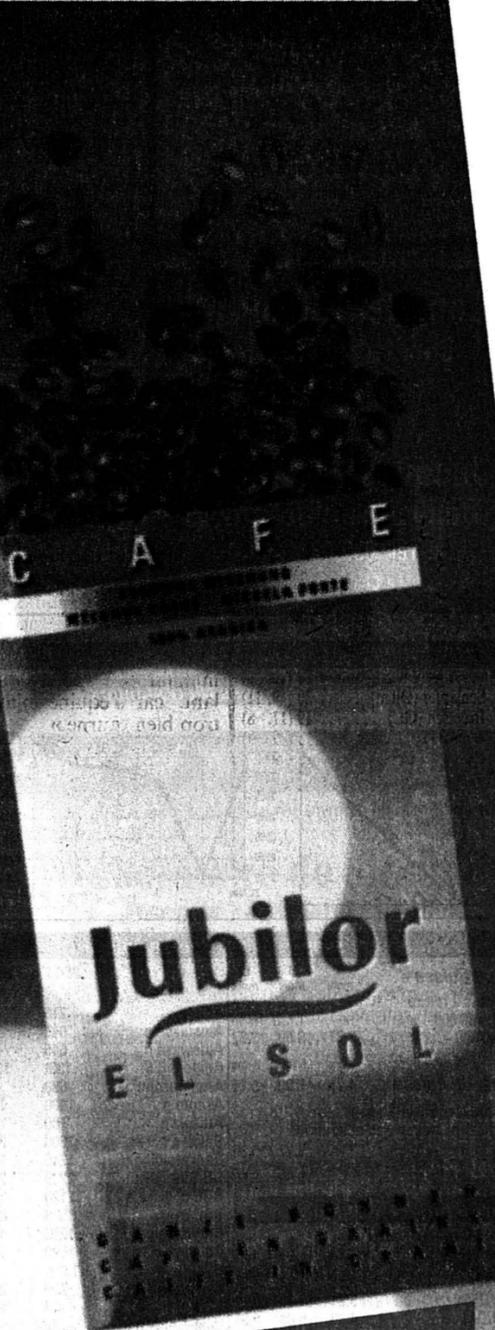
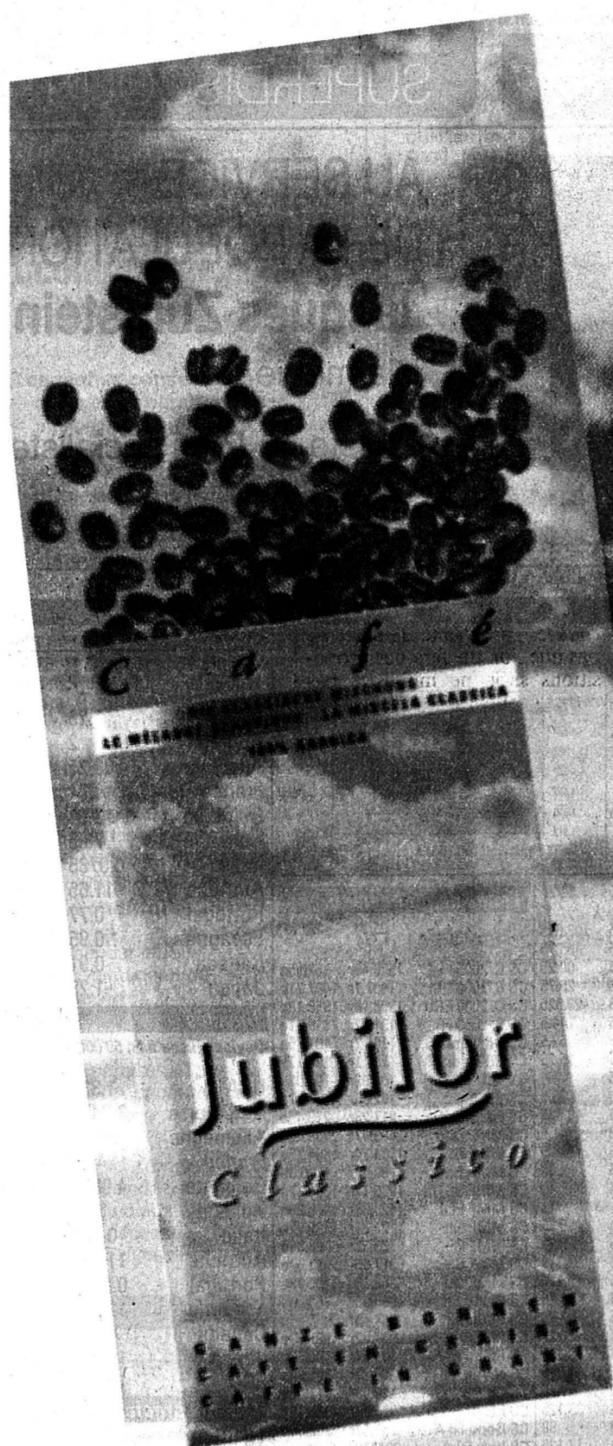
(A suivre)

COOP Promotion

CLASSIQUE

VELOUTÉ

CORSÉ



Tous les cafés Jubilor Coop sous vide,
moulus ou en grains

250g
500g
1kg*

-.60 de moins
1.50 de moins
2.50 de moins

*Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

Jubilor

3 mélanges exceptionnels.



Idéal pour
les machines
à espresso

Par ex.:

Jubilor Classico, 250 g, moulu ou en grains
~~3.80~~ **3.20**

Jubilor El Cielo, 500 g, moulu ou en grains
~~6.90~~ **5.40**

Jubilor El Sol, 1 kg, en grains
~~12.20~~ **9.70**



Café Coop,
le café du connaisseur.

Hockey sur glace - LNB: Yann Cattin dispose d'une belle marge de progression

«Cette saison ou jamais»

C'est lors des play-off de la saison 1991/1992 que ses qualités l'ont propulsé en haut de l'affiche. A cette époque-là, Yann Cattin éclatait littéralement au sein d'un HCC qui allait néanmoins rater le bon wagon. La suite ne devait hélas pas être du même acabit pour un garçon qui a refait surface en ce début de championnat. A bientôt 23 ans, ce pur produit des Mélézes sait pourtant qu'il jouera gros dans les mois à venir. «C'est cette saison ou jamais» glisse-t-il en faisant allusion à son avenir sportif.



Yann Cattin

Une belle marge de progression, à exploiter au plus vite.

(Impar-Galley)

difficultés à son retour aux Mélézes. «C'est tout de même un autre rythme que la première ligue. Et puis, mes journées sont chargées car je me dois de concilier sept heures de travail avec mon sport. Cela débouche sur une drôle de vie mais le hockey est ma passion et je lui accorde la priorité» confesse Yann Cattin.

Qui se montre moyennement satisfait de ses prestations qui ont en quelque sorte suivi une courbe identique à celle du... HCC. «Nous avons pris un départ incroyable et connu une chute tout aussi invraisemblable. Sur un plan plus personnel, j'estime avoir énormément progressé tant en patinage qu'en vitesse d'exécution depuis mon retour. Bien sûr, je sais que je peux faire mieux. Marquer, par exemple. Après deux tours, mon compteur est toujours vierge, ce qui n'est pas terrible pour un attaquant. En fait, je crois qu'il me manque de tout un peu: patinage, vitesse, jeu de corps. C'est vrai que je ne vais pas assez au contact. Cela dit, le chemin est long entre les deux catégories et on ne le parcourt pas en quelques semaines...»

PAS DE CADEAU
Le numéro 12 du HCC a ceci de particulier qu'il ne donne jamais l'impression de se livrer à fond. «J'éprouve moi-même ce sentiment lorsque je me revois à la vidéo, confesse-t-il. Pourtant, je vous assure que je me donne à 100% lorsque je suis sur la glace. C'est mon style de jeu et force m'est d'admettre que je ne suis pas assez combatif, que je manque d'agressivité. Quand

bien même je suis plus technique que physique, il faut impérativement que je m'améliore dans ce domaine. Je devrais prendre «Bobo» en exemple, lui qui est un modèle en la matière.» Le capitaine du HCC appréciera sans doute le compliment.

Autre ingrédient qui fait défaut dans le bagage de Yann Cattin: la confiance. «C'est vrai que j'en manque, convient-il. Dès lors, j'ai tendance à vouloir me débarrasser trop rapidement du puck.» Reste que pour acquiescer ladite confiance, il faut jouer, ce qui n'est pas toujours le cas d'un troisième bloc qui, samedi à Zurich, n'est apparu que six fois sur la glace. «L'entraîneur ne nous fait pas de cadeau et c'est normal. Cela étant, être aligné six fois au cours d'un match est amplement suffisant pour démontrer ce dont on est capable.»

«JE TRAVAILLE TANT ET PLUS»

Quel que soit son sort durant les matches, Yann Cattin s'en

contente, qui se dit heureux aux Mélézes. «Je crois que j'ai trouvé le bon rythme et j'estime que cela marche bien pour moi. Jouer avec des gars comme Boucher, Holmberg, Shirajev ou Schnegg est quelque chose de très motivant. Bien sûr, il faut consentir à des sacrifices, mais les satisfactions sont plus fortes. Et puis, je pense que le but de tout hockeyeur est d'arriver à se faire une place en Ligue nationale. La LNA? Je n'y pense pas, je ne peux pas me permettre d'y penser car je me dois de prouver ce dont je suis capable en LNB.»

On le voit, Yann Cattin n'est pas du genre à choper la grosse tête. Mieux: il est parfaitement conscient que les mois à venir seront très importants pour lui. «C'est cette saison ou jamais que je dois démontrer que je suis à même d'évoluer en LNB. Je n'aurai plus deux ou trois chances par la suite. Je ne pense pas que l'on me fera des propositions si je ne m'illustre pas cette saison.» Et de se dire prêt à «redescendre» le cas échéant.

Transition brutale

Durant toute la phase de préparation et lors des premières rencontres de championnat, Yann Cattin a évolué aux côtés de Gaëtan Boucher et de Willy Kohler. «J'avais de la peine à assumer au début, concède-t-il. J'étais tendu, nerveux. Désormais pourtant, je suis plus détendu et j'éprouve un réel plaisir à jouer.» Et d'assurer qu'évoluer devant des gradins garnis représente une sacrée motivation. «A Winterthour la saison passée, ils étaient cinquante, à tout casser, à nous apporter leur soutien...»
La transition a dû être brutale. Et vraisemblablement pas à ce seul titre...
J.-F. B.

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB

(premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Kwartalnov (Coire) ...	46 (24, 22)
2. Glowa (Langnau) ...	43 (19, 24)
3. Verret (Lausanne) ...	41 (22, 19)
4. Lambert (Langnau) ...	41 (21, 20)
5. Richard (Olten) ...	34 (18, 16)
6. Guay (Herisau) ...	34 (11, 23)
7. Malgin (Coire) ...	33 (19, 14)
8. Shirajev (HCC) ...	30 (17, 13)
9. Gagné (Olten) ...	29 (12, 17)
10. Daoust (Thurgovie) ...	27 (13, 14)
11. Rosol (Martigny) ...	27 (9, 18)
12. Monnier (Lausanne) ...	26 (15, 11)
13. Holmberg (HCC) ...	26 (14, 12)
14. Schlagenhauf (GC) ...	26 (13, 13)
15. Vilgrain (Herisau) ...	26 (12, 14)
16. Weisser (Thurgovie) ...	24 (11, 13)
17. Ecoeur (Martigny) ...	23 (14, 9)
18. Epiney (Lausanne) ...	22 (14, 8)
19. M. Hirschi (Langnau) ...	20 (12, 8)
20. Schläpfer (Olten) ...	20 (9, 11)
21. Brutsch (GC) ...	19 (11, 8)
22. Ayer (GC) ...	18 (9, 9)
23. Cadieux (Ajoie) ...	18 (9, 9)
24. Lüber (GC) ...	17 (10, 7)
25. Bonito (Lausanne) ...	17 (9, 8)
26. Jeannin (HCC) ...	17 (9, 8)
27. Gagnon (Lausanne) ...	17 (6, 11)
28. Miner (Martigny) ...	16 (8, 8)
29. Pleschberger (Martigny) ...	16 (5, 11)
30. Yuldashev (Ajoie) ...	14 (8, 6)
31. Marquis (Ajoie) ...	14 (7, 7)
32. Dalla Vecchia (Thurgo) ...	14 (6, 8)
33. Gazzaroli (HCC) ...	14 (6, 8)
34. Osborne (GC) ...	14 (5, 9)
35. Germann (Herisau) ...	13 (10, 3)
36. Desjardins (Lausanne) ...	13 (8, 5)
37. Zehäusern (Lausanne) ...	13 (7, 6)
38. Probst (Langnau) ...	13 (4, 9)
39. Nussberger (Martigny) ...	12 (8, 4)
40. Hagmann (GC) ...	12 (7, 5)
41. Pestrin (Ajoie) ...	12 (6, 6)
42. Taccoz (Lausanne) ...	12 (6, 6)
43. Boucher (HCC) ...	12 (5, 7)
44. Schai (Thurgovie) ...	12 (5, 7)
45. Nuspliger (HCC) ...	12 (4, 8)
46. Kohler (HCC) ...	12 (4, 8)
47. Kossmann (Lausanne) ...	12 (2, 10)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Leimgruber ...	10 (6, 4)
Jäggi ...	8 (4, 4)
Tschumi ...	7 (3, 4)
Muriser ...	4 (3, 1)
Pfosi ...	4 (0, 4)
Chappot ...	3 (1, 2)
Dubois ...	1 (1, 0)

PÉNALTÉS (EN MINUTES)

1. Coire ...	226
2. La Chaux-de-Fonds ...	242
3. Ajoie ...	274
4. Lausanne ...	277*
5. Thurgovie ...	290*
6. Grasshopper ...	303*
7. Herisau ...	303*
8. Langnau ...	305*
9. Martigny ...	313*
10. Olten ...	345*

* Une pénalité de match équivaut à 20 minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Jäggi ...	38
2. Nuspliger ...	36
3. Pfosi ...	34
4. Shirajev ...	26
5. Tschumi ...	18
6. Holmberg ...	14
7. Jeannin ...	14
8. Leimgruber ...	12
9. Muriser ...	12
10. Dubois ...	10
11. Boucher ...	8
12. Gazzaroli ...	8
13. Kohler ...	6
14. Chappot ...	4
15. Cattin ...	2

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: gare au duo infernal!

Sans transition aucune, les hockeyeurs de LNB entameront ce soir le troisième tour de leur phase préliminaire. Le HCC accueillera pour l'occasion Olten qui lui avait causé bien des misères il y a trois semaines de cela. Autant dire qu'il y aura de la revanche dans l'air tout à l'heure aux Mélézes.

«Si l'on ne prenait en compte les résultats du deuxième tour, nous serions sous la barre.» Ce n'est pas tant pour ressasser son amertume que Riccardo Fuhrer prononce ces mots, mais bien pour rappeler que la page est tournée, les leçons retenues. «Ce troisième tour se divisera en deux étapes.

D'ici à la pause de fin d'année, dix points seront en jeu et nous nous devons d'en comptabiliser un maximum» lance le druide des Mélézes.

A commencer, donc, ce soir face à Olten. Où il s'agira de se méfier comme de la peste du duo Richard-Gagné qui avait fait la différence à lui seul le 8

novembre dernier. «C'est simple: à eux deux, ils ont inscrit près de la moitié des buts d'Olten, constate Riccardo Fuhrer. La question est de savoir si nous «gratifierons» ces deux-là d'un marquage spécial. Le coup avait bien marché à Coire lorsque «Bobo» avait mis Kwartalnov sous l'éteignoir. Il est possible que je reconduise cette formule qui dépend, avant tout, de la volonté du joueur.»

Pour cet affrontement dont l'importance n'échappe à personne – en cas de succès, les Soleurois reviendraient à deux points du HCC –, le Bernois n'aura pas besoin d'user de sa force de persuasion pour motiver ses gens, qui tous rêvent de revanche. «Je considère que l'équipe a droit à un joker sur la saison et elle l'a précisément utilisé face aux Soleurois. En outre, vis-à-vis du public, nous nous devons de nous imposer.»

Pas totalement rétabli de sa blessure au dos, Boucher demeure incertain. Au cas où «Moustache» devait déclarer forfait, Riccardo Fuhrer recon-

duirait la même équipe que samedi dernier à Zurich.

AJOIE: NE PLUS SE FIER AUX AUTRES

Désormais nettement lâché, Ajoie n'est de plus, guère gâté par les hasards d'un calendrier qui lui proposera tour à tour Thurgovie, Lausanne et Langnau comme adversaires. «C'est vrai que ce sont de gros morceaux, commente Claude Fugère. A l'inverse, nous les avons affrontés récemment et nous connaissons leurs forces.»

A l'heure de broser un bilan intermédiaire, les gens de Porrentruy ont constaté que ce sont deux équipes très différentes qui ont évolué dans chaque tour. «Nous sommes passés d'un extrême à l'autre, reprend le Canadien. Désormais, nous marquons plus de buts, mais nous en concédons davantage. Lors du premier tour, nous nous en sortions bien défensivement, beaucoup moins bien sur le plan offensif. Il s'agira d'ajuster tout cela! Par ailleurs, nous ne devons plus nous fier aux autres

équipes. Dès aujourd'hui, nous penserons à nous et à nous seuls, sans escompter le moindre coup de pouce.»

En Thurgovie, Frasnina – «Il nous manque terriblement...» – sera toujours absent, tandis que Cadieux et Yuldashev seront reconduits à la pointe d'une attaque qui récupérera Vauclair.

TRAMELAN À NEUCHÂTEL

En première ligue, Tramelan se déplacera à Neuchâtel dans l'espoir d'y réaliser un truc. «Les renforts ont quelque peu stabilisé l'équipe, constate Robert Paquette. Peu à peu, le groupe prend forme. Samedi, les gars ont travaillé intensivement dans les trois zones. Il faudrait simplement que nous laissions encore moins d'espaces à nos adversaires.»

Aux Patinoires du Littoral, les Tramelots seront sur leurs gardes. «Les résultats de nos adversaires ne sont pas conformes à leurs possibilités, reprend Robert Paquette. Dès lors, nous

Une éventualité qui n'apparaît toutefois pas d'actualité. «Si je continue dans cette voie, j'ai bon espoir que tout aille mieux pour la suite de la saison. Je dispose d'une belle marge de progression, je m'en rends compte. Je travaille tant et plus et j'essaie de faire le maximum, à l'entraînement comme dans les matches» assure Yann Cattin.

Qui finira bien par récolter les fruits de son labeur. Dès ce soir face à Olten?
J.-F. B.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Ambri-Piotta - Kloten
Bienne - Davos
Rapperswil - Zoug

20.15 Lugano - FR Gottéron

CLASSEMENT

1. Zoug	19	12	3	4	79-59	27
2. Lugano	19	10	4	5	71-52	24
3. Kloten	18	9	4	5	65-58	22
4. FR Gottéron	19	9	3	7	93-73	21
5. Ambri	18	9	2	7	65-73	20
6. Davos	19	8	3	8	70-61	19
7. Berne	20	8	2	10	69-72	18
8. Rapperswil	19	6	2	11	55-82	14
9. Zurich	20	5	3	12	74-93	13
10. Bienne	19	5	2	12	57-75	12

LNB

Ce soir

20.00 La Chaux-de-Fonds - Olten
Coire - Grasshopper
Lausanne - Herisau
Martigny-Valais - Langnau
Thurgovie - Ajoie

CLASSEMENT

1. Lausanne	18	13	2	3	108-51	28
2. Grasshopper	18	12	2	4	80-42	26
3. Thurgovie	18	10	1	7	66-48	21
4. Langnau	18	10	1	7	81-74	21
5. Chx-de-Fds	18	9	2	7	77-69	20
6. Olten	18	7	2	9	64-85	16
7. Herisau	18	6	3	9	69-82	15
8. Coire	18	7	1	10	73-96	15
9. Martigny	18	5	2	11	63-95	12
10. Ajoie	18	3	0	15	58-97	6

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir

20.00 Neuchâtel YS - Tramelan
Sierre - Octodure
Viège - GE Servette

20.30 Unterst.-Etat FR - Saas Gr.

CLASSEMENT

1. Servette	14	13	1	0	78-21	27
2. Sierre	14	12	1	1	83-29	25
3. Saas-Grund	14	8	1	5	65-49	17
4. Viège	13	7	2	4	54-29	16
5. Moutier	14	7	1	6	58-59	15
6. Star LS	13	5	4	4	50-42	14
7. Neuchâtel	14	4	6	4	65-60	14
8. Fleurier	14	5	2	7	53-59	12
9. Unterstadt	14	4	1	9	56-67	9
10. Villars	14	3	1	10	39-78	7
11. Tramelan	14	2	2	10	30-95	6
12. Octodure	14	1	2	11	27-70	4

nous méfierons, particulièrement sur le plan défensif...» Et de rappeler qu'à aller les Neuchâtelois s'étaient imposés 12-1. Blessés, Willemin, Rossel, Wyss et Voirol n'entrent pas en ligne de compte pour une équipe qui devrait être sensiblement identique à celle qui a partagé l'enjeu avec Star Lausanne.

Dans les rangs neuchâtelois, la déconfiture enregistrée à Genève n'a pas laissé de traces. «Bizarrement, les Genevois disputent leurs meilleures matches de la saison face à nous, commente Jean-Michel Courvoisier. Cela étant, ils sont meilleurs que nous.»

Ce soir, les «orange et noir» disposeront d'une belle opportunité de goûter à nouveau aux joies de la victoire. «Nous nous devons tout de même de prendre ce match au sérieux», nuance «Cocou», afin d'éviter toute mauvaise surprise.

Si tous ses militaires sont libérés, le gourou de Neuchâtel YS alignera les mêmes joueurs qu'à Genève. «En principe» précise-t-il.
J.-F. B.

BIO-PROGRAM
LE SOIN DOUCEUR DES PEAUX SENSIBLES
LA BEAUTÉ EST UNE PROMESSE DE BONHEUR

Stendhal 
PARIS



**Du 30 novembre
au 4 décembre**
**Présentation de la ligne
Stendhal**

Cadeau pour chaque achat

Carte fidélité = 10%
+ cadeau de fin d'année

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-763598

Publicité
intensive,
Publicité
par annonces

*Bébé Requin vous
invite à profiter de :*

- Ses bonnes affaires
 - Ses occasions uniques
- Sa vente de bijoux*



**Polyexpo, rue des Crêtets 153,
La Chaux-de-Fonds**

Mercredi 30 novembre 1994 de 13.30 à 18.00 heures
Jeudi 1^{er} décembre 1994 de 13.30 à 18.00 heures
Vendredi 2 décembre 1994 de 13.30 à 18.00 heures



La Chaux-de-Fonds

132-763230

C'est l'alternative



Les personnes âgées seront les premières touchées en cas de refus de la LAMal. La prétendue alternative proposée par les opposants signifie une augmentation des primes de 50 pour cent pour les personnes de plus de 55 ans. Nous voulons une assurance-maladie qui garantisse à l'ensemble de la population des soins médicaux dignes à un prix acceptable.

**Donc OUI à la nouvelle
loi sur l'assurance-maladie
et... non à l'initiative socialiste**

Comité pour l'assurance-maladie de demain
Gilbert Coutau, CE/PLS • Philippe Pidoux, CN/PRD • Albrecht Rychen, CN/UDC • Eva Segmüller, CN/PDC

**votez
liste 1**



avec
nous
battez-vous

**ALLIANCE
JURASSIENNE**

Resp.: Laurent Donzé, Saint-Imier

132-763241/4x4

IMMOBILIER

A VENDRE Proximité Centre scolaire Numa-Droz (petite copropriété)

Beau duplex de 4½ pièces

133 m² - dépendances, cachet, totalement rénové, grand séjour avec cheminée, cuisine agencée, etc. Avec aide fédérale seulement Fr. 966.-/mois.

Notices à disposition et visite sur rendez-vous. 132-762492

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 

**En faveur de la population
de montagne**



**L'Aide suisse
aux
montagnards**

Demandez notre bulletin
de versement
Téléphone 01/710 98 33

FINANCE

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 h. Discretion absolue. Sans aucune garantie. Reprise de crédit en cours possible. Frontaliers exclus. ☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.
Pour un crédit de Fr. 5000.-, par exemple, avec un intérêt annuel effectif de 15.9%: total des frais de Fr. 413.20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).
132-757324

AVIS OFFICIEL

OFFICE CANTONAL DES FAILLITES FRIBOURG

**Vente aux enchères
publiques**

**Appareils et mobilier pour
la confection de montres
Installation pour le travail
sous vide**

Matériel de bureau et divers

Le mercredi 30 novembre 1994, l'après-midi dès 14 heures, au Champ-Olivier 205, à Courgevaux, 3280 Morat, **VILLMONT SA**, exploitation d'une entreprise d'assemblage électronique, l'Office vendra les biens suivants au plus offrant, au comptant et sans garantie: microscopes électriques binoculaires WILD; microscopes électriques simples; tables de travail; postes MONTECH; comparateurs: vertical & CARY; mini-print GREINER avec microphone; potences: à aiguilles, à date, d'emboîtement, Adax & Fimecor; torques; bras tournevis; tournevis LECUREUX (T.E.A., T.E.E., T.E.); machine à graisser; tour mécanique TOP FS 450 A compl.; lampes d'établiss; balance METTLER; boccas MONTECH; machines à laver TEMA; loupes; armoires FARM; machine à graver; pompes et installation vacuum; compresseurs: TUM AIR, JUM AIR; sècheur d'air; mobilier et chaises de bureau; mobilier d'installation; photocopieuse ISOMA; téléphone SWATCH, RICOH FAX 240 avec téléphone; radiateurs; frigos; pendules; timbreuse électronique VARIO-TIME; aspirateur; transpalette; chariots et divers.

Les objets acquis seront à emporter tout de suite. L'office décline toute responsabilité concernant les objets laissés sur place.

Visite: 30 minutes avant la vente.

Office cantonal des faillites Fribourg

17-111438

Football - Championnat d'Espagne: rien ne va plus du côté de Barcelone

Le «Barça» en crise

Rien ne va plus à Barcelone. Battu mercredi à Istanbul par Galatasaray (1-2) en Ligue des champions, le club catalan s'est de nouveau incliné en championnat, dimanche au Nou Camp, face à Séville (0-1).

Les Espagnols, qui menaient 1-0 contre Galatasaray, ont d'abord laissé échapper la possibilité de se qualifier immédiatement pour les quarts de finale de la Ligue des champions, avant de perdre deux points importants au classement de la «Liga» face à leurs principaux rivaux, le Real Madrid et Deportivo La Corogne.

La Corogne sera d'ailleurs le prochain adversaire du «Barça», samedi au Nou Camp. Les Catalans disputeront également sur leur pelouse, le 7 décembre, un dernier match décisif contre les Suédois de l'IFK Göteborg pour leur qualification en Ligue des champions.

CADEAU DE NOËL

«Aie», «Freinés», tiraient hier à la une les quotidiens sportifs de Barcelone, «El Mundo Deportivo» et «Sport», tandis que leurs homologues madrilènes, «Marca» et «As» parlaient de la «crise» du club catalan.

Le libero hollandais Ronald Koeman a reconnu dimanche que l'ambiance était au plus bas. Les déclarations de l'entraîneur Johan Cruyff demandant, après la défaite à Istanbul, que les primes des joueurs soient augmentées en fonction des recettes obtenues dans la Ligue des Champions, ont contribué à crispier l'atmosphère.

«Tout le monde sait que lorsqu'on parle de primes à Barcelone, c'est que quelque chose va mal» écrivait hier le quotidien «El Mundo Deportivo» dans son éditorial. «Nous venons de perdre deux points et je préfère parler de primes après une ample victoire» a rétorqué le président du «Barça», Jose Luis Núñez, qualifiant la déroute contre Séville de «cadeau de Noël» au club andalou.

«OPTIMISTE»

Cruyff, qui a fait jouer contre Séville les joueurs vaincus à Istanbul «pour leur donner l'occasion de se racheter», a minimisé l'impact de cette défaite en se déclarant «optimiste» pour les deux prochains rendez-vous des champions d'Espagne.

«J'étais plus furieux mercredi. Nous avons mieux joué qu'en Turquie» a affirmé le technicien hollandais, tandis que Koeman assurait: «Il faut garder la tête froide. L'important, c'est de battre La Corogne et de récupérer notre confiance...» (si)



Johan Cruyff

L'entraîneur barcelonais fait grise mine.

(Keystone-EPA)

Première pour Maradona - Diego Maradona a fêté sa première victoire en tant qu'entraîneur grâce au succès à domicile de son club Deportivo Mandiyu face à Gimnasia de Jujuy (3-0) en championnat d'Argentine. L'ancien capitaine de la sélection nationale, qui n'est que l'entraîneur-adjoint du club, a dû attendre treize matches pour enregistrer son premier succès. (si)

BRÈVES

Football Implantations de bienfaisance

En visite d'inspection, à Toulouse, des stades retenus pour la Coupe du monde 1998, le président de la FIFA Joao Havelange a présenté les diverses activités à caractère humanitaire de son organisme. C'est ainsi qu'il a parlé de la création d'une fondation pour aider l'enfance déshéritée dans le monde, l'installation d'une université pour le football et l'implantation d'un centre de recherche médicale sur le football où seront analysés les problèmes relatifs à la pratique de ce sport ainsi que le dopage. Ces trois établissements devraient être implantés dans les prochaines années à Zurich et à Neuchâtel en raison des facilités accordées à la FIFA par les autorités helvétiques.

Lucerne - Zurich en direct

La Télévision suisse retransmettra en direct la rencontre Lucerne - Zurich comptant pour la dernière journée du tour qualificatif de LNA, dimanche prochain dès 14 h 30. Au cours de la retransmission, des interventions sur les stades de Tourbillon (Sion - Bâle) et du Wankdorf (Young-Boys - Servette) seront également effectuées.

Tir à l'arc

Bon comportement

Lors du concours en salle qui s'est déroulé au Sentier dans la vallée de Joux, quelque 170 concurrents ont participé au challenge de la Raisse Arnaud 1994. L'équipe chaux-de-fontaine s'est fort bien comportée. Voici ses résultats. Compound jeunesse: 4e Tamara Sencic, 520 points. Compound juniors: 3e Julien von Kaenel, 532 points; 5e Geoffroy Vuille, 525; 7e Natacha Sencic, 430. Compound dames: 5e Cathy Duccommun, 549 points. Compounds hommes: 10e Laurent Carnal, 562 points; 35e Raymond Prétôt 533; 39e Ivan Sencic, 525 points. Compounds vétérans: 2e Ewald Schill, 548 points. (cd)

Hockey sur glace

Contrat

L'international suisse du HC Lugano, Pat Schaffhauser (âgé de 23 ans) vient de prolonger son contrat le liant avec l'équipe tessinoise jusqu'en 1996.

Coupe du monde 1998

La proposition de Jacques Chirac

Le maire de Paris, Jacques Chirac, recevant hier à la Mairie de Paris le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Joao Havelange, a proposé qu'une grande cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de football 1998 se déroule sur les Champs Elysées, «de la Concorde à l'Etoile».

«Mon sentiment est que le coup est parti, et bien parti. Le Grand stade est maintenant sur les rails, la modernisation du Parc-des-Princes va être engagée et l'ensemble des travaux nécessaires dans les autres stades se-

ront réalisés. On voit les perspectives de la cérémonie d'ouverture: les choses sont très bien parties, reste à la France d'être une fois encore la meilleure» a déclaré Jacques Chirac.

STRASBOURG INDISPUTABLE

Le maire de Paris a également indiqué que le centre international de presse de la Coupe du monde de football pourrait être installé dans les nouveaux locaux de France Télévision, qui seront construits dans le 15e arrondissement de Paris, et encore vacants à cette date.

Pour sa part, le président de la FIFA, qui entamait lundi une tournée qui doit le conduire dans huit des villes sélectionnées pour accueillir les rencontres de la Coupe du monde 1998, a Plaidé pour une candidature de Strasbourg. «Indiscutablement c'est une grande ville française, proche de l'Allemagne et qui est actuellement le siège du Parlement européen. (...) Il faudrait convaincre les dirigeants de cette ville d'apporter leur soutien. Ce serait très important pour le public qui doit venir aux compétitions».

(ap)

Divers - Athlètes chinois dopés aux Jeux asiatiques

Contre-expertises identiques

Onze athlètes chinois ont été contrôlés positifs lors des Jeux asiatiques qui se sont déroulés en octobre à Hiroshima (Japon). C'est ce qu'a confirmé le président de la commission médicale du Comité olympique asiatique (OCA), Yoshio Kuroda.

Parmi ces onze athlètes, tous médaillés à Hiroshima, figurent sept membres de l'équipe chinoise de natation, dont l'un a battu à cette occasion un record du monde, a précisé Yoshio Kuroda dans une interview à la chaîne de télévision japonaise NHK. La Chinoise Lu Bin a été la seule à établir, lors de ces Jeux, un nouveau record du monde, celui du 200 m 4 nages.

Un taux anormalement élevé d'une substance appartenant à la même famille que la testostérone (produit anabolisant) ayant été détecté dans les urines des sportifs chinois concernés,

des contre-expertises ont été effectuées, samedi et dimanche, au laboratoire Mitsubishi Yuka Bio-Clinical, en présence de Yoshio Kuroda. Ces contre-expertises effectuées dans le seul laboratoire japonais de contrôle antidopage accrédité par le Comité international olympique ont donné des résultats identiques à ceux de l'expertise initiale, a confirmé Kuroda.

Ce dernier a estimé douteux que les athlètes, eux-mêmes, aient décidé de recourir à ce type de produit. En revanche, il s'est déclaré persuadé que certaines personnes les ont fortement encouragés à le faire.

PLUIE DE MÉDAILLES

De son côté, l'agence de presse japonaise Jiji affirme qu'il s'agit de sept membres de l'équipe chinoise de natation auxquels il fallait ajouter un concurrent sélectionné pour les épreuves d'athlétisme, deux en canoë-kayak et un en cyclisme.

Le journal «Yomiuri» indique lui que les onze athlètes concernés ont obtenu quinze médailles, dont certaines en or, à l'occasion de ces Jeux asiatiques qui se sont déroulés du 2 au 16 octobre. La Chine avait remporté à Hiroshima un total de 289 médailles, dont 137 d'or.

En septembre, la Chinoise Yang Aihua, championne du monde du 400 m nage libre à Rome, et sa compatriote Qiu Qiaoping, discobole, avaient été contrôlées positives et convaincues de dopage aux anabolisants lors d'un examen inopiné juste avant les Jeux asiatiques. Un taux anormalement élevé de testostérone (de 9-1 à 15-1 contre celui autorisé de 6-1) avait notamment été décelé dans les urines de Yang Aihua, suspendue pour deux ans par la Fédération internationale de natation. (si)

HOCKEY SUR GLACE - DU CÔTÉ DES JUNIORS

Elites A: Ambri-Piotta - Lugano 3-3 a.p. Klotten - Davos 2-4. FR Gottéron - Zoug 5-7. Grasshopper-Küssnacht - Coire 5-3. Zoug - Grasshopper-Küssnacht 9-1. Lugano - Klotten 4-2. Davos - Ambri-Piotta 2-3. Coire - FR Gottéron 2-4. **Classement:** 1. Ambri-Piotta 16-22. 2. Zoug 16-21. 3. Davos 16-19. 4. Klotten 15-18. 5. Grasshopper-Küssnacht 16-16. 6. FR Gottéron 15-14. 7. Lugano 16-8. 8. Coire 16-8.

Elites B. Groupe ouest: GE Servette - Sierre 6-6. Berne - Bienna 2-2. Langnau - Langenthal 9-1. Lausanne - Ajoie 7-2. Bienna - Lausanne 3-2. Ajoie - Berne 5-0. GE Servette - Langnau 2-5. Langenthal - Sierre 5-4. **Classement:** 1. Langnau 32. 2. Berne 22. 3. Bienna 19. 4. Lausanne 18. 5. Sierre 12. 6. Ajoie 11. 7. Langenthal 9. 8. Servette 5.

Juniors A1: Neuchâtel YS - La Chaux-de-Fonds 7-3. Chablais - Meyrin 4-3. FR Gottéron II - Fleurier 0-3. Martigny VS - Viège 3-7. Fleurier - Meyrin 7-3. Martigny VS - FR Gottéron II 9-2. Viège - La Chaux-de-Fonds 8-3. Chablais - Neuchâtel YS 2-7. **Classement:** 1. Fleurier 11-19. 2. Viège 10-16. 3. Martigny VS 10-13. 4. La Chaux-de-Fonds 10-12. 5. Neuchâtel YS 11-9. 6. FR Gottéron II 10-8. 7. Meyrin 10-3. 8. Chablais 10-2.

Juniors A2. Groupe 1: Saint-Imier - Les Ponts-de-Martel 6-1. Neuchâtel YS II - Tramelan 2-7. Franches-Montagnes - Moutier 1-1. **Classement:** 1. Saint-Imier 8-13. 2. Tramelan 9-13. 3. Moutier 7-12. 4. Franches-Montagnes 8-7. 5. Les Ponts-de-Martel 8-4. 6. Le Locle 7-3. 7. Neuchâtel YS II 7-2.

Novices A1: Ajoie - Martigny VS 7-2. Lausanne - FR Gottéron 4-0. GE Servette - Sierre 3-3. Lausanne - Ajoie 4-5. **Classement:** 1. Lausanne 7-8. 2. GE Servette 6-7. 3. FR Gottéron 7-7. 4. Sierre 7-7. 5. Ajoie 7-6. 6. Martigny VS 6-5.

Novices A2. Groupe 1: Moutier - Franches-Montagnes 4-4. La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 8-3. Neuchâtel YS II - Saint-Imier 3-4. **Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds 7-14. 2. Les Franches-Montagnes 7-9. 3. Moutier 5-7. 4. Fleurier 5-3. 5. Saint-Imier 7-3. 6. Neuchâtel YS II 5-0.

Novices A2. Groupe 2: Léman - Star Lausanne 12-1. Yverdon - Léman 0-20. Star Lausanne - Neuchâtel YS

6-5. Léman - Yverdon 15-0. Vallorbe - Meyrin 0-5. **Classement:** 1. Léman 8-15. 2. Meyrin 7-10. 3. Neuchâtel YS 6-6. 4. Star Lausanne 7-6. 5. Yverdon 7-3. 6. Vallorbe 7-2.

Minis A1: Ajoie - Lausanne 3-2. Martigny VS - Léman 2-4. FR Gottéron - Sierre 7-1. **Classement:** 1. FR Gottéron 6-12. 2. GE Servette 6-10. 3. Léman 6-7. 4. Lausanne 6-6. 5. Ajoie 6-6. 6. Sierre 6-3. 7. Chablais 6-2. 8. Martigny VS 6-2.

Minis A2. Groupe 1: Fleurier - La Chaux-de-Fonds 0-20. FR Gottéron II - Neuchâtel YS 2-1. Neuchâtel YS - Fleurier 2-1. Franches-Montagnes - Lausanne 2-1. Yverdon - Moutier 2-10. La Chaux-de-Fonds - FR Gottéron II 13-1. **Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds 7-14. 2. Franches-Montagnes 6-10. 3. FR Gottéron II 7-10. 4. Moutier 6-8. 5. Neuchâtel YS 6-3. 6. Lausanne II 6-3. 7. Yverdon 7-3. 8. Fleurier 7-1.

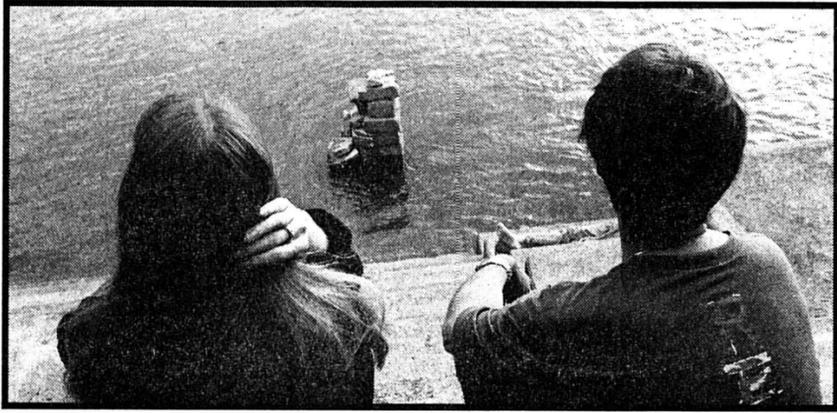
Minis B. Groupe 1: Tramelan - Ajoie II 7-1. Neuchâtel YS II - Les Ponts-de-Martel 2-6. Le Locle - Delémont 8-0. Les Ponts-de-Martel - Tramelan 4-9. **Classement:** 1. Tramelan 6-12. 2. Le Locle 6-8. 3. Saint-Imier 4-6. 4. Les Ponts-de-Martel 5-4. 5. Ajoie II 4-2. 6. Neuchâtel YS II 5-2. 7. Delémont 4-0.

Moskitos A1: Ajoie - Lausanne 2-8. GE Servette - Viège 6-1. FR Gottéron - Sierre 5-4. Chablais - La Chaux-de-Fonds 4-5. **Classement:** 1. Lausanne 9-18. 2. FR Gottéron 8-13. 3. La Chaux-de-Fonds 8-12. 4. GE Servette 8-6. 5. Chablais 9-6. 6. Sierre 7-5. 7. Ajoie 8-4. 8. Viège 7-0.

Moskitos A2. Groupe 1: Les Franches-Montagnes - Tramelan 8-0. Neuchâtel YS - Vallée de Joux 10-0. Saint-Imier - Star Lausanne 4-3. Fleurier - Moutier 6-0. **Classement:** 1. Neuchâtel YS 8-15. 2. Fleurier 8-13. 3. Franches-Montagnes 8-12. 4. Saint-Imier 9-8. 5. Star Lausanne 7-6. 6. Vallée de Joux 7-6. 7. Tramelan 8-2. 8. Moutier 7-0.

Moskitos B. Groupe 1: Les Franches-Montagnes II - Le Locle 2-4. Ajoie II - Neuchâtel YS III 10-0. La Chaux-de-Fonds II - Neuchâtel YS II 5-7. La Chaux-de-Fonds II - Le Locle 0-6. **Classement:** 1. Le Locle 5-10. 2. Neuchâtel YS II 5-8. 3. Ajoie II 5-8. 4. Les Franches-Montagnes II 5-4. 5. La Chaux-de-Fonds II 6-4. 6. Delémont 4-0. 7. Neuchâtel YS III 4-0.

” Que choisissent les toxicomanes quand ils ont le choix entre une seringue neuve, stérile, et une seringue usagée, peut-être infectée par le VIH? ”



Pascale et Käspi, Junkie Bund Bâle.

3-233868
SEILER DDB NEEDHAM / CR

SERINGUES STERILES: L'ESPOIR, ENVERS ET CONTRE TOUT.

STOP SIDA

IMMOBILIER



GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

**À LOUER
POUR DATE À CONVENIR
STUDIOS**

dans immeubles modernes à l'Est de la ville, tout confort, ascenseur.

**BEAUX
APPARTEMENTS**

de 2½ à 5½ pièces, dans petites maisons modernes, grand confort.

STUDIOS

meublés ou non, tout confort, rues du Locle, Serre, Nord et

LOGEMENTS

de 2, 3 et 4 pièces, chauffage central, salle de bains, rues du Nord, Temple-Allemand, Paix, Granges, Doubs, Progrès, Crêtets et Serre.

132-763519

**À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Rue des Champs 6-8**

**LES DERNIERS
APPARTEMENTS NEUFS
2½ PIÈCES (53 m²)**

dès Fr. 675.- + 150.- ch.
Entrée: tout de suite ou à convenir.

4 PIÈCES (95 m²)

dès Fr. 1208.- + 250.- ch.
Entrée: à partir du 1er mars 1995.

Ces logements bénéficient de l'AIDE FÉDÉRALE, CANTONALE et COMMUNALE, abaissements supplémentaires possibles pour les personnes remplissant les conditions.

Pour tous renseignements: 28-4125



Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

À LOUER

**À LA
CHAUX-DE-FONDS**

APPARTEMENT 1½ PIÈCE

Charrière 24
dès Fr. 390.- + charges

APPARTEMENTS 2-2½ PIÈCES

Eclair 8a et 8b
Industrie 7
Serre 4
Tuilerie 16
dès Fr. 514.- + charges

APPARTEMENTS 3-3½ PIÈCES

Abraham-Robert 39
Bel-Air 20
Eclair 8a et 8b
Fritz-Courvoisier 15
Hôtel-de-Ville 42
Industrie 7
Jacob-Brandt 8
Jardinière 133
Jardinière 135
Soleil 3
Temple-Allemand 99
dès Fr. 600.- + charges

APPARTEMENTS 4-4½ PIÈCES

Doubs 147
Jaquet-Droz 13
Stand 10
dès Fr. 1150.- + charges

132-762804



**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE
UNPI

DIVERS

**Jour J
pour des
primes
meilleur
marché!**



- ✓ une assurance-maladie obligatoire pour tous
- ✓ le libre passage lors du changement de caisse
- ✓ une couverture illimitée des prestations en cas d'hospitalisation

seront assurés si vous dites

OUI

à la loi sur l'assurance-maladie !

- ✓ des cotisations supportables, prélevées en fonction du salaire, selon un système comparable à celui de l'AVS
- ✓ la couverture obligatoire du salaire lors d'incapacité de travail en cas de maladie
- ✓ une franchise réduite et des participations aux frais médicaux moins élevées
- ✓ une assurance-maladie gratuite pour les enfants

seront les progrès du siècle si vous dites

OUI

à l'initiative sur l'assurance-maladie !

**2 x OUI le 4 décembre,
c'est juste et raisonnable !**

132-763568

Resp.: Philippe MERZ

espace & habitat

À VENDRE

AUX FOULETS

Villas individuelles et mitoyennes



Mitoyenne comprenant :

Jardin aménagé, terrasse, 3 balcons, cuisine agencée, 3 sanitaires, hall, salon avec cheminée, salle à manger, 3 chambres avec possibilité de créer une 4^e chambre et un studio indépendant, cave - abri, local bois, local disponible pour atelier de bricolage ou jeux, buanderie et chauffage individuel. Garage individuel ou double. Dans un cadre agréable et ensoleillé, avec une situation privilégiée à proximité de la campagne, des transports publics, école et magasin.

Tél. 039/23 77 77-76

132-763587

VALAIS. A vendre
STUDIOS, CHALETS
APPARTEMENTS,
VILLAS
Provenant de reventes.
Prix exceptionnels.
Renseignements:
☎ 038/57 19 82
28-6284

**Feu:
118**

**L'annonce,
reflet vivant
du marché**

Volleyball - LNA masculine: la situation est grave à TGV-87 et le président ne se voile pas la face

«Le mal est profond»

Lâché par Frédy Gerber, le président de TGV-87, la phrase en dit long sur la situation du club tramelot: «Le mal est profond». En clair, l'avenir des gens de La Marelle s'annonce tout sauf rose, surtout au niveau de la première équipe qui semble pratiquement condamnée à la relégation en LNB après huit matches. Dur, dur...

Par
Julian CERVIÑO



Frédy Gerber - Jan Such

Un certain jour de février 1991 qui paraît bien loin.

moire cette fabuleuse demi-finale de la Coupe de Suisse du 19 février 1991 face à Kôniz et la finale du 24 mars suivant à Fribourg. A l'époque, il y avait un immense engouement autour de ce club et force est de reconnaître que les volleyeurs tramelots n'ont pas su l'exploiter.

«Nous avions refusé d'engager des joueurs réputés, se souvient Frédy Gerber. Nous aurions également dû aller chercher des jeunes pour préparer l'avenir.» Un avenir que l'équipe promue ne pouvait assurer car elle était vieillissante. Résultat: alors que TGV-87 est à sa quatrième saison en LNA, on ne trouve plus dans le contingent de son équipe-fanion un seul élément présent lors du premier exercice dans cette catégorie. Ce qui à Nâfels, promu en même temps que TGV-87 (au terme de la campagne 1990-91), n'est pas le cas. Voilà où le bât blesse réellement.

Alors pourquoi les gens de La Marelle ne sont pas parvenus à former plus de jeunes joueurs et à conserver ceux qu'ils comptaient dans leurs rangs? Difficile d'expliquer ce gâchis, même si la mentalité de certains «espoirs» tramelots était loin d'être digne de sportifs dits d'élite. Puis, il y a aussi la perte de vitesse du volleyball masculin qui dans toute la Suisse pose des problèmes aux clubs. Mais, pour comprendre

les raisons de l'échec de TGV-87, il faudrait aller plus loin et analyser le comportement des joueurs et des dirigeants. Serait-ce vraiment utile? On en doute, surtout que certains s'y sont déjà essayés et sans grand succès.

«PLUS ATTRACTIFS»

Pour les dirigeants tramelots, il semble plus urgent de se deman-

der comment ils vont se sortir de la situation dans laquelle ils sont? A cette question, Frédy Gerber y répond par d'autres: «Avons-nous encore notre place en LNA? Est-il encore utile de chercher à sauver une équipe qui est artificielle? Y-a-t-il encore des gens motivés qui veulent nous aider et faire vivre ce club? Moi, je ne sais pas. Je ne peux pas répondre tout seul. Mais, il va falloir que nous tirions des conclusions rapidement et prendre des décisions avant la pause de Noël (réd: le 10 décembre prochain).»

On le voit, Frédy Gerber n'en mène pas large et toutes les bonnes intentions affichées en début de saison semblent être tombées aux oubliettes. Ainsi, l'apport du Japonais Tatsuya Adachi n'est pas à la hauteur des espoirs. «C'est un formateur certes, mais d'entraîneur, constate Frédy Gerber. Il ne parvient visiblement pas à faire passer son message auprès des joueurs de la première équipe et il ne suit pas d'assez près les évolutions des équipes juniors. On peut, en tout cas, difficilement le comparer à Jan Such.» Et l'ombre du mentor polonais de replaner sur La Marelle.

Visiblement donc, la corde semble s'user du côté de TGV-87. «Il faut se rendre compte qu'à force de lutter contre la relégation et de décevoir nos supporters, nous ne sommes plus attractifs, commente Frédy Gerber. Pour nous en sortir, il faudrait que nous parvenions à une entente au niveau régional.»

Voilà un nouvel appel du pied à Plateau-de-Diesse. Alors, à quand une éventuelle collaboration ou fusion? Une chose est sûre, ce n'est certainement pas pour demain. A moins que, la sagesse finisse par l'emporter. On ne sait jamais, mais il est permis d'en douter. J.C.

Etrangers sur le départ?

Dans la situation actuelle, l'avenir des deux étrangers de TGV-87, Kay Pelz et Marcus Russell, à La Marelle semble des plus incertains. «Je ne sais pas si ça vaut la peine de les garder, raisonne Frédy Gerber. Ils nous coûtent tout de même cher et nous pourrions nous en séparer prématurément si nous décidons de solder la fin de la saison.»

En voilà deux qui risquent de ne pas faire de vieux os à Tramelan. J.C.

Athlétisme

L'Olympic à l'honneur

En participant au cross de l'Alsace à Mulhouse, quelques jeunes coureurs de l'Olympic se sont confrontés aux meilleurs spécialistes d'Alsace et de Franche-Comté sur un parcours sélectif.

En constante progression et sachant bien répartir son effort, Nathalie Perrin a fait partie du groupe des favorites chez les cadettes B des premiers hectomètres. En prenant la troisième place du podium, la petite Chaux-de-Fonnière a démontré qu'elle est capable de se faire valoir même lorsque le niveau est relevé, alors que sa camarade Aïcha Knobel confirmait ses bons débuts par une 17e place.

En cadettes A, Claire Jeandroz, de l'Olympic, dicta l'allure durant les deux tiers du parcours avant de concéder quelques mètres à deux rivaux tout en se félicitant de monter sur la troisième marche du podium. Cette jeune athlète semble bien assimiler le rythme de sa nouvelle catégorie, malgré une blessure qui n'a pas facilité la préparation d'une telle compétition.

En abordant sa première compétition hivernale sur un rythme prudent, Frank Dubois ne cessa de remonter des concurrents avant d'occuper le 17e rang des cadets A, alors que Pedro Bignens a trouvé une bonne occasion de s'aguerrir chez les cadets B où il se classa 31e. (jr)

BRÈVES

Hockey sur glace

On joue en deuxième ligue
Ce soir à Porrentruy, Ajoie II et Prilly disputent un match comptant pour le compte du championnat de deuxième ligue. Le coup d'envoi est agendé à 20 h 30.

PMUR

Le 14 non-partant

Aujourd'hui, le cheval No 14, «Dabistan», est non-partant dans le Prix Perlinguet qui se dispute à Saint-Cloud et qui compte pour course au Tiercé, Quarté+ et Quinté.

DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: Bevaix - Le Locle 3-0. Val-de-Travers - La Chaux-de-Fonds 1-3. NUC III - Colombier 2-3. Le Locle - Cerisiers-G. 0-3. La Chaux-de-Fonds - Savagnier 3-0. Classement: 1. Cerisiers-G. 7-14. NUC III 7-10. La Chaux-de-Fonds 7-10. Colombier 7-10. Savagnier 7-6. Bevaix 6-2. Val-de-Travers 6-2. Le Locle 7-0.

Quatrième ligue: Les Ponts-de-Martel II - Ancienne CdF 2-3. Les Verrières - Le Locle II 1-3. Val-de-Ruz II - Cressier 3-0. Classement: 1. Val-de-Ruz Sports II 5-10. 2. Cressier 5-8. 3. Le Locle II 6-8. 4. Peseux 5-6. 5. Les Verrières 5-2. 6. Ancienne CdF 5-2. 7. Les Ponts-de-Martel II 5-0.

Cinquième ligue: Bevaix III - Corcelles-C. II 3-0. Classement: 1. Bevaix III 4-8. 2. Val-de-Travers II 4-6. 3. Val-de-Ruz III 3-4. 4. Saint-Aubin 3-4. 5. Marin II 3-2. 6. Corcelles-C. II 4-2. 7. Le Landeron 4-0.

Coupe neuchâteloise: Marin - Le Locle 3-0. Les Ponts-de-Martel - Bevaix 0-3. Val-de-Travers - Bevaix 0-3. Val-de-Ruz - NUC 0-3. Cerisiers - Marin 3-0. Saint-Aubin - NUC 2-3. Colombier - Bevaix 3-0. Val-de-Travers - Bevaix 3-0.

Juniors A1: Bevaix - Cerisiers-G. 3-0. Val-de-Ruz - Colombier II 1-3. Classement: 1. Val-de-Ruz Sports 7-12. 2. Colombier II 7-12. 3. La Chaux-de-Fonds 5-4. 4. Bevaix 7-4. 5. Cerisiers-G. 5-0.

Juniors A2: Colombier - Savagnier 3-0. Classement: 1. NUC 7-12. 2. Savagnier 7-10. 3. Colombier 6-6. 4. Le Locle 6-4. 5. Cressier 6-0.

Juniors B1: La Chaux-de-Fonds - Fontaines 3-1. Marin - Lignières 1-3. Classement: 1. Lignières 5-10. 2. La Chaux-de-Fonds 5-6. 3. Fontaines 5-4. 4. Marin 5-0.

Juniors B2: NUC - Corcelles-C 3-1. Les Ponts-de-Martel - Val-de-Ruz 0-3. Classement: 1. Val-de-Ruz Sports 6-12. 2. NUC 6-8. 3. Corcelles-C 6-4. 4. Les Ponts-de-Martel 6-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Boudry - Bevaix 0-3. La Chaux-de-Fonds II - Colombier II 3-0. Cressier - Val-de-Ruz Sport 3-2. Classement: 1. Val-de-Travers 6-12. 2. La Chaux-de-Fonds II 7-10. 3. Val-de-Ruz Sport 8-10. 4. Bevaix 7-

8. 5. NUC 7-8. 6. Cressier 7-6. 7. Boudry 8-4. 8. Colombier II 7-0.

Troisième ligue: Boudry II - Bevaix II 3-0. Cortaillod - Le Landeron 3-0. La Chaux-de-Fonds III - Val-de-Ruz Sport II 3-0. Marin - Le Locle 3-2.

Classement: 1. Cortaillod 7-14. 2. NUC II 6-12. 3. Marin 7-10. 4. Le Landeron 8-10. 5. La Chaux-de-Fonds III 7-8. 6. Boudry II 7-6. 7. La Chaux-de-Fonds 7-6. 8. Le Locle 8-6. 9. Val-de-Ruz Sports II 7-4. 10. Bevaix II 7-2. 11. Savagnier 7-0.

Juniors A: Bevaix + Boudry - Val-de-Ruz Sport 2-3.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sports 4-6. 2. NUC 2-4. 3. Bevaix + Boudry 2-2. Colombier 2-0. La Chaux-de-Fonds 2-0.

OÙ ET QUAND?

● LIGNIÈRES - LES VERRIÈRES
Coupe neuchâteloise masculine, mercredi 30 novembre, 20 h 30 à La Gouvernière.

● VAL-DE-RUZ II - LA CHAUX-DE-FONDS
Coupe neuchâteloise féminine, mercredi 30 novembre, 20 h 30 à La Fontenelle.

Haltérophilie - Tournoi des Nations à Wattwil

L'appétit des membres du CHC

A l'occasion des Tournois des Nations qui se sont disputés à Saint-Gall, les membres du club haltérophile La Chaux-de-Fonds (CHC) n'ont laissé que des miettes - ou presque - à leurs adversaires.

Dans la catégorie des - 83 kg, Gabriel Prongué, avec un total

de 280 kg au biathlon (120 kg à l'arraché + 160 kg à l'épaulé-jeté) est monté sur la plus haute marche du podium, tout comme Daniel Tschan chez les - 99 kg (290 kg, 130 kg + 160 kg). Quant à François Mercuri, il s'est adjugé le bronze chez les - 91 kg (237,5 kg, 105 kg + 132,5 kg).

Par équipes, le CHC, avec 483 points Muttoni, a terminé à la première place, devant Rohrschach (449) et Moutier (413). Enfin, Gabriel Prongué a remporté le classement toutes catégories, devant son compère Daniel Tschan et le Prévôtois Eric Palissot.

(Imp)

Basketball - Championnats suisses universitaires

Neuchâtel fait fort

L'équipe de basketball de l'Université de Neuchâtel a remporté, sans perdre le moindre match, le tour préliminaire des championnats suisses universitaires, dont les finales sont agendées au 8 décembre.

A Neuchâtel, la sélection neuchâteloise a successivement battu ses homologues de Zurich (58-36), Saint-Gall (48-35), Fribourg (54-37) et ETH Zurich

(39-26). Deuxième, la sélection de l'Université de Fribourg a également obtenu son billet pour les finales.

L'équipe de l'Université de Neuchâtel était composée de Benoît, Chatellard, L. Feuz, Von Dach, Wälchli (tous La Chaux-de-Fonds), N. Feuz, Or-lusic, Schinz (tous Université NE), Huber, Weibel (tous deux Union NE) et Bütikofer (Echal-lens). (Imp)

DU CÔTÉ DE L'ACNBA

DAMES

Première ligue: Prilly - Yverdon 55-40. Meyrin - Nyon II 53-45. Carouge - Université NE 67-36. Classement: 1. Carouge 8-12. 2. Meyrin 9-12. 3. Prilly 9-12. 4. Nyon II 8-10. 5. Yverdon 9-10. 6. Vevey 9-2. 7. Université NE 9-2.

Espoirs: Auvèrner - Bernex 29-92. Juniors: STB Berne - Val-de-Ruz 35-48. Bulle - Université NE 57-26. Classement: 1. Val-de-Ruz 2-4. 2. Cortaillod 2-4. 3. Fémina BE 1-2. 4. Bulle 1-2. 5. STB Berne 2-0. 6. Marly 2-0. 7. Université NE 2-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue. - Université NE II - Marin 79-93. Classement: 1. Marin 4-6. 2. Université NE III 2-4. 3. Université NE II 3-4. 4. Union NE II 3-4. 5. Cortaillod 4-2. 6. Val-de-Ruz 3-0. 7. Fleurier 3-0.

Troisième ligue: Fleurier II - Littoral 61-30. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 5-10. 2. Corcelles 5-8. 3. Val-de-Ruz II 4-6. 4. Le Landeron 4-4. 5. Auvèrner 4-4. 6. La Chaux-de-Fonds III 4-4. 7. Fleurier II 5-4. 8. Saint-Imier 4-0. 9. Littoral 5-0.

Coupe neuchâteloise et bernoise. -

Groupe I: Langenthal - Université NE III 96-71.

Groupe II: Val-de-Ruz - Hümbach 52-35. Corcelles - Rapid Bienne II 77-72.

Groupe III: La Chaux-de-Fonds II - Uni Berne II 120-57. Marin - JTV Berne 101-25.

Groupe IV: Fleurier - SWB Berne II 89-65.

Juniors: Université NE - Le Landeron 97-79. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 3-6. 2. Université NE 3-6. 3. Val-de-Ruz 2-2. 4. Marin 2-2. 5. Rapid Bienne 3-2. 6. Berthoud 4-2. 7. Le Landeron 2-0.

Cadets. - Rapid Bienne - Cortaillod 75-39. Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds 28-64. Union NE - Fleurier 130-24. Université NE - Cortaillod 79-40.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 4-8. 2. Université NE 4-6. 3. Union NE 2-4. 4. STB Berne 2-4. 5. Marin 3-4. 6. Saint-Imier 4-2. 7. Rapid Bienne 4-2. 8. Cortaillod 4-0. 9. Fleurier 4-0.

Scolaires: STB Berne - Université NE 55-68.

Classement: 1. Université NE 4-8. 2. Marin 3-4. 3. Cortaillod 2-2. 4. STB Berne 3-2. 5. La Chaux-de-Fonds 3-2. 6. Rapid Bienne 1-0.



LES ECHOS DU WEEK-END

PHILOSOPHE

On s'en était rendu compte depuis le début de la saison, mais on en a eu une nouvelle confirmation: Gilbert Gress est devenu philosophe. Et ne cherche pas à cacher les lacunes de son équipe. «Il faut remettre l'église au milieu du village, expliquait-il ainsi. En fonction de ce que l'équipe a démontré au cours de ce dernier mois et demi, il faut arrêter de rêver au titre national et faire preuve d'humilité. Si nous terminons dans les quatre premiers, ce qui pourrait nous valoir une qualification européenne, ce sera déjà bien.»

PRÉSENCE ÉGYPTIENNE

Le Stade de La Maladière avait l'honneur d'accueillir, dimanche après-midi, une forte délégation égyptienne à la tête de laquelle se trouvait le ministre des Sports en personne. Cette présence s'expliquait par le fait que l'Égypte venait de déposer sa candidature pour l'organisation des championnats du monde des moins de 17 ans en 1997 à la FIFA. Kamel Abou-Aly en a donc profité pour amener tout ce petit monde assister à la rencontre NE Xamax - Grasshopper.

DE ZÉRO À DEUX...

En fin de phase préliminaire, nombreux sont les joueurs à chercher à récolter un troisième carton jaune, histoire de repartir à zéro au printemps. Blaise Piffaretti, qui avait vu jaune à deux reprises avant le match contre Grasshopper, pensait avoir effacé son ardoise en s'étant fait avertir à la 21e minute. Un match de suspension à Lausanne, et le tour était joué. Mais «Piff» ne savait pas encore qu'il allait récolter un second carton (66e). Corollaire: il sera bien suspendu à Lausanne, mais pour ses deux cartons de dimanche. Et il gardera ses deux précédents avertissements. La mauvaise affaire que voilà...

IMPAIR... ET GAGNE?

A une journée de la fin, si quatre clubs se font encore du souci par rapport à la barre, ceux qui les précèdent en sont aux projections. Christian Gross et Gilbert Gress n'ont qu'un vœu: terminer la première phase avec un nombre de points impair, histoire de bénéficier d'un chiffre arrondi à l'unité supérieure pour le tour final. «Je suis content d'avoir gagné à Neuchâtel, mais je ne serai vraiment satisfait que si nous battons Aarau dimanche» expliquait Gross. Gress, pour sa part, précisait que NE Xamax se déplacerait à Lausanne pour «récolter un point, qui nous en donnerait un supplémentaire avant d'aborder le tour final». Chiffre impair... et gagne?

JAUNE FONCÉ

Averti dimanche matin pour avoir tacklé Frédéric Berger par derrière, le Loclois Yvan Jeanerret peut s'estimer heureux de s'en être tiré à si bon compte: son intervention avait en effet le poids d'un carton rouge. Berger a d'ailleurs dû être transporté hors du terrain, et a immédiatement été conduit à la polyclinique, qu'il devait quitter peu après. Si une intervention chirurgicale pourrait ne pas s'avérer nécessaire, cela ne saurait faire oublier le geste de Jeanerret. Le président audaxien Roger Maffioli est d'ailleurs sorti de ses gonds: «Et après, on dit que c'est nous qui sommes méchants et qu'il est difficile de nous arbitrer!»

PROMOTION

Alain Matthey n'a pas été aligné très souvent ces derniers temps. Habitué à ronger son frein sur le banc des remplaçants, il est singulièrement monté en grade di-



Gilbert Gress

«Il faut remettre l'église au milieu du village...»

(Impar-Galley)

manche: le capitaine loclois Jean-Marc Rufener ayant dû quitter le terrain à la 73e minute, c'est lui qui a pris sa place... et son brassard de capitaine. Comme promotion, c'est pas mal!

PRISE DE BEC

Pascal Vallat - à son habitude, serait-on tenté d'écrire... - s'est pris de bec à plusieurs reprises avec un des deux juges de touche, et notamment en deuxième mi-temps. Il est vrai que l'homme en gris situé côté Neuchâtel n'a pas particulièrement brillé. Et à un quart d'heure de la fin, Vallat lui a lancé: «Hééé, juge de touche! Y'a hors-jeu! En première mi-temps, vous les sifflez tous et maintenant plus...» En l'occurrence, le libero loclois avait parfaitement raison.

PREMIÈRE RÉUSSIE

José Tesouro blessé, c'est le jeune Grégoire Lora, gardien de la «deux» et qui vient en droite ligne des juniors A du Parc, qui a gardé la cage locloise. «Je lui tire mon chapeau, précisait son entraîneur Jacky Epitiaux. Notre gardien remplaçant habituel Gabriel Indino (réd: coach de l'équipe) manque de compétition, raison pour laquelle nous avons fait appel à Grégoire.» Et Epitiaux a visiblement fait le bon choix. Un souci de moins avant la venue de Colombier (samedi à 15 h 30), au cas où l'entorse de Tesouro ne se résorberait pas...

SCÉNARIOS PAS IDÉAUX

Seul regret de Jacky Epitiaux après la première victoire de son équipe à l'extérieur: le fait que Colombier ait battu Serrières la veille (1-0). «Nous avons imaginé que Serrières s'imposerait, que nous gagnerions à Auda-Friül et que nous finirions l'année en battant Colombier, expliquait le grand blond. C'était en tout cas le scénario idéal.» Mais ça ne l'a pas été. Pour Epitiaux... comme pour l'entraîneur serrié-

va chercher un ballon sorti en touche vers le banc fribourgeois. Soudain, on entend des voix, quelques joueurs se précipitent et certains en viennent aux mains. Version des Chaux-de-Fonniers: «Leur entraîneur a donné une baffé à notre joueur». Version du mentor «pingouin», Jacques Codourey: «Ledit joueur, en venant chercher le ballon, a tiré sur un des remplaçants. C'est pourquoi je l'ai frappé.» L'arbitre du match, M. Dieter Schoch, a affirmé qu'il ferait un rapport sur la base des déclarations des représentants des deux équipes. Y aura-t-il des sanctions? On ose espérer que non...

GUEDE: SIXIÈME CARTON

Venu défendre son coéquipier Aubry lors de l'incident décrit ci-dessus, Jose Luis Guede a, en fait, déjà été sanctionné par M. Schoch. En effet, l'avertissement récolté par le meneur de jeu chaux-de-fonnier est son sixième depuis le début du championnat. Du coup, il sera suspendu face à Colombier et Le Locle (12 et 19 mars prochain). C'est Michel Lehnerr et Jacky Epitiaux qui doivent être contents. (jc)

BOUCHER AUX STATISTIQUES

Gaëtan Boucher était donc préposé aux statistiques samedi au Neudorf. «J'ai les muscles du dos froissés, expliquait l'ex-Biennois. Cela s'est passé vendredi à l'entraînement, dans un contact avec Shirajev. Je me suis un peu relâché au terme d'un exercice et cela a suffi.»

Soigné à Macolin, «Moustache» ne devrait pourtant pas être tenu éloigné des patinoires trop longtemps. «En principe pas» acquiesçait-il, l'air tout de même un brin sceptique.

QUELLE CLIQUE!

Statistiques - pas les mêmes... - à l'appui, Grasshopper ne bénéficie pas d'un soutien populaire hors du commun. Pourtant, le Neudorf a littéralement été pris d'assaut pour la venue du HCC puisque le caissier a comptabilisé près de sept cents entrées. En outre, une clique, dont les membres avaient tous revêtu les couleurs des «Sauterelles», a donné à la rencontre des allures carnavalesques.

Désormais, plus personne n'osera prétendre que Grasshopper n'a pas de supporters.

UN GROS POISSON

Pour pallier l'absence forcée de Keith Osborne, Grasshopper s'est assuré les services d'un sacré renfort en la personne de Phil Housley. Défenseur nominal, l'Américain, âgé de 30 ans, peut parfaitement évoluer en attaque, comme ce fut le cas face au HCC. En 918 rencontres de NHL, il a «compté» 881 points, soit 262 buts et 619 assists.

Pas de doute: on a affaire à un gros poisson que les spécialistes n'ont du reste pas hésité à

considérer comme le prochain Bobby Orr. Une sacrée référence! (jfb)

FEUX D'ARTIFICE

Le derby opposant, samedi soir à la patinoire du Communal, Le Locle aux Ponts-de-Martel a dû être interrompu une dizaine de minutes pour cause de... feux d'artifice. Ce n'était pourtant pas, comme certains l'ont supposé, une façon de célébrer la victoire avant l'issue de la rencontre. Bernard Jacot, grand artificier et membre des PAF (Pierres à Feu), a voulu fêter d'une manière plutôt explosive et éclatante le dernier soir d'Ex-pol à la halle polyvalente.

BRELOQUE LOCLOISE

Difficile de dire haut et fort que Le Locle, une ville appelée plus souvent qu'à son tour citée de la précision, valorise cette image de marque autour du stade de glace du Communal. L'horloge marquant les minutes poursuit avec une certaine vaillance le rôle qui lui est attribué depuis pas mal d'années. Pourtant, avec son cadran tout rouillé et ses quelques caprices tout à fait normaux pour une dame de cet âge, force est de constater qu'il serait grand temps de la remplacer. On pourrait ainsi inscrire, par la même occasion, les buts au fur et à mesure qu'ils sont marqués.

SONO PONLIÈRE

Eric Jean-Mairet, ancien président du HC Les Ponts-de-Martel et fidèle supporter, se déplace aux matches avec une sono. Il a ainsi la possibilité d'encourager les joueurs et de commenter la partie de façon à ce que tout le monde en profite. Il ne manque d'ailleurs pas de le faire, en y ajoutant quelques touches humoristiques. Chacun sait que sur le Communal, la petite laine est très vivement conseillée. Le Ponlier a pour sa part estimé que les organisateurs auraient mieux fait de fermer le portail pour empêcher la bise glaciale de souffler. Ils tâcheront d'y penser la prochaine fois. (paf)

LE BONHEUR DE CHELIOS

Il ne s'y sont pas trompés, les supporter biennois présents samedi à Kloten, qui se sont rués sur Chris Chelios à sa sortie des vestiaires du Schluëfweg. La nouvelle star biennoise a répondu à toutes les sollicitudes avant de préciser: «A Chicago, les hockeyeurs sont très peu sollicités. Les honneurs reviennent surtout aux basketteurs ou aux joueurs de baseball. Ici en Europe, 5000 spectateurs font plus de bruit que 18.000 aux Etats-Unis. Cela me motive énormément. Ce soir, j'ai tenu plus de quarante minutes sur la glace, parce que je sentais qu'avec mes jeunes partenaires nous étions capables d'un bel exploit. C'est fait. Oui, je suis fatigué, mais d'une fatigue saine. Et puis, la joie de mes potes m'a procuré tant de bonheur...» (al)

GAINS

Sport-Toto

3 x 12	Fr 14.963,20
39 x 11	Fr 863,30
321 x 10	Fr 104,90

Le maximum de 13 pts n'a pas été réussi. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 350.000.-

Toto-X

3 x 5 +cpl	Fr 3.920,20
27 x 5	Fr 1.113,30
1.518 x 4	Fr 19,80
17.350 x 3	Fr 3.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 190.000.-

Loterie suisse à numéros

4 x 5 +cpl	Fr 122.699,80
254 x 5	Fr 3.946,60
10.243 x 4	Fr 50.-
166.698 x 3	Fr 6.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 2.000.000.-

Joker

5 x 5	Fr 10.000.-
48 x 4	Fr 1.000.-
527 x 3	Fr 100.-
4.869 x 2	Fr 10.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 1.000.000. (si)

TV-SPORTS

TSR

22.30 Start.

DRS

22.20 Slapshot.

TSI

12.25 Eurogoal.

22.10 Sportsera.

France 2

14.45 Tiercé.

France 3

20.35 Tout le sport.

Eurosport

09.00 Eurogolf.

10.00 Danse sportive.

11.00 Marathon.

12.00 Eurogoals.

14.30 Haltérophilie.

15.30 Speedworld.

16.30 Automobilisme.

17.30 Futbol.

18.00 Eurogoals.

19.30 News 1.

20.00 Olympic magazine.

21.00 Euroski.

22.00 Boxe.

00.00 Snooker.

01.00 News 2.

BANCO JASS

♥ 10

♣ V, D, R, A

♦ 6, 7, 8, 9, D

♠ 8, V



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Concours Miss Maman

Trois Chaux-de-Fonnières en finale

Les prémices de l'heure de gloire viennent de sonner pour trois super-nanas chaux-de-fonnières. C'est avec succès qu'elles ont franchi l'étape de la sélection pour la finale à la discothèque «Le Mambo» à Lausanne.

Page 17

Neuchâtel

Action Téléthon

Les 2 et 3 décembre, l'action de solidarité Téléthon reprend sa course contre les maladies musculaires. Dans le canton, elle se concrétisera par des stands ici et là, un concert à Neuchâtel ainsi que des fêtes à Corcelles et Cernier. Sachez que si vous versez 1,16 franc, vous êtes dans la moyenne!

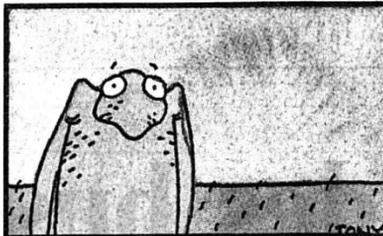
Page 20

Propriétaires de forêts

Du bois dont on se chauffe...

S'il se dessine certes quelques signes réjouissants pour les propriétaires de forêts, leur situation demeure pourtant très délicate. L'association «Chasseral» ne baisse pas les bras, la promotion du chauffage au bois appartenant aux mesures préconisées par son président, entre autres.

Page 21



Météo:

Stratus le plus souvent persistant sur le Plateau. Limite supérieure s'abaissant de 1300 à 1100 mètres.

Demain:

Stratus sur le Plateau, sinon en général ensoleillé. Baisse de la température.

Lac des Brenets
750,51 mLac de Neuchâtel
429,02 m

Fête à souhaiter mardi 29 novembre 1994: SATURNIN

7°
Lever: 7 h 55
Coucher: 16 h 464°
Lever: 3 h 15
Coucher: 14 h 234°
2000 m

L'Impartial

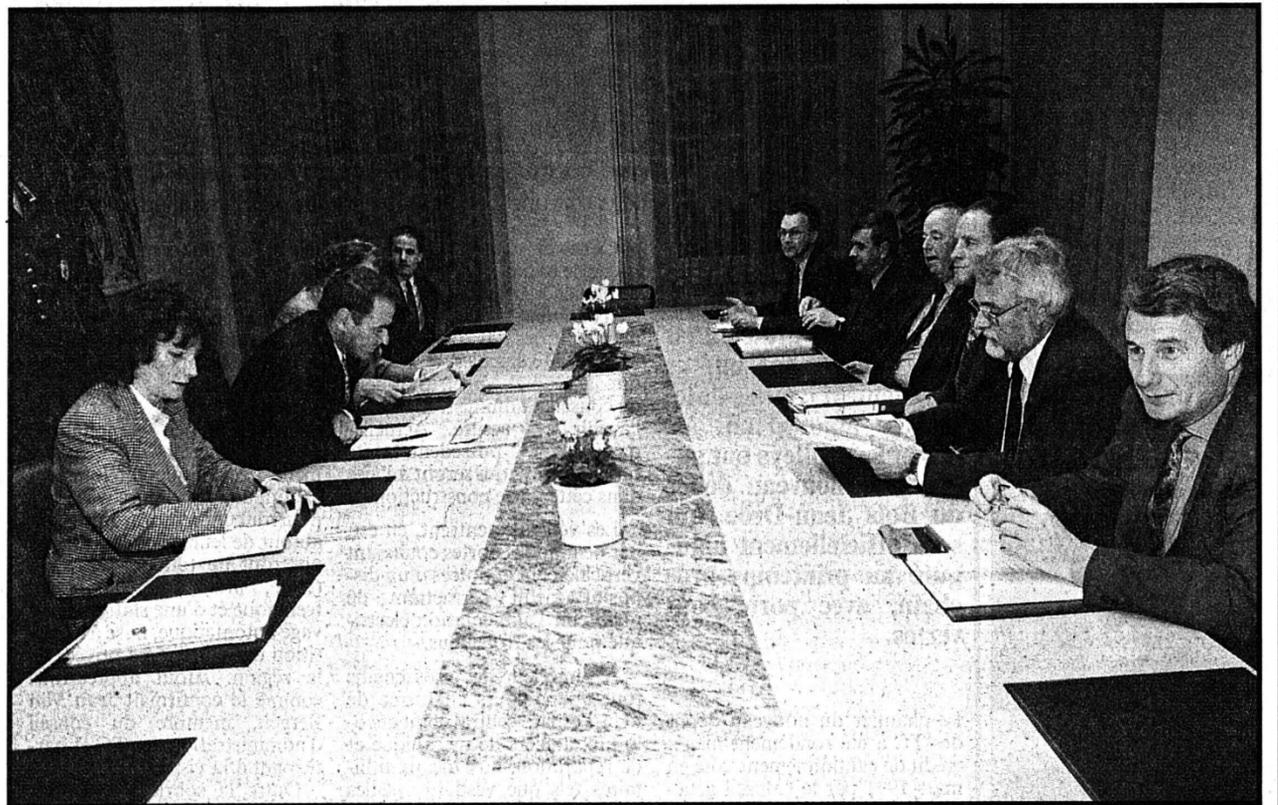
N5: les cinq conseillers d'Etat neuchâtelois font le siège du DFTCE

Espoir à rallonges

La démarche entreprise par le Conseil d'Etat neuchâtelois à Berne n'aura pas été vaine. Hier, Adolf Ogi s'est en effet engagé à présenter au Conseil fédéral, puis au Parlement, une demande de rallonge de la part du budget fédéral dévolue aux routes nationales en 1996 et en 1997 afin de permettre aux travaux de la N5 à La Béroche de débuter. Satisfaction de l'autorité neuchâteloise, même si seule la ratification formelle des Chambres, à fin 1995, permettra de transformer l'espoir d'aujourd'hui en monnaies sonnantes et trébuchantes.

«Nous ne nous attendions pas à repartir avec un chèque», résumait hier Pierre Hirschy. A défaut de chèque, le Conseil d'Etat neuchâtelois venu à Berne «in corpore» pour défendre la cause de la N5, est au moins reparti de la capitale fédérale avec l'espoir de pouvoir commencer les travaux de La Béroche dans les délais prévus.

Le conseiller fédéral Adolf Ogi présentera en effet au Conseil fédéral une demande de rallonge de 50 millions par an pour les années 1996 et 1997 du budget des routes nationales. Des sommes qui iraient entièrement à Neuchâtel, pour autant que le Parlement ratifie cette demande à la fin de l'année prochaine, lors de la présentation du budget 1996. Ces montants permettront au canton de «faire le joint» en attendant les années 98 et 99 où les subventions fédérales prévues retrouveront un rythme de croisière acceptable.



Hier à Berne

Le Conseil d'Etat neuchâtelois «in corpore» a décroché des fermes promesses de la part du conseiller fédéral Adolf Ogi. (Impar-Galley)

Dans le détail, les 56 millions du budget 1995 permettront pour l'essentiel de terminer les travaux en cours sur le tronçon de Saint-Blaise à Monruz. Si le Conseil fédéral et le Parlement adhèrent à la proposition du conseiller fédéral Ogi, en 1996 puis en 1997, ce seront 74 et 90 millions, au lieu de 24 et 40 millions prévus au titre des budgets «allégés» de la planification financière fédérale, qui seront à disposition pour le tronçon de La Béroche. «Cela suffira à ouvrir les chantiers et entreprendre le gros des travaux», estimait P.

Hirschy qui se déclarait hier «satisfait» de la proposition.

Pour l'autorité neuchâteloise, le déblocage de cette rallonge revêt une importance capitale. Pierre Dubois comme Francis Matthey n'ont pas caché que tout retard apporté aux travaux de la N5 aurait des conséquences extrêmement néfastes sur la santé de l'économie neuchâteloise comme sur sa promotion.

A l'issue de la séance, Adolf Ogi s'est déclaré conscient de la nécessité de voir le canton de Neuchâtel raccordé au plus vite au réseau des routes nationales.

Mais le chef du DFTCE a aussi rappelé que la Confédération venait de mettre près de 2 milliards de francs à disposition du canton. Au vu de l'amélioration prévisible de la conjoncture, le conseiller fédéral a bon espoir de voir ses collègues et les Chambres ratifier cette rallonge qui a valeur d'investissement avant tout.

L'hypothèse d'une modification de la répartition de la manne fédérale n'a pas été retenue par A. Ogi: «Plus de la moitié du budget des routes nationales est destinée aux cantons

romands et les projets retenus du côté alémanique sont de toute première importance. Dans ces conditions, il n'est pas imaginable de retirer à l'un au profit de l'autre». Surtout qu'à la suite des démarches neuchâteloises, les autres autorités cantonales concernées se sont fait fort de rappeler au conseiller fédéral qu'elles étaient aussi capables de crier autant fort, voire nettement plus, que les manifestants neuchâtelois de vendredi dernier si l'on s'avisait de toucher aux montants prévus à leur intention... C. P.

Centre d'exploitation de la N16

Projet réduit

Le ministre jurassien de l'Équipement Pierre Kohler a présenté hier à Delémont le nouveau projet de Centre d'exploitation de la N16, à l'ouest de Delémont. Au lieu de l'ambitieuse Tour Man-

geat rejetée par le vote populaire de mars dernier, le nouveau centre conçu par le bureau d'architecture Architrave, de Delémont, est restreint à des blocs rectangulaires relativement

compacts. Ils sont flanqués d'installations nouvelles comme les silos de saumure et un sas de débouillage des véhicules de la police. Une extension de deux modules pouvant contenir 50 fonctionnaires chacun reste possible mais n'est pas envisagée dans l'immédiat. Le projet est évalué à 35,6 millions, dont 7,2 millions à charge du canton, auxquels s'ajoute sa part liée à la N16, soit 1,3 million, d'où une dépense totale de 8,5 millions de francs.

Si le projet ne se heurte à aucune entrave politique (financement) ou administrative (opposition), le bâtiment de surveillance du trafic des tunnels de la N16 pourrait être prêt à fin 1996. Les autres bâtiments ne seront pas achevés avant 1999. Une fois le projet définitif élaboré, il sera soumis au Parlement pour approbation. Vu le montant de la dépense, la ratification populaire ne sera pas nécessaire.

V. G.

Page 23



Le futur Centre d'exploitation

Loin des «fastes» architecturaux de la Tour Mangeat. (Bist)

REGARD

L'attente

Au terme de leur entrevue, les Neuchâtelois ont obtenu hier à Berne beaucoup plus que le simple café noir que leur promettaient les «esprits acerbes» des couloirs feutrés du Palais fédéral. Si Adolf Ogi n'a pas promis monts et merveilles, il a du moins reconnu clairement et de façon très imagée «qu'on ne pouvait décemment se contenter de donner le steak au Triangle d'or et les patates aux autres».

A défaut de grives, le Conseil d'Etat neuchâtelois devra donc se contenter de ces merles-là, servis par un conseiller fédéral se déclarant au fait des besoins du seul canton universitaire à ne pas être relié au réseau des routes nationales. Surtout que ces volatiles ont été agrémentés de deux autres «mignardises» chères au cœur des Neuchâtelois: la nécessité, reconnue par A. Ogi, de «faire un effort pour les gorges du Seyon» et celle de réexaminer la position fédérale dans le dossier des transports «rail-route» entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Au passage, on relèvera que la proposition du conseiller fédéral permettra aussi de rétablir la crédibilité de la parole des sept Sages sérieusement entamée, au Pays de Neuchâtel, par le coup de la taxe d'essence, dont on avait fait passer la pilule en arguant l'achèvement dans les délais du réseau des routes nationales avant que d'annoncer les coupes sombres dans le financement des projets neuchâtelois.

Reste une question d'importance. La proposition du chef du DFTCE devra obtenir l'aval des Chambres après celui de ses pairs. Cela ne pourra se faire qu'à fin 1995. A l'heure où les entreprises neuchâteloises actives dans la construction se trouvent quotidiennement confrontées à la problématique de leur surdimensionnement en cas de tarissement de la source fédérale, les déclarations d'intention suffiront-elles à les faire patienter sans être certaines de l'issue de cette attente?

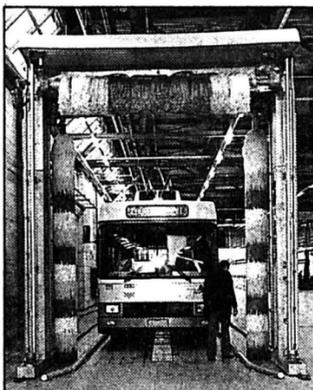
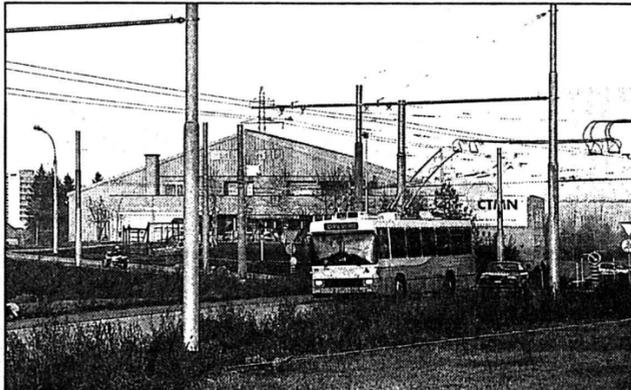
Claudio PERSONENI

Une assurance plus sociale

OUVERT SUR...
les votations, page 28

Mise en exploitation du dépôt des TC

La maison des bus



Course inaugurale de la ligne conduisant au dépôt du Bois Jean-Droz

Depuis hier, les bus et les trolleybus ont une nouvelle maison dotée d'installations performantes, telle la station de lavage.

(Impar-Gerber)

Heureux comme un trolleybus qui entre dans sa nouvelle et magnifique maison: on aurait pu en faire une chanson et l'événement fera date. Depuis aujourd'hui, les bus et les trolleybus ont gagné leur nouveau dépôt du Bois Jean-Droz, qui sera officiellement inauguré au printemps prochain, avec portes ouvertes.

Construit dans la zone industrielle, le bâtiment offre 7500 m² de plancher, soit le triple de l'ancien bâtiment près de la gare aux marchandises. Il peut abriter jusqu'à 50 véhicules, ce qui fait dire à Daniel Vogel, président du conseil d'administration, que l'avenir est assuré. Actuellement, les TC possèdent trente bus et trolleybus qui seront à l'aise dans cette vaste construction.

Les véhicules entrent, en est, par de grandes portes coulissantes verticalement et dotées d'un dispositif inédit permettant de maintenir l'alimentation électrique pour les trolleybus.

A l'intérieur, les gros engins font un parcours en forme de «U», l'espace central étant dévolu aux ateliers de mécanique et de réparation, aux locaux utilitaires tels que vestiaires, salles de formation, de réunion, etc. On y trouve encore les locaux administratifs des TC et également de la direction des TRN (Transports régionaux neuchâ-

telos). Le tout distribué de manière fonctionnelle et élégante, portant la signature du bureau d'architectes Vuilleumier et Salus. L'administration rejoindra ce nouveau toit dès le 12 décembre prochain.

Depuis hier, le dépôt et les ateliers sont en exploitation; l'espace spacieux et l'équipement technique réjouissent chauffeurs et employés. Ils pourront enfin tourner aisément autour de leurs gros engins, disposeront de tout le nécessaire (fosse, lifts) pour l'entretien technique et d'une station de lavage automatique, mise à disposition des entreprises privées de la région. Atout appréciable, comme le confirmait Jean Von Bergen, membre du conseil d'administration des TC et participant à la visite.

Outre la sobriété et l'esprit d'économie, un souci écologique a guidé cette réalisation. L'eau de pluie est récupérée pour laver les véhicules et un système de couplage chaleur-force, au gaz,

produit l'électricité nécessaire, la force thermique dégagée servant à chauffer l'eau; en journées très froides, l'appoint est fait grâce au bois, avec les excédents de la ville. La lumière est encore réglée judicieusement par ordinateurs.

Pour cette mise en exploitation officielle, Jean-Michel Von Kaenel, directeur des TRN, et Daniel Reymond, chef d'exploitation des TC, ont fait les honneurs d'une nouvelle ligne de trolleybus à quelques invités, dont Raymond Mizel, de l'Office cantonal des transports, des membres du conseil d'administration et des collaborateurs des TC.

Passant par la rue du Locle et franchissant les giratoires des Forges, du Grand-Pont et de la Combe à l'Ours (CTMN), cette nouvelle liaison, effective en 1996, est réservée actuellement au service interne des TC, mais dès janvier les courses de retour au bercail seront portées à l'horaire. I.B.

Tarifs, onde verte, etc.

Si le coût de fonctionnement du nouveau dépôt est inférieur à celui prévu, cela n'empêchera pas les transports publics de subir des hausses de tarif. L'organe de coordination de l'«Onde verte» a déjà annoncé le réajustement des cartes mensuelles dont le prix passe de 50 à 54 fr pour les adultes et de 37 à 40 fr pour les juniors et les seniors, dès janvier 1995. Cette augmentation découle de la participation réduite de l'Etat, de la stagnation des ventes et de l'introduction de la TVA. Les TC augmenteront également les prix des billets et des cartes multi-courses et modifieront légèrement les horaires de début de soirée et du samedi dès janvier prochain. (ib)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Jardiniers de la ville
Un homme vert



On sait que les jardiniers de la ville ont les mains expertes et particulièrement vertes. C'est donc tout naturellement qu'ils ont réalisé deux merveilles de bons-hommes verts qui ont été les ambassadeurs des villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel aux récentes florales de Besançon. Les Chaux-de-Fonniens peuvent encore admirer l'un de ces curieux et sympathiques bonshommes qui a pris place sur un banc devant le magasin de fleurs «Au Jardin public», sur la place du Marché. Notre photographe Henry l'a surpris lisant «L'Impartial», passionnément... (ib)

Terre des hommes
Pour tous les enfants

Les 19.000 francs récoltés par les enfants lors de la Marche de l'espoir organisée le 11 juin dernier ne sont pas, comme écrit dans l'article du 24 novembre, destinés uniquement aux enfants handicapés de la région lausannoise. Si la somme récoltée a bel et bien été envoyée à Lausanne, elle sert à aider tous les enfants malheureux répartis aux quatre coins du monde, et non pas uniquement ceux de la région lausannoise. (cm)

AGENDA

Réseaux d'échanges
Rencontre mensuelle

La prochaine rencontre mensuelle du réseau d'échanges réciproques de savoirs se tiendra ce vendredi 2 décembre à l'École de la Grande Ourse, Recrètes 18. Les intéressés pourront se retrouver autour d'un repas, dès 20 h; les inscriptions sont prises à la Croix-Rouge, rue de la Paix 71. (Imp)

Récital du Golden Gate Quartet

Dix places pour nos lecteurs



Style inimitable

De la chanson traditionnelle au pop-rock. (sp)

Le Golden Gate Quartet, c'est un «must» de la chanson traditionnelle noire américaine, le blues, le negro-spiritual, le gospel et cela depuis... soixante ans! C'est aussi un style, une sonorité inimitable. Du groupe initial, il reste aujourd'hui Orlandus Wilson, la basse du quatuor, entouré de Clyde Riddick, Chyde Wright, ténors et Paul Bremby, barython.

et chants religieux composent l'essentiel de leur récital, mais ils chantent aussi «Sixteen Tons», «Cabaret», «Miss Otis Regrets», par exemple.

Leur renommée mondiale, ils l'ont toutefois acquise avec des œuvres comme «Joshua Fit the Battle of Jericho», «Old Man River», «Swing Down Chariot», qui sont aujourd'hui encore des classiques incontournables de la musique originelle américaine.

Le répertoire des Golden Gate a, lui aussi, évolué au cours des décennies. Si les «traditionnels» sont toujours au programme, ils interprètent aussi des mélodies rock ou pop avec, bien sûr le même talent. Chants d'esclaves

C'est donc un privilège exceptionnel qui est offert à la population de notre région que de pouvoir applaudir cet ensemble, sacré vedette dans le monde entier. On ne saurait donc manquer cette soirée. (dn)

CONCOURS

Golden Gate, c'est aussi le nom d'un célèbre pont des Etats-Unis, construit trois ans après la fondation du Golden Gate Quartet. Mais dans quelle ville se trouve-t-il! New York, Los Angeles, San Francisco, Detroit? A vous de nous l'écrire sur une carte postale adressée à: «L'Impartial», Service promotion, 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds, avant jeudi 1er décembre à minuit. Par tirage au sort parmi les réponses exactes, dix places seront offertes à nos lecteurs.

● Grand Temple, jeudi 8 décembre, 20 h 15.

Feu d'appartement rue Alexis-Marie-Piaget 69

Une grosse intervention

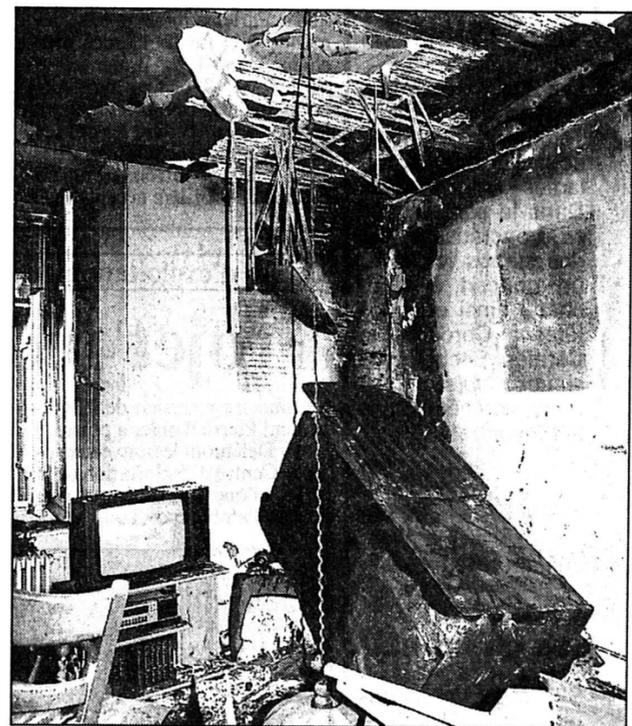
Il était 9 h 22 hier matin lorsque la police locale a été alarmée pour une fumée suspecte, rue Alexis-Marie-Piaget 69, par un habitant de l'immeuble.

Bottés et casqués, six hommes des premiers secours, placés sous les ordres du premier-lieutenant Froidevaux, sont partis en trombe, suivis par un groupe de renfort. Au total une vingtaine d'intervenants, ainsi que le major Monard, se sont rendus sur les lieux, dont les accès ont été bloqués dès les premiers instants de l'intervention.

Une épaisse fumée provenait d'un appartement du premier étage. Soutenus par quatre véhicules, dont le camion-échelle, les hommes du feu ont mis sur pied le dispositif suivant: installation d'une lance à eau en attaque sur le foyer principal, portée par une équipe munie d'équipements de protection respiratoire, et déploiement à l'étage supérieur d'une deuxième lance, en protection cette fois-ci.

Les habitants de l'immeuble ont tous été évacués, le temps de l'intervention. A l'exception pourtant de deux personnes bloquées par la fumée dans la partie supérieure de l'immeuble. Dans l'impossibilité d'emprunter les escaliers, ceux-ci ont été rejoints par un pompier. Mais le trio n'a pas eu à quitter son poste jusqu'au terme de l'opération, les risques s'y révélant nuls. Dix minutes après l'arrivée des services du feu, la situation était maîtrisée, l'incendie sous contrôle.

Dans ce vieux bâtiment largement boisé, le risque était évident de voir le feu s'étendre via planchers et murs. Il a ainsi fallu le traquer jusque dans les plafonds. C'est donc «d'une grosse



Une pièce détruite

Deux personnes ont été bloquées.

(Impar-Gerber)

intervention» dont il faut parler, estime le major Monard.

Il faut noter qu'il n'y a pas eu de dégâts d'eau dans les appartements voisins. Mais les locaux incendiés s'avèrent en piteux état: une pièce a été complètement détruite par le feu, le reste du logement a fortement souffert de la fumée. Quid des causes du sinistre? Le major Monard en était hier réduit aux conjectures: des causes techniques probablement. «On sait que la chaîne stéréo a brûlé en premier. Est-ce dû à un court-circuit? A un mégot mal éteint? L'enquête le dira». (pfb)

NAISSANCE

Patrice et Roxane
GRASS-COLETTI
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

SAVANAH

le 25 novembre 1994

à la Maternité de l'Hôpital
de Saint-Imier

Domicile: rue Principale
2613 Villeret

132-763640

Trois Chaux-de-Fonnières en finale du concours de «Miss Maman»

Une Miss mais douze super-nanas

Elles sont partagées entre le ménage, la vaisselle, les commissions et les couches-culottes. Mais les prémices de l'heure de gloire viennent de sonner pour trois super-nanas chaux-de-fonnières. Elles s'étaient inscrites, «sans trop y croire», au concours de Miss Maman 1994. Mais c'est avec succès qu'elle ont franchi l'étape de la sélection pour la finale, demain mercredi, à la discothèque «Le Mambo» à Lausanne.

des couches-culottes et de m'amuser un peu», répond la Chaux-de-Fonnière Jocelyne Hild. Mère de trois chérubins qui, jusqu'à ce jour, lui ont «bouffé» tout son temps, Jocelyne, 33 printemps, a décidé tout de go que son heure de gloire allait peut-être sonner. Idem pour Sarah Siegrist, qui, à 24 ans, a déjà rempli la magnifique mission de mettre au monde deux bambins. Valérie Garcia habite Les Breuleux. A 27 ans, maman d'un enfant, son avenir de top model ne semble pas le moins du monde bouché, d'autant plus que trois agences de mannequins seront représentées mercredi prochain lors de la grande finale.

UN SEUL CRITÈRE: ÊTRE MÈRE

Aucun autre critère que celui d'être maman ne devait être rempli pour participer à ce concours plutôt insolite. Et si pour la première fois en Suisse romande une Miss Maman va être élue, pourquoi ne serait-ce pas une maman de chez nous? L'idée d'un tel concours revient à une Vaudoise, Fabienne Barras. Mère et mannequin professionnel, elle en a tout à coup eu assez de devoir à chaque fois expliquer: «Oui, on peut être tout à la fois mannequin et mère de famille. Oui, les kilos en trop, ça peut se gommer. Non, même successives, les grossesses ne déforment pas forcément le corps d'une femme».

Des 22 concurrentes ro-



Trois mamans chaux-de-fonnières

Jocelyne Hild (No 2), Sarah Siegrist (No 4) et Valérie Garcia (No 9). (Pascal Marquis)

mandes sélectionnées pour la demi-finale qui a eu lieu mercredi passé à la discothèque Le Mambo à Lausanne, seules douze d'entre elles ont été retenues pour la grande finale qui se jouera au même endroit demain. Si elles ne défilent pas en maillot de bain, elles devront néanmoins parader en vêtements de ville, de sport et en tenue de soirée. Il est probable que ces derniers

jours d'avant l'ultime et grande finale, nos candidates soient un rien «à cran». Mais il est facile de comprendre que les nerfs peuvent en prendre un coup à l'énoncé des prix récompensant les trois gagnantes. Elue Miss Maman 1994, la gagnante se verra offrir un appartement de vacances en multipropriété à vie. La première dauphine partira en voyage avec l'élu de son cœur. Et la deuxième dauphine cein-

dra son doigt d'une superbe bague en or.

Une question vient toutefois à l'esprit. Qui profitera également de l'appartement de vacances et du voyage? Dans le fond, seule la troisième élue fera preuve, une fois n'est pas coutume, d'un certain égoïsme. En tout cas les filles, sachez bien que les Montagnons vous tiendront les pouces! C.M.

AGENDA

Séance publique du MPF

Assurance-maladie

Le Mouvement populaire des familles propose une séance publique ce mardi 29 novembre à 20 h au buffet de la gare, salle du 1er étage. En compagnie d'un spécialiste en matière d'assurance-maladie, Roger Duvoisin, on y traitera des enjeux de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie et de l'initiative «pour une saine assurance-maladie». Un problème d'importance s'il en est! (Imp)

Amis de l'opéra

Avec P.-A. Demierre

Entamant leur 9e saison sous la houlette du passionné Henri Houlmann, les Amis de l'opéra et le public en général sont invités à suivre un spécialiste en la matière, Paul-André Demierre (RSR Espace 2). Dans son exposé enrichi d'extraits d'opéras, le conférencier dressera un panorama des différents genres. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle offre de la Bibliothèque, en matière d'opéra sur cassettes vidéo. Mardi 29 novembre, 19 h 30, salle audio-visuelle de la Bibliothèque de la ville. (sg)

Claire-Voie

Ecole et toxicomanie

Le Groupe d'accueil pour les proches des toxicomanes Claire-Voie propose une conférence-débat intitulée «Prévention des toxicomanies: que se passe-t-il à l'école?», ce mercredi 30 novembre à 20 h, petite aula du collège des Forges, salle 231. Les intervenants seront Jean Guillermin, médecin des écoles, et Christine Maquelin, du Groupe information sexuelle et éducation à la santé (GIS). (Imp)

Au Britannia Pub

Laser karaoke

Le Britannia Pub propose une soirée qui sera sertie de convivialité, grâce au laser karaoke, ce mercredi 30 à 20 heures. (Imp)

Au Club 44

Mesures de contrainte?

Ferme opposé à la loi sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers (LMC), le comité pour le «non», composé du Parti socialiste, du POP, de Solidarité Neuchâtel, de trois syndicats et des organismes d'entraide, organise une conférence, ce mercredi 30 novembre à 20 h 30 au Club 44. L'intervenant sera Bruno Clément, assistant social. (Imp)

L'opération «Budget des autres» du CSP redémarre

Coup de pouce capital

Comme ses homologues romands, le Centre social protestant neuchâtelois réitère en cette fin d'année son traditionnel appel de fonds pour le «Budget des autres». Une action menée depuis plus de 25 ans. Objectif: donner un coup de pouce financier aux personnes dans le besoin. En outre, et pour la première fois, l'ensemble des CSP romands ont édité en commun un petit papillon explicatif muni d'un bulletin de versement. A disposition au CSP, rue du Temple-Allemand 23.

Octroyée à des personnes connues du CSP, c'est-à-dire à ceux qui recourent depuis quelques mois au moins aux services de l'organisation, l'aide mise sur pied grâce au «Budget des autres» est polymorphe. Longtemps, particulièrement durant la fin des années 80 notamment,

celle-ci consistait en un petit coup de pouce permettant aux bénéficiaires, en période de fêtes, de s'offrir ou d'offrir un petit plus que ne pouvait couvrir leur budget.

Actuellement, la crise aidant, la plus grande partie des fonds recueillis viennent soulager, durant toute l'année, une population confrontée à la détresse économique. On contribue par là à assurer le strict nécessaire. Véritable complément à divers autres fonds privés, ainsi qu'au soutien global offert par le CSP, «ce type de prestation contribue à éviter que certaines personnes ne tombent dans la marginalité», relève-t-on au CSP.

Les bénéficiaires sont pour l'essentiel des rentiers AVS et AI au bénéfice de prestations complémentaires, des familles monoparentales, des chômeurs,

des étudiants en proie à la gêne financière, etc.

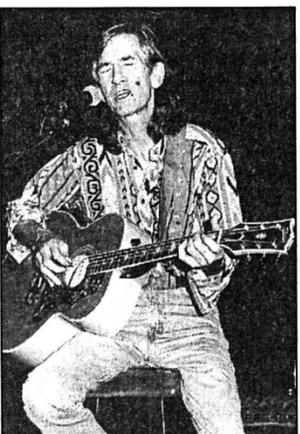
Alors que la crise frappe plus que jamais, le chiffre des donateurs est en augmentation ces dernières années. L'an passé, la récolte de fonds a permis de constituer un pactole de près 74.000 fr, réparti par le CSP entre 300 bénéficiaires de tout le canton. C'est l'illustration d'un réflexe de générosité qui se maintiendra, espère-t-on au CSP. A relever que le montant dégagé au titre du «Budget des autres» est au franc près redistribué. Les frais administratifs sont eux mis à la charge du CSP. Ce n'est pas ici le moindre des attraits de l'opération. (pfb)

● Les dons peuvent être envoyés à «Amis du Centre social protestant», 2000 Neuchâtel, au CCP 20 - 4713 - 9.

Townes Van Zandt à Bikini Test

Une tournée de trente ans

Son corps interminable est, dirait-on, de bois mort. Son visage est un parchemin infiniment douloureux. Et sa musique lui ressemble.



Un peu avant minuit samedi à Bikini Test, un spectre hante les loges de Bikini Test. Assis dans une immobilité quasi minérale, Townes Van Zandt semble totalement absent de ce monde. Ses traits expriment une infinie lassitude. Assise à ses côtés, une étrange jeune fille tout aussi silencieuse est son prolongement maussade. La pièce est pleine d'inquiétude, le silence incroyable.

Townes Van Zandt gagne la scène. Ses gestes, si lents, trahissent la dévastation d'une vie dont les péripéties et les excès sont entrés dans la légende. Pendant quinze minutes, sa guitare acoustique est sciemment chaotique, ceci sans doute à l'adresse d'une équipe de brailards exaspérés. Ceux-ci partis, le silence qui s'installe est religieux. La musique coule comme un pe-

tit filet d'eau filmé au ralenti, la voix est comme une très ancienne mémoire. Et quelles chansons! Aucun embonpoint, là non plus. La guitare acoustique est frôlée juste ce qu'il faut. Les textes, dépouillés à l'extrême, sont des chroniques boursouflées, amèrement drôles parfois, autobiographiques sans doute. De la pure poésie et un régala pour les anglophiles.

Ceci n'est pas un concert. C'est Townes Van Zandt livré comme un livre ouvert et un épisode de plus dans une vie d'être hypersensible. Comme il le dit lui-même, Van Zandt a entamé une tournée voici trente ans. Elle dure toujours, et l'étape de samedi restera l'un des spectacles les plus forts qu'il nous ait été donné de voir. Ultime. (mam - photo Raphaël Jacot)

Ecole enfantine de la ville

Directrice nommée

Directeur de l'instruction publique, le conseiller communal Jean-Martin Monsch vient d'annoncer la nomination de la directrice de l'Ecole enfantine.

«A la suite de la démission de Mme Colette Feller, directrice de l'Ecole enfantine, le poste a été mis au concours et a fait l'objet d'un intérêt certain de la part de plusieurs candidatures. Au cours de sa séance du jeudi 24 novembre dernier, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, faisant sien le préavis formulé par la commission de l'Ecole enfantine, a porté son choix sur Mme Francine Liechti.

»Née à La Chaux-de-Fonds en 1953, Francine Liechti a suivi sa scolarité obligatoire à La Chaux-de-Fonds, puis l'Ecole de préparation aux formations paramédicales et so-

ciales. Après un stage dans une crèche, elle a suivi de 1971 à 1974 l'Ecole d'études sociales pédagogiques à Lausanne où elle a obtenu son diplôme d'éducatrice maternelle.

»Sur le plan professionnel après avoir été éducatrice au Foyer Jean-Antide durant trois ans, Mme Liechti a ensuite été nommée maîtresse enfantine à l'Ecole enfantine chaux-de-fonnière. Elle a occupé successivement un poste à plein temps, un poste à mi-temps en duo puis un poste à mi-temps avec des classes à deux niveaux. Elle est en outre maîtresse de stage de l'Ecole normale de Neuchâtel et animatrice au recyclage relatif aux objectifs pour l'enseignement préscolaire du canton. Francine Liechti prendra ses nouvelles fonctions le 1er janvier 1995.» (comm)

PUBLI-REPORTAGE

GARAGE ET CARROSSERIE DES ÉPLATURES LA CHAUX-DE-FONDS - ☎ 039/26 04 55
(Ouvert le samedi matin)



M. Jean-Denis Haag et ses collaborateurs ont remis à M. et Mme Donzé une attention lors d'une sympathique cérémonie. Plus de 1000 Honda Accord fabriquées en Europe ont été immatriculées en Suisse en 1994, la 1000e a été vendue à Madame et Monsieur Henri Donzé par le Garage et Carrosserie des Eplatures à La Chaux-de-Fonds et félicités par la Direction de Honda Automobiles Suisse S.A. Genève. Monsieur Donzé apprécie les nombreuses qualités de cette voiture parfaitement adaptée à notre région et livrable en différentes exécutions allant du break 5 portes 2.0i ou 2.2i, à la limousine 4 portes 2.0i ou 2.3i en passant par le coupé 2.2i.

Quand Louis-Albert Zbinden parle de sa ville natale

Un amour sans complaisance

«Je suis très content de voir que les Neuchâtelois ont toujours leur bon accent!», lance le Loclois de Paris Louis-Albert Zbinden. Merci bien! Nous qui essayions justement de ne pas parler trop traînant... M. Zbinden habite depuis 30 ans dans la Ville lumière, ce qui ne l'empêche pas d'avoir gardé des contacts étroits dans la région. Samedi à Expol, il dédicait «Le Locle entre tradition et renouveau» dont il est le coauteur, avec un texte magnifique: «Les enfants de la baigne».

vant les filles! M. Zbinden brosse d'une plume tendre et malicieuse toute une galerie de personnages, de Georges Perrenoud au retraité des postes Stocker dit Casse-Noix, de Georges Favre-Jacot au fils Heger du Quartier «qui montait avec sa boille les soixante marches menant à notre demeure, au Raya».

AVEC PERRONS ET SANS TOURS VERTES

Mais vu de Paris, Le Locle, qu'est-il devenu? «Il a changé, forcément. Le lieu de sa naissance, ce n'est pas seulement le lieu de l'état civil, c'est un lieu où s'exerce une mémoire, qui est vivante par définition, donc appelée à se modifier par rapport à une certaine réalité». Evidemment, il y a des choses un peu rétrogrades. «Quand je suis au Locle, j'essaie de remettre les perrons aux façades qui les ont perdus, et j'essaie d'enlever les Tours Vertes...». Et de poursuivre: «Une cité se développe, change, vieillit, se renouvelle, et nous, nous sommes en face de cette cité avec le souvenir que nous avons d'elle. Forcément, il se produit un décalage. C'est là que se loge le sentiment, le regret parfois, et l'attendrissement. J'ai besoin de retrouver ici les racines de mon identité». Inversement, «que serait une ville qui ne serait pas exprimée à travers le témoignage de ceux qui l'aiment ou qui la critiquent?».

VIEUX, DONC MOCHE

Une chose que Louis-Albert Zbinden apprécie grandement, c'est le parler montagnard. «J'ai



Le rituel des dédicaces, pour «Le Locle entre tradition et renouveau»

De gauche à droite, Françoise Garcia, Louis-Albert Zbinden, François Mercier, et debout, Jean-Pierre Brossard et Louis-Georges Gasser. (Favre)

entendu dire: elle était complètement quine! Cela fait très longtemps que je ne l'avais plus entendu dire. Quand j'entends ça, je suis heureux, c'est la révélation de la permanence d'un langage».

Il estime encore «qu'il y a une attention plus vive aux maisons, à la ville. On regarde Le Locle d'un regard nouveau. Dans mon enfance, les gens se débarrassaient de leurs beaux vieux meubles au profit du pavatex. Autrement, quand c'était vieux, c'était moche!»

PARFOIS MAL LUNÉS!

Quant au mouvement des idées, y a-t-il des changements? «Difficile à dire. Dans mon enfance, on votait à gauche. On faisait la différence entre le boulot et la politique. Il me semble qu'aujourd'hui, Le Locle a basculé à droite. Il y a une assimilation entre le professionnel et le politique».

Cependant, «ici, je respire large. Il n'y a rien d'étriqué malgré la cuvette. Je trouve les Juraissiens d'une grande authenti-

cité. Ils sont parfois cabochards, mal lunés, mais ils sont sincères».

Pour conclure, Louis-Albert Zbinden rappelle que les Montagnes ont été le berceau du socialisme, de l'internationalisme. «J'aimerais qu'il y ait ici des mouvements proeuropéens, en dehors des associations qui militent pour l'Europe. Je voudrais que dans la jeunesse, il y ait un peu d'idéal européen, de telle sorte que la Suisse ne soit pas réductible à Blocher et à ces gens-là». CLD

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVE

Taxe foncière Pour mille et pas pour cent

Une erreur, due à une conversion de deux diacritiques informatiques dialoguant sur des langages légèrement différents, s'est produite dans le procès-verbal officiel de la séance du 4 novembre, (encarté pour les Loclois) dans l'édition du 25. Concernant la modification de l'article 15 du règlement sur les contributions communales et sur la taxe foncière, les nouvelles dispositions sont les suivantes en ce qui concerne les taux: 1,7 pour mille (et non pour cent) pour les bâtiments et leurs dépendances immédiates et 0,85 pour mille (et non pour cent) pour les immeubles non bâtis et les constructions rurales non destinées à l'habitation. Ces taux, plus bas que les précédents, procureront toutefois une augmentation du produit communal de la taxe foncière, dans la mesure où il est appliqué sur de nouvelles estimations cadastrales des immeubles. Autant de charges que supporteront les propriétaires, qui les répercuteront sur les locataires. A noter qu'avec une petite localité du Bas du canton seules les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont «victimes» de ces taxes foncières. (jcp)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Vente d'artisanat roumain

Dans le cadre de l'opération «villages roumains», le groupe de soutien des Ponts-de-Martel qui «parlaine» la localité de Salistea Noua tiendra un stand, samedi 3 décembre dès 8 h 30, sur la place du village. Des cartes de vœux ainsi que divers objets d'artisanat roumain seront mis en vente. Ceux-ci sont d'ores et déjà exposés dans la vitrine de la banque Raiffeisen. (Imp)

Récolte de papier Samedi 3 décembre

Dernière récolte de papier de l'année, ce samedi 3 décembre, par le HC Le Verger, organisé avec la direction des Travaux publics de la ville du Locle. A noter que seuls les paquets de journaux ficelés seront emmenés. En cas de problème, dès 13 h, un numéro de téléphone est à disposition: (039) 31 57 50. (Imp)

Noël de l'AVIVO sur fond des prochaines votations

Vous avez dit solidaires?

«Voulez-vous danser grand-mère?» entonnait l'orchestre des Décibels samedi après-midi au réfectoire Dixi. Un air de circonstance puisque de nombreuses personnes y fêtaient le Noël de l'AVIVO. Occasion de démontrer que l'âge de la retraite n'empêche pas de garder le sens du rythme. Ni le goût de rire!

«Le gouvernement n'entend pas réduire la part de gâteau réservée aux personnes âgées, malades ou en difficulté», affirmait le conseiller d'Etat Pierre Dubois, qui entamait la partie officielle. Les autorités cantonales ont notamment décidé d'adapter les rentes des prestations complémentaires au maximum de ce que prévoit la loi. D'autre part, si le projet d'Exposition nationale du Plateau central est retenu par le Conseil fédéral, «nous aurions là une bouffée

d'oxygène très importante. On pourrait dire: la crise, ici en tout cas, est momentanément finie!».

Pour sa part, Frédéric Blaser, président de l'AVIVO, évoquait la 10e révision de l'AVS. Or, la mesure visant à élever l'âge de la retraite des femmes «suffit amplement pour que nous nous y opposions». Quant à ces prestations complémentaires, M. Blaser se montrait prudent: selon la situation économique, «il n'est pas exclu qu'on redescende à l'étage inférieur. Cela dépend aussi de l'opinion publique». Conclusion: «Soyons vigilants!».

Le conseiller communal Paul Jambé a indiqué que dans son budget 95, la commune n'avait pas pris de mesures antisociales. Cela dit, il s'élevait contre l'effritement de la solidarité sociale «symptomatique du pays, où le mode de vie repose sur des va-

leurs individualistes». Les disparités sociales s'accroissent en Suisse. «C'est dans ce contexte morose que nous aurons l'occasion quasi unique dans le siècle de nous prononcer le 4 décembre sur une amélioration sensible de l'assurance-maladie. C'est l'occasion de montrer à quel degré d'estime nous prenons la solidarité entre malades et bien portants, entre hommes et femmes, entre jeunes et vieux, entre riches et pauvres...». Pour en rester au 4 décembre, M. Jambé a affirmé que «nous ne pouvons pas non plus accepter la loi de contrainte sur les étrangers».

Après la partie officielle, la musique! Les Décibels n'étaient pas seuls en piste: les accordéonistes brenassiers de «L'Echo du Pillochody» s'étaient spécialement déplacés – un geste amical et apprécié – ainsi que le chœur d'hommes l'Echo de l'Union (cld)



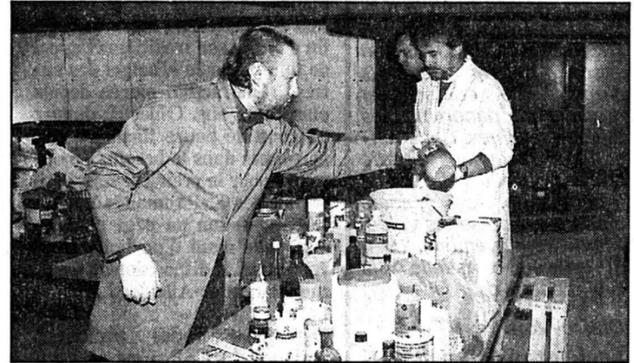
L'Echo du Pillochody

Des schwytzoises et du rythme pour un Noël un peu en avance.

(Favre)

Produits toxiques: la tonne largement dépassée

Agence Labricole



En pleine analyse

Ce n'est pas évident: 47 kilos de produits inconnus tout de même. (Impar-Droz)

Eh bien, ils sont bricoleurs, les Loclois: le dernier ramassage de produits toxiques ménagers a permis de recueillir pas moins de 881 kilos et demi de peinture (soit le 71,4% de tous les produits ramassés) contre 462 kilos l'année passée!

Au total, 1233 kilos et demi de produits divers ont été recueillis contre 811 kilos l'an dernier, soit une augmentation d'un confortable 65 pour cent. Autant dire que, comme le relevait la conseillère communale Josiane Nicolet, «nous pouvons nous réjouir de la prise de conscience des gens, et qu'ils répondent à ce que nous leur offrons». Rappelons que ce ramassage est gratuit. Et Mme Nicolet de poursuivre: «Il est important que nous puissions maintenir ce service. C'est éducatif, donc, c'est rentable!» Propos auxquels adhère pleinement André Gaudreau, du Service de l'environnement.

Ces produits ont été triés dans le hangar des Travaux publics sous la houlette de l'inspecteur cantonal des toxiques, Bernard Schneider et de son adjoint, Pas-

cal Castellani, ainsi que par Bernard Zmoos, de la STEN et André Blaser, chef de la voirie assisté de Roger Baumgartner.

Il y avait un peu de tout dans cette marchandise, même «du mortier cosmétique, pour ravalements de façades»! Du DDT, pourtant interdit depuis 1972, rappelait Bernard Schneider, des filtres pour eau tout neufs, et bon nombre d'autres produits même pas déballés, comme par exemple des plaquettes antimoustiques... Quelques chiffres en vrac: 50 kilos de produits de nettoyage, 32 kilos de solvants non chlorés et 500 grammes de solvants chlorés, 15 kilos de produits photo, 16 kilos de médicaments, 500 grammes de mercure, 15 kilos de pesticides... Des produits qui seront comme d'habitude acheminés à la STEN, à Cridec, à «Visage» à Lausanne (les médicaments) ou que l'on va recycler (les engrais). Les services de l'Etat ne sont pas rétribués pour ce genre de prestations, ce qui n'a pas empêché la commune de faire un petit geste, l'autre jour, pour remercier «cette équipe dynamique», à l'issue de l'apéro qui a suivi le tri. (cld)

Le Refrain/Biaufond: usine électrique à l'arrêt pour un an

Réparation lourde et dangereuse

L'usine hydroélectrique du Refrain, arrêtée depuis le 25 août dernier en raison d'un éboulement survenu dans le tunnel d'amenée, ne reprendra pas du service avant la fin 95.

EDF (Electricité de France) a donc opté pour une consolidation complète et générale de la totalité de cette galerie de 1746 mètres, plutôt que de traiter seulement la partie de la voûte qui s'est effondrée. « Cette galerie ancienne (ndlr: 1907) a subi beaucoup de petites réparations dans le passé mais rien d'important, c'est pourquoi nous avons décidé une restauration durable », observe Gérard Huyghe, responsable du groupement Jura-Morvan Energie Est.

Le coût de cette option sera évidemment très élevé, probablement plusieurs dizaines de millions de francs, d'où une étude fine des devis soumis aux entreprises avant qu'EDF donne son feu vert.

Il faut savoir en effet que la galerie a été creusée dans du « rocher qui n'est pas bon » et que par sécurité une coque en béton la renforce. La facture sera lourde compte tenu de ces éléments, mais EDF préfère donc « une solution par petits bouts » à une intervention massive.

Cela impliquera au moins une année de travaux, ceux-ci devant démarrer normalement courant janvier. L'usine du Refrain, productrice de 60 millions de kw/h par an, accuse depuis sa neutralisation fin août, une

perte d'exploitation chiffrée à un million de FF mensuel. Son arrêt n'entraîne cependant aucune incidence sur la distribution d'électricité, dans la mesure où le réseau est interconnecté au niveau national tandis qu'autrefois le courant électrique produit au Refrain était consommé dans la région.

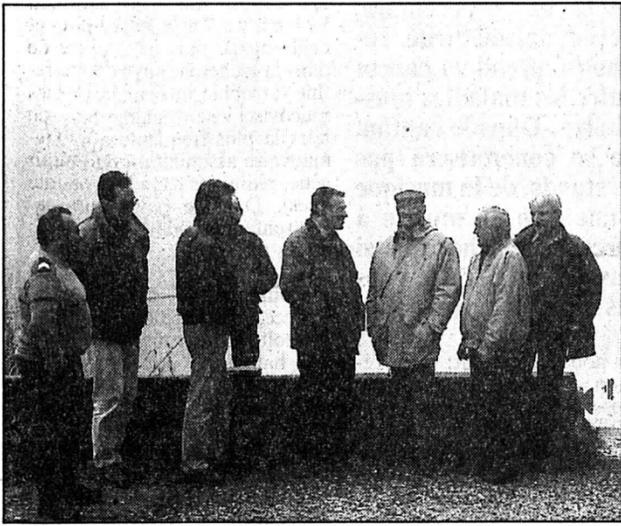
PÊCHEURS MÉCONTENTES

L'abaissement du niveau du lac de Biaufond, réservoir de la centrale, motivé en août pour établir un diagnostic précis de l'incident et déterminer ensuite les moyens techniques de la thérapie, se prolongera évidemment durant l'année de travaux. Le passage de la cote 609,50 à la cote 606,50 maintient le tunnel d'amenée hors de l'eau, condition indispensable pour qu'hommes et machines puissent y travailler.

Seulement le niveau de la retenue de Biaufond n'est plus suffisant pour autoriser la pêche aux carnassiers dont l'interdiction vient d'être prolongée jusqu'au 31 janvier dans ce secteur de deuxième catégorie. Seule la pêche au coup de la rousse et de la brème n'est pas concernée par cette disposition préfectorale.

La société de pêche « La Franco-Suisse », s'est naturellement faite l'interprète auprès d'EDF de la grogne des pêcheurs. « Tout le monde rouspète », reconnaît André Triboulet, président de La Franco-Suisse. Aussi, M. Huyghe évoque la possibilité de « remonter le niveau du lac à une cote raisonnable tout en garantissant la sécurité des travaux ».

Cette concession pourrait se réaliser par un renforcement des



Barrage du Refrain

Electriciens et pêcheurs recherchent un compromis.

(Impar-Prêtre)

vannes d'entrée du barrage afin d'assurer une étanchéité totale du canal d'amenée où des dizaines d'ouvriers seront à l'œuvre. André Triboulet espère « disposer d'un débit régulier et journalier de quatre m³/seconde pendant les travaux au lieu des 600 litres actuel, auquel cas un assouplissement de l'interdiction de la pêche au lancer pourrait être obtenu ».

Le président de La Franco-Suisse déplore en outre « l'effet de chasse, très préjudiciable pour les fraies de truites, produit par le barrage du Châtelot en amont qui lâche soudainement 21 à 28 m³ d'eau par seconde, des éclusées qui ne sont plus amorties aujourd'hui par le Refrain ».

La Franco-Suisse a déposé sur le bureau d'EDF « une demande de compensation financière pour le préjudice subi par les pêcheurs et la rivière ». A. Triboulet signale d'ailleurs, qu'au cours de la deuxième quinzaine de décembre, le SRAE (Service régional d'aménagement des eaux) rendra publique son enquête de deux ans relative à l'impact des ouvrages hydroélectriques sur la faune piscicole du Doubs franco-suisse.

En tout cas, André Triboulet, qui « aurait pu organiser une manifestation de 1000 pêcheurs à Biaufond, a choisi pour l'heure le dialogue avec EDF soulignant « le bon climat des pourparlers ». (pr.a)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80

Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Orsans

La fugue d'un bébé

Grosse frayeur lundi en début d'après-midi pour les proches d'un enfant de 16 mois porté disparu à Orsans près du Valdahon. Le garçonnet a échappé à la surveillance familiale vers 13 heures. Après de longues minutes de recherches vaines, l'alerte était donnée aux gendarmes du Valdahon. On redoutait alors la pire, dans la mesure où la maison est située non loin d'une petite rivière. Les sauveteurs ne lésinèrent pas sur l'effectif et mobilisèrent près de quarante hommes. Les gendarmes du Valdahon renforcés par des membres de la compagnie de Baume les Dames ainsi que l'équipe cynophile de Besançon étaient à pied d'œuvre vers 15 h 30. Ils s'apprêtaient à ratisser les alentours du domicile, lorsque des voisins mirent un terme à leurs préparatifs. Ils avaient découvert l'enfant qui s'était réfugié dans une maison inoccupée, proche du domicile familial. P.Sch.

AGENDA

Morteau

Kermesse protestante

La kermesse protestante de Morteau se déroulera le samedi 3 décembre à partir de 14 h à la salle Klein à Morteau. (pr.a.)

Delle: trafic de voiture de luxe

Une Rolls Royce aux enchères

Les douanes de Delle à la frontière suisse, près de Belfort, proposeront aux enchères une Rolls Royce, saisie il y a deux ans et ayant appartenu à la secte Moon.

Cette splendide « Silver Spirit » avait été confisquée le 7 août 92 du poste frontière de Delle. Les douaniers, intrigués par une plaque d'immatriculation maladroïtement falsifiée, avaient alors poursuivi leurs investigations. Ils découvrirent en outre que son propriétaire, un commerçant lorrain ne possède pas de papiers en règle. Ce dernier

avait alors expliqué aux douaniers qu'il avait échangé cette limousine contre une Jaguar achetée en Allemagne.

La transaction s'était effectuée, semble-t-il, au Luxembourg. Le commerçant s'apprêtait à revendre cette Rolls en Suisse, au prix de 250.000 FF, lorsqu'il s'est fait intercepter. Il n'était d'ailleurs pas à sa première expérience, puisqu'il avait déjà importé plusieurs voitures de luxe au profit de clients suisses.

Cette Rolls Royce, comme les précédents véhicules haut de

gamme acquis à l'étranger par ce trafiquant, est entrée en France illégalement. En effet, ce commerçant n'a pu fournir de papiers de dédouanement pour cette voiture dont les droits et taxes d'importation s'élevaient à 46.000 FF.

Cette Silver Spirit bleue, qui sera vendue aux enchères au printemps prochain, aurait appartenu avec onze autres modèles du même type à la secte Moon. La justice américaine l'aurait saisie une première fois, puis libérée de cette astreinte. Elle a ensuite été immatriculée

en Floride avant de traverser l'océan pour arriver au Luxembourg. De là, elle a rejoint Delle, demeurant deux ans dans l'anonymat à l'abri dans un garage jusqu'à ce que son propriétaire lui trouve un acquéreur en Suisse.

La valeur de cette Rolls de 1981 est estimée à 250.000 FF. Une somme qui aurait peut-être permis à ce commerçant indolent, de verser une caution pour acheter sa liberté au lieu de purger actuellement une peine de prison à Nancy pour une affaire de droit commun! (pr.a.)

IMMOBILIER

AU LOCLE

3 pièces, balcon

Refait à neuf
Sanitaires, bloc cuisine
Mensualité dès Fr. 651.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-6073

A vendre pour investisseur

3 IMMEUBLES

Deux au Locle et un à Couvet.
Très bien centrés.
Rendement net 9,5%.
Ecrire sous chiffres
K 157-714126 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

AU LOCLE

Idéal pour personne seule 2½ pièces 53 m², balcon

Calme - Vue imprenable
Mensualité dès Fr. 548.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-6083

À LOUER

AU LOCLE

Appartement de 2 pièces ou atelier

Cuisine, WC.
Libre:
à convenir.
Tél.
039/232 657
132-762732

SAINT-IMIER

Superbes appartements rénovés à neuf, cuisine agencée avec lave-vaisselle, vitrocéram, salle de bains et WC séparés.

3½ pièces 83 m² + balcon 10 m²

mensualité: Fr. 715.- + charges

2½ pièces 68 m² + balcon 10 m²

mensualité: Fr. 495.- + charges

Fonds propres à convenir

Renseignements et visites:
☎ 032/23 63 11 6-55844

Invitation aux conférences de René Galbès

Vendredi 2 décembre 1994 à 20 heures

«Le jeûne et la délivrance»

Samedi 3 décembre 1994 à 20 heures

«Le jeûne et le réveil»

Salle des Musées, Le Locle

Organisées par l'Eglise Evangélique, rue de France 21
Entrée libre 157-714303

L'annonce,
reflet vivant
du marché

OFFRES D'EMPLOI



Jean-Daniel
Schindelholz

Concessionnaire eau
et gaz des villes de
La Chaux-de-Fonds
et du Locle

Jeanneret 9-11, 2400 Le Locle
☎ 039/31 65 00

cherche un
installateur sanitaire
qualifié ou un réparateur

Téléphonez ou envoyez vos offres par
écrit. 157-714316

DIVERS

ESSO Snack & Shop

L'achat rapide près de chez vous !

- horaires d'ouverture pratiques
- sans soucis de parking
- vaste assortiment
- produits de marque
- pain et croissants le dimanche



ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

Roger Simon

La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 42 42

ENTILLES SA - STAND SA

Girardet 27 - Le Locle - ☎ 039/312 941

132-763596

Les 2 et 3 décembre, à Neuchâtel, au Val-de-Ruz, au Val-de-Travers et à La Chaux-de-Fonds

Téléthon 94 est dans la course

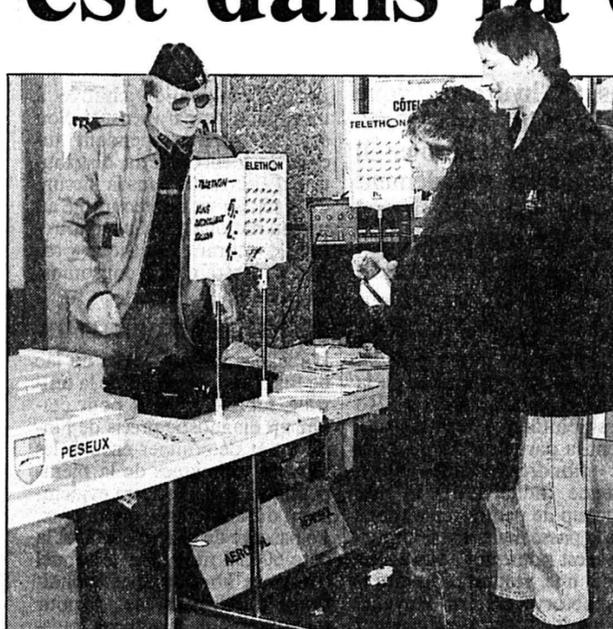
Les 2 et 3 décembre, l'action de solidarité Téléthon reprend sa course contre les maladies musculaires. Dans le canton, elle se concrétisera pas des stands, de la musique et une fête du muscle à Corcelles. Sachez que si vous versez 1 fr 16, vous êtes dans la moyenne!

«On nous dit souvent: votre Téléthon, c'est bien joli mais que faites-vous avec notre argent?» A force d'entendre la question mille fois répétée, Jacques Rognon, du comité national d'organisation, a pris sa petite machine à calculer pour expliquer et comparer.

Explications. L'argent récolté (2,18 millions sur l'ensemble de la Suisse en 1993) se répartit ainsi: 10% pour les frais, le reste étant divisé moitié-moitié pour la recherche et l'aide sociale (aux malades et leur famille). Au to-

tal, depuis son lancement en Suisse il y a 7 ans, le Téléthon a déjà engagé plus de 2 millions dans la recherche sur la myopathie (atrophie musculaire) et la mucoviscidose (maladie héréditaire la plus fréquente qui, par mauvaise assimilation de l'oxygène, réduit les capacités physiques). Dans le pays, quelque 7000 enfants et adultes souffrent de ces maladies.

Comparaison. En 1993, la France, initiatrice du Téléthon, a récolté 90 millions, soit 1 fr 58 par habitant. Globalement, la Suisse, elle, totalisait 32 centimes par habitant. Sévère comparaison. Disséquée par région, elle devient plus encourageante: le Tessin a caracolé avec 2 fr 40 par habitant, la Suisse romande a récolté 75 centimes, tandis que la Suisse allemande, où la télévision ne joue guère le jeu, a tiré la statistique vers le bas avec ses maigres 4 centimes par habitant. Le détail des cantons romands révèle que Neuchâtel se place en tête de liste - et de loin - dans la générosité (1 fr 16). Joli score.



Action Téléthon 1994

Cette année, comme les précédentes, les Neuchâtelois répondront à l'appel de solidarité lancé par les pompiers, les corps de protection civile et autres bénévoles pour un geste en faveur maladies musculaires. (Henry-a)

Cette année, les 2 et 3 décembre, la population répondra une fois de plus à l'appel: des dizaines de bénévoles (pompiers et protection civile, notamment) ont préparé des animations de toute sortes:

- stands dans la plupart des communes du Littoral, du Val-de-Travers, aux Ponts-de-Martel et à La Chaux-de-Fonds.

- folle nuit du muscle organisée vendredi (dès 18 h) à Corcelles (salle de spectacles) par la Fédération de Bras de Fer. Samedi, jazz non-stop jusqu'à 22 h.

- concert à Neuchâtel (Temple du Bas) de quatre groupes de la région (jazz, fanfare, cœur). Vendredi, 20 h 30.

- journée d'animations à Cernier (salle des fêtes, dès 14 h), où se succéderont le ventriologue Roger-Alain et le comédien Pierre Miserez. Organisation Val-de-Ruz Jeunesse aidés des pompiers et des samaritains. (se)

● Action Téléthon: ccp 10-16-2. Tél: 155 2232.

Rédactions

NEUCHÂTEL

(canton)

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

LITTORAL

NEUCHÂTEL (ville)

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

AGENDA

Boudevilliers

L'action Téléthon des pompiers

Dans le cadre de l'action Téléthon 1994, les pompiers de Boudevilliers organisent une collecte et un souper choucroute. Celui-ci aura lieu vendredi 2 décembre, dès 19 h, à la salle polyvalente du collège. Inscription jusqu'au 29 novembre auprès du Capitaine Vuillemez. Les personnes qui désirent soutenir cette action peuvent le faire jusqu'au 3 décembre en s'adressant à la boulangerie Frey (bulletins verts à disposition). (jm)

Neuchâtel

Le GATT et l'économie suisse

«La portée du cycle de l'Uruguay du GATT pour l'économie suisse»: tel est le thème de la conférence que présentera Pierre-Louis Girard, ambassadeur et délégué aux accords commerciaux, invité par la Société neuchâteloise de science économique. Jeudi 1er décembre, 17 h 30, aula de l'Université de Neuchâtel, avenue du 1er Mars 26. (comm-se)

Cave aux moines et Case à chocs

Musique et humour

Le groupe Harred Crowd propose un concert à la Cave aux moines (sous la Rotonde), dans un décor signé Jonathan Delachaux, mercredi 30 novembre à 21 heures et vendredi 2 décembre, même heure, à la Case à chocs. Au programme, de l'humour et des musiques sur instruments originaux, tels que cor des alpes, tuyau d'arrosage et sitar indien. (sg)

Neuchâtel

Festival Terre des hommes

Vendredi prochain, la «Case à Chocs» à Neuchâtel résonnera au son de quatre groupes neuchâtelois, «Deux pièces cuisine», «Hatted Crowd», «Moonraiser» et «Laugh». Ils distilleront leur blues, funk, rock et reggae à l'enseigne d'un «Festival Terre des hommes». Les profits de cette soirée seront en effet versés en faveur du programme Sida de Terre des hommes en Asie et, en particulier, en Thaïlande. Début du concert: 21 heures. Ouverture des portes: 20 h 30. (comm-se)

Les juniors entreprises à Neuchâtel

Sous le signe du défi

L'Union suisse des junior entreprises (USJE) était ce week-end en assemblée à Neuchâtel. L'occasion de partager expériences et perspectives sous la conduite du nouveau président de l'association, le Neuchâtelois Sven Engel.

A l'exception de celle de Genève, toutes les «juniors entreprises» étaient représentées avant-hier au Chanet, pour la première assemblée générale du mouvement sur territoire neuchâtelois.

TOUR RÉUNIS POUR DEUX JOURS

Une quarantaine d'étudiants, en provenance des Hautes écoles de Saint-Gall, de Zurich, de Lausanne, de Fribourg et bien entendu de Neuchâtel, ont ainsi pu siéger pendant deux jours dans les locaux de la caserne.

«La rencontre a été l'occasion de fructueux échanges», explique Adrien Hofmann, membre du bureau de JEUNE Consulting, la «junior entreprise» de l'Université de Neuchâtel. Les débats se sont centrés sur la manière d'intéresser et d'intégrer les nouveaux membres.

GROS EFFORTS NÉCESSAIRES

Si pour les «juniors» des grandes écoles zurichoise ou lausannoise, cela ne pose pas de problème particulier vu le nombre d'étudiants et l'engouement que suscite la formule, pour une petite université comme celle de Neuchâtel, on s'aperçoit qu'il faut vraiment faire beaucoup d'efforts, constate A. Hofmann. Ici, c'est cette motivation propre aux grands centres universi-

taires qui fait un peu défaut aux «étudiants» neuchâtelois, constate le responsable: «On saisit peut-être moins l'importance du rôle d'interface que joue une junior entreprise».

«SPONSORING» PROVIDENTIEL

Outre une partie de formation sur le thème de la concurrence déloyale, le programme de la rencontre a aussi permis à la junior neuchâteloise de présenter sa manière de gérer les coûts. Au chapitre «finances», à relever encore que l'USJE a pu décrocher un «sponsoring» sur trois ans d'une grande entreprise suisse qui lui permettra de «souffler» dans sa chasse au financement et de se consacrer à l'élaboration de nouvelles actions. (cp)

Tribunal de police du Val-de-Travers

Le téléphone pour exutoire

En proie à des problèmes psychiques, V.T. utilise le téléphone pour exutoire. Pour injures et consommation de haschisch, le jeune homme a été condamné hier par le Tribunal de police du Val-de-Travers, à 5 jours d'arrêts (sursis un an) et 300 francs d'amende.

En quatre mois, T. téléphone à plusieurs dizaines de reprises à la plaignante. Jusqu'à onze fois en une seule nuit! Ses propos? «Je ne préfère pas répéter ce qui a été dit, c'est grossier», lâche le juge Schneider. «Obscène même!», ajoute le prévenu. Et le président de préciser: «En Suisse, il y a le 156 pour cela».

ABANDON DE BLESSÉ

C.P., 58 ans, comparait pour infractions à la loi sur la circulation routière, lésions corporelles par négligence, abandon de blessé et ivresse au volant. Le Ministère public demandait une peine de 14 jours d'emprisonnement et 1500 francs d'amende.

Circulant en direction de Noiraigue, P. aurait débordé sur la piste de gauche, peu après la bifurcation pour la Côte de Ro-

sières, et heurté un motard arrivant en sens inverse. Ne se rendant compte de rien, P. a continué sa route avant de faire demi-tour.

ALCOOLÉMIE DE 1,69 POUR MILLE

Le prévenu explique ne pas se souvenir des circonstances exactes de l'accident. Il était dans le cirage, à cause du choc. Mais pas à cause de la quantité bue?, s'étonne le juge lui rappelant que la prise de sang a révélé une alcoolémie de 1,69 pour mille. Non, répond P. sans hésitation. D'ailleurs, celui-ci ne comprend pas pourquoi le motard ne l'a pas évité...

JUGEMENT L'ANNÉE PROCHAINE

Pour démêler l'écheveau, le juge a ordonné une vision locale. Il entendra encore un gendarme et un témoin avant de prononcer son jugement. Mais pas avant l'année prochaine. (mdc)

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut greffière.

Correctionnel du Val-de-Travers

Héroïne au menu

Réuni hier en audience préliminaire, le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers s'est penché sur une affaire d'héroïne. La justice reproche à J.-P.P., absent hier par crainte d'être arrêté, des infractions graves à la loi fédérale sur les stupéfiants.

De juillet 92 à juin 94, le prévenu acquiert entre 63 et 68 grammes de blanche. Il en consomme 30 grammes et revend le solde à divers toxicomanes. P., qui admet tous les faits selon son avocat, devait également comparaître pour le vol d'un sac à main dans un bar, un sac contenant... 6 francs et divers papiers.

JURÉS TIRÉS AU SORT

Hier, le président a tiré au sort les deux jurés et les deux suppléants. Il s'agit, respectivement, de Jacques-Aurèle Guye, de Bernard Cousin, de Jacques Baehler et de Jeannette Stuedler. L'audience de jugement aura lieu au début de l'an prochain. (mdc)

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut greffière.

Débat sur les mesures de contrainte

Annulé faute de combattant!

Ce soir, le comité neuchâtelois «Non aux mesures de contrainte» avait prévu un débat sur la loi soumise au verdict du peuple dimanche 4 décembre. Ce débat est annulé faute de contradicteur!

Professeur de droit à Genève, Andréas Auer avait en effet accepté l'invitation du comité à la condition expresse que le débat soit contradictoire. Un mois durant, le comité s'est efforcé de lui trouver un contradicteur. En pure perte: aucun politicien neuchâtelois d'envergure n'a accepté de défendre les mesures de contrainte. Certains, précise le comité, ont refusé pour des

questions compréhensibles d'agenda, d'autres, plus nombreux, ont avoué qu'il leur était difficile de défendre ces mesures...

Le comité a ensuite lancé un appel au Département fédéral de justice et police qui avait promis le contradicteur tant recherché avant d'annoncer qu'il ne trouvait personne capable de tenir le débat en français!

C'est donc faute de combattant que le Comité neuchâtelois qui regroupe le Parti socialiste ainsi que des organismes d'entraide, s'est vu contraint d'annuler le débat prévu. (comm-se)

Séchoir du Val-de-Ruz

Investissements pour un sauvetage

Les séchoirs à herbe ne sont plus légion dans le canton de Neuchâtel. Celui du Val-de-Ruz sera d'ailleurs le dernier de la république. Vendredi soir, réunis en assemblée extraordinaire, les membres de la Société de séchage du Val-de-Ruz ont accepté une demande de crédit de 300.000 francs en vue de moderniser les installations.

C'est dans un local totalement vide, les anciennes installations bruyantes et non rentables ayant été démontées, que les membres se sont retrouvés. A noter que le réservoir à mazout subira bientôt le même sort et sera remplacé par un système à gaz, plus écologique.

Présidée par Paul Soguel, l'assemblée a été suivie par quelque 50 personnes. Après avoir étudié plusieurs offres, le comité s'est décidé à acheter les installations du séchoir du Val-de-Travers, lequel disparaîtra (la société d'agriculture de ce district cherche actuellement un acheteur pour le bâtiment et le terrain). Des machines seront également acquises à Konolfingen.

Les nouvelles installations prévoient un chariot d'acheminement, un foyer, un tambour, une presse et un refroidissement pour les granulés. Les travaux commenceront au plus vite. A noter encore que la Société de séchage du Val-de-Ruz dispose de fonds propres pour 110.000 francs. (mdc-ha)

Neuchâtel: les étudiants discutent

«Quelle Uni voulons-nous?»

Qu'en est-il du numerus clausus? Du pouvoir dans l'Université? Du système des bourses? De la baisse des budgets alloués à la formation?

A cause d'une politique universitaire qu'elle juge aujourd'hui «préoccupante», la Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel ainsi que des organisations étudiantes d'autres uni-

versités, ont décidé de s'accorder une journée de réflexion, demain mercredi 30 novembre.

A 14 h, un débat contradictoire réunira étudiants et gymnasiens ainsi qu'un professeur entouré des autorités universitaires et cantonales. Ensuite de quoi, un charte de revendications communes sera discutée et votée par les étudiants. (comm-se)

Renan: l'Association des propriétaires de forêts «Chasseral» en assemblée

Du bois dont on se chauffe...

Bostryches affaiblis, transformation du bois en reprise, prix des grumes à nouveau à la hausse: il se dessine certes quelques signes réjouissants pour les propriétaires de forêts. Mais leur situation demeure pourtant très délicate, en raison notamment du cours du franc suisse. Reste que l'association «Chasseral» ne baisse pas les bras, la promotion du chauffage au bois appartenant aux mesures préconisées par son président, entre autres.

tons pas les cotisations de nos membres, nous courrons à la faillite. Pensez-y pour l'an prochain...»

Le président rappelait que cette hausse est rendue inévitable par l'augmentation des cotisations due à l'Association cantonale bernoise (+ 50% en 1992!) et celle que le Cercle forestier du Jura bernois a d'ores et déjà annoncée.

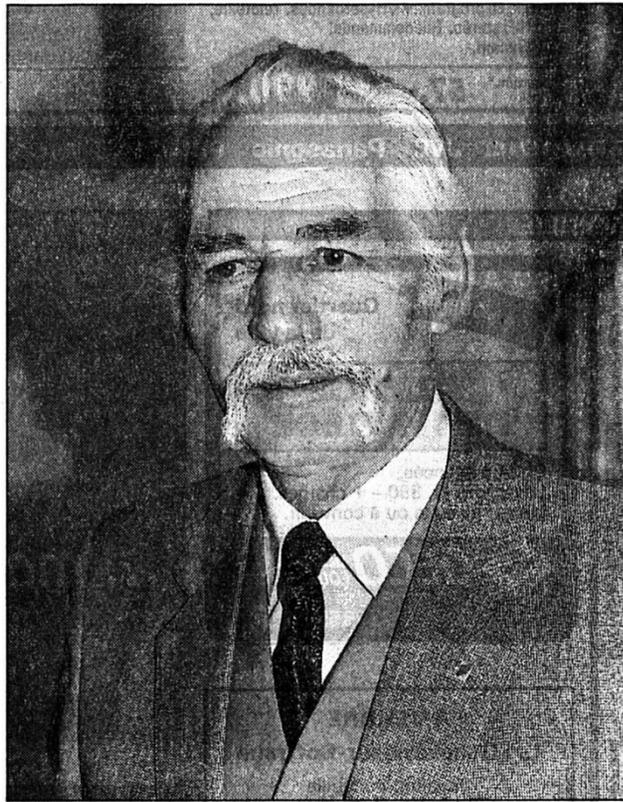
Au chapitre des mutations, l'assemblée enregistrait avec regret le départ de deux membres, à savoir Francis Spycher, de l'Envers-de-Sonvilier, et la Commune bourgeoise de Péry.

L'année prochaine, pour des assises qui marqueront dignement ses trois premiers quarts de siècle, l'association se réunira à Sonceboz-Sombeval.

SANS GRAND ESPOIR...

Présentant son premier rapport présidentiel, Roger Meyrat faisait le tour des nombreux sujets débattus par le comité en cours d'exercice. Un comité qui a pris connaissance, au printemps dernier, du projet relatif à la construction d'une usine écologique de cellulose à Romont, avec une participation financière des propriétaires de forêts. Une étude dont le président soulignait qu'elle est sans doute vouée à l'échec, sachant les mauvaises expériences faites dans ce domaine en Allemagne.

Au chapitre des bonnes nouvelles, Roger Meyrat mentionnait le prix du meilleur apprenti forestier-bûcheron décerné à Paul-André Juillerat, d'Orvin, la légère hausse du prix de vente des grumes recommandée par l'association cantonale et la re-



Roger Meyrat

Le président de l'association présentait samedi son premier rapport annuel.

prise d'activités de la scierie «La Raisse», de Sonvilier, annoncée pour le courant de l'année prochaine.

Reste que le bois de râperie se vend désormais à des prix dérisoires et donc non rentables, qui

est remplacé par le papier recyclé ou les déchets de scieries. Ce qui faisait affirmer au président: «Il y a lieu de promouvoir le chauffage au bois, bien que le mazout soit moins cher. Peut-être parviendrons-nous ainsi à une perte moins importante.»

Comme bien d'autres secteurs, le marché du bois souffre d'un franc suisse trop lourd, qui handicape sérieusement les exportations de grumes et de sciages, en baisse cette année. Renaud Baumgartner ne manquait pas de le souligner dans son tour d'horizon du marché, en précisant que les importations de sciages et de produits du bois semi-finis et finis, se sont nettement accrues durant le premier semestre 94.

Résultat: les volumes de bois ont à nouveau augmenté sur le marché suisse. «Heureusement, l'industrie du bois a vu la demande des usines s'amplifier, ce qui s'est répercuté sur le prix des bois à panneaux», ajoutait-il.

Quant à l'écoulement du bois d'industrie, M. Baumgartner rappelait que l'association continue d'en assurer l'écoulement en vertu du contrat collectif de l'organe cantonal; ce qui rend service aux propriétaires, en leur garantissant la prise en charge d'une part, le paiement au prix indiqué d'autre part.

ENFIN!

Au chapitre des bonnes nouvelles, Renaud Baumgartner soulignait que les attaques du bostryche sont demeurées faibles cette année, contrairement à ce que l'on craignait au printemps.

Par ailleurs, pour la première fois depuis longtemps, les prix des grumes ont non seulement cessé de diminuer, mais se sont même élevés entre 93 et 94! (de-comm)

Rédaction
du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Grand Conseil

Nouveau député

Le Conseil exécutif a pris connaissance de la démission présentée par la députée Stephanie Baumann-Bieri, de Suberg. Walter Liniger, de Lyss, la remplacera sur la liste du Parti socialiste et des syndicats de la circonscription électorale d'Aarberg. (oid)

La Neuveville

Home Montagu

Le canton de Berne vient d'allouer une somme de 100.000 francs pour l'élaboration d'un projet de rénovation du foyer pour personnes âgées Montagu, à La Neuveville, qui est installé dans un bâtiment construit voici plus de 130 ans. (oid)

Bienne

Aménagement

Le canton de Berne accorde 676.000 francs de subventions pour la deuxième phase de la révision de l'aménagement local. (oid)

Corgémont

Les chanteurs pensent région

A l'occasion de sa toute récente assemblée annuelle, le Männerchor «Eintracht» de Corgémont, qui compte 21 membres, a notamment décidé d'intensifier sa collaboration avec d'autres sociétés de chant de la région. Parmi les personnes récompensées, mentionnons tout spécialement Jean-Pierre Lüthi, président depuis trente ans, également directeur, et qui compte 41 années de sociétariat. (gl)

AGENDA

Canton de Berne

Prix de musique

La Commission bernoise de musique a décerné le grand prix de musique du canton à Joe Haider, pianiste, compositeur et professeur de musique. En outre, elle a attribué deux prix du mérite, l'un au «Bernier Streichquartett» (quatuor à cordes) et l'autre à l'«Interessengemeinschaft für improvisierte Musik» (association pour la promotion de la musique improvisée). A l'occasion de la cérémonie de remise des prix, ce mercredi 30 novembre à Berne (Centre culturel Dampfzentrale, 19 h), tous les lauréats interpréteront des extraits de leurs œuvres. Cette cérémonie est publique et l'entrée libre. (oid)

Dimanche passé à Moutier

Elections au Conseil de ville: le PDC confirme

A la récupération de son second siège au Conseil municipal, le PDC ajoute deux élus de plus au législatif, dont la répartition est tombée dans la nuit. Rappelons brièvement que le nouvel exécutif prévôtois comptera deux PDC — la seule formation qui détient deux sièges, avec le PSA qui ajoute la mairie à son conseil municipal — puis les demo-chrétiens ont repris au Rauraque le siège que le jeune mouvement leur avait ravi voici quatre ans.

Or la même évolution se produit au niveau du législatif, où le Rauraque a perdu dimanche deux sièges, tandis que le PDC en glanait une paire supplémentaire.

Ce Conseil de ville, fort de 41 membres et marqué par une nette dominance autonomiste (25 représentants actuellement), voit par ailleurs l'arrivée d'une huitième formation politique, à savoir les Fils de Saint-Randoald, qui ont passé l'un de leurs candidats. Ce tout nouveau parti prévôtois semblerait se distancer du clivage lié à la question jurassienne.

ANTISÉPARATISTES: ACQUIS PRÉSERVÉS

Les partis traditionnellement antiséparatistes conservant très exactement leurs acquis respectifs, c'est une formation de l'entente autonomiste qui aura fait

les frais de cette arrivée, à savoir le RPJ (Ralliement des Jurassiens prévôtois, tendance radicale), qui avait déjà perdu plus de 4% des suffrages totaux au municipal. (de)

LA RÉPARTITION DES SIÈGES AU CONSEIL DE VILLE

PDC: 8 élus (+2)

PSJB: 6

Rauraque: 6 (-2)

PSA: 5

PRD: 5

UDC: 5

RPJ: 5 (-1)

Fils de St-Randoald: 1

Tramelan: diversité des styles et des cultures

Une caverne musicale

La salle de la Marelle va se transformer en caverne d'Ali Baba: pas l'ombre d'un trésor, mais une richesse musicale qui a déjà fait ses preuves en janvier dernier.

Après le succès remporté en début d'année, Mélange Culture a remis l'ouvrage sur le métier et propose une soirée particulière aux amateurs de musique en tout genre. Diversité des styles et des cultures, sur quatre scènes: le mélange promet d'être détonnant.

Comme pour la première édition, les groupes engagés se présenteront à tour de rôle en jouant un morceau chacun,

avant de se faire mieux connaître sur l'une des quatre scènes aménagées pour la circonstance.

DU BOSSA-ROCK AU GRUNGE

Sur la grande scène, «The Failures», des Soleurois au passé déjà glorieux — plus de 300 concerts en Europe et aux Etats-Unis — déclineront leur style très personnel, à base rock.

La scène 1 accueillera «Los Coolos Roublardos», un quartet un peu spécial, provenant du Noirmont.

«Allgemeinixx» occupera la scène 2; neuchâtelois d'origine, ce groupe propose une alterna-

tive entre la chanson française et les pays chauds, une «bossa-rock» convaincante.

Sur la scène 3 enfin, le grunge sera à l'honneur avec «Psycho Ritual P.O.», des Neuchâtelois aux riffs agressifs, provocateurs, défouleurs.

Ces quatre groupes joueront jusqu'au petit matin. (comm)

● Salle de la Marelle, Tramelan, samedi 3 décembre dès 20 h 30. Restauration sur place. Réservation: «Le Rétro» (Tramelan), Jemely Musique (Saignelégier), La Rotonde (Saint-Imier), Nomi Sport (Moutier) et Vero Moda (Bienne).

Saint-Imier: qualifiée brillamment pour la finale suisse

Alissia Gerber: l'exploit

La jeune patineuse imérienne Alissia Gerber a réalisé un bel exploit, lors des récentes épreuves qualificatives pour la finale des championnats suisses, à Engelberg.

45 jeunes patineuses, représentant l'élite suisse de la catégorie espoirs, se sont affrontées récemment à Engelberg, dans une épreuve qui devait désigner les 18 participantes à la finale nationale du 22 janvier prochain. Les concurrentes étaient séparées en deux groupes, les neuf premières de chacun obtenant leur billet pour cette finale.

Pour Alissia Gerber, l'objectif de la saison consistait en une participation à cette finale. Or elle a atteint cet objectif et même fait beaucoup mieux, bien qu'elle ait été intégrée au groupe comprenant plusieurs patri-

neuses ayant déjà eu l'honneur d'être qualifiées à cette ultime compétition.

La jeune Imérienne a effectivement présenté un programme parfait qui lui a valu d'excellentes notes, surtout au niveau artistique. Résultat: le premier rang du groupe et donc une porte largement ouverte pour la finale nationale!

Cet excellent résultat récompense les efforts et les sacrifices consentis depuis quelques années par Alissia. Il convient d'associer à ce succès Florence Lemaître, professeur du club, qui est pour beaucoup dans cette belle réussite et dans la bonne marche du club.

Prochain rendez-vous pour les membres du CP Saint-Imier: les championnats interclubs qui se dérouleront le 4 décembre à Saignelégier. (comm)

PUBLICITÉ

Votation fédérale du 4 décembre 1994

INITIATIVE
SUR L'ASSURANCE MALADIE

NON à de nouveaux prélèvements sur les salaires

Les systèmes de sécurité sociale étagés, à la française, sont des gouffres à milliards.

Nous ne voulons pas d'une assurance-maladie voyage, financée sur le dos des salariés.

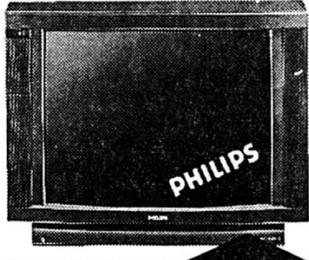
Comité neuchâtelois
OUI à une loi plus juste sur l'assurance-maladie,
NON à une initiative ruineuse sur l'assurance-maladie
Resp.: F. Tissot-Daguette

FUST TV • HI-FI • VIDEO

SUPER-OFFRE

NATEL • PHOTO • FILM

NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU
La Chaux-de-Fonds, HYPER-FUST, Bd. des Eplatures 44,
téléphone 039/26 12 22



Philips 25 PT 450/06
Téléviseur avec écran
63 cm Blackline-S. 100 pro-
grammes/Tuner hyperbandes. Top-télétext/HiFi-
stéréo. Commande par menu polyglotte.
Pal-/Secam.

Novatronic CTV-2894 TX
Ecran plat 70 cm avec verre filtrant spécial con-
trastes. 80 programmes/Hyperbandes. Télétexte,
Son HiFi stéréo. Télécommande.
Pal-/Secam.

Location/m.* AS incl. **57.- 1185.-**

Location/m.* AS incl. **57.- 990.-**

**Radio-cassette stéréo lecteur
CD intégré
Roadstar RCR-3507**

149.-

Magnéscope HQ-VHS. Tuner hyperbandes.
Programmation à l'avance avec VPS.
Télécommande.



349.-

Sony FH - B 550
Amplificateur 2 x 25 W Sinus. Egaliseur 5 bandes.
Radio avec 30 stations programmables, timer.
Double cas-
sette avec
autoreverse.
Lecteur CD
avec agenda
musique.



Location/m.* AS incl. **29.- 698.-**

Fust Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est
offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques

La Chaux-de-Fonds, Jumbo
Neuchâtel, rue des Terreux 7
Bienna, Hyper-Fust
Route de Soleure 122

039 26 94 44
038 25 51 52
032 52 16 02

5-166063/4-4

BLAUPUNKT DENON GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER SANYO SONY Technics BOSE TOSHIBA NOVATRONIC

IMMOBILIER

espace & habitat

A VENDRE AU LOCLE

VILLAS MITOYENNES NEUVES

Comprenant cuisine agencée,
2 sanitaires, salon-séjour, hall d'entrée,
3 chambres à coucher, un réduit, un
garage. Vue et ensoleillement.
**Prix avantageux y compris terrain
Fr. 440 000.-.**

Tél. 039/23 77 77-76 132-763394

A LOUER Quartier nord
de la ville

**STUDIOS
DE 1 1/2 PIÈCE**

Cuisine agencée.
Loyer: dès Fr. 390.- + charges.
Libres: de suite ou à convenir.

132-761125

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

À VENDRE
Les Geneveys-sur-Coffrane

Situation tranquille
et bon ensoleillement

IMMEUBLE

Comprenant:
- magnifique, spacieux appartement
de 7 1/2 pièces environ, 180 m², sur
trois niveaux, belle cuisine agencée,
jardin d'hiver, de transformation
récente,
- locaux, bureau, ateliers, surface
435 m² + grande et haute cave, sur-
face 100 m².

Volume bâtiment: 4628 m³
Disponible: été 1995.
Prix de vente: Fr. 950 000.-

28-6035

Régie Roland Donner
Maîtrise fédérale de banque
Grand-Rue 7b • 2035 Corcelles • Tél. 038/30 30 78

Quartier est, à vendre
**Appartement de 3 1/2 pièces
et place de parc**
Superbe affaire

Pierre Grandjean

Expertises, courtage
Conseils en immobilier
Jardinière 15/Parc 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45
Membre UNPI, USPI et FIABCI

132-762844

**À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS**
Rue Fritz-Courvoisier 34 C-E-F
dans un quartier tranquille,
proche du centre ville, idéal pour
les enfants, cuisine agencée, bal-
con, cave et ascenseur.

**3 1/2 PIÈCES (80 m²)
4 1/2 PIÈCES (98 m²)
5 1/2 PIÈCES (110 m²)**
Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements:
28-5387

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

La Chaux-de-Fonds
IMMEUBLE
au centre ville

Façades, toiture et appartements
entièrement rénovés. Cuisines
superagencées. Chauffage indé-
pendant par appartement. Loyers
raisonnables.

Rendement environ 8%.
Prix: Fr. 1 700 000.-
☎ 038/33 81 00

132-763294

NON

**A de nouveaux prélèvements sur les salaires
et au mépris des compétences cantonales
A l'initiative socialiste sur l'assurance-maladie**

... mais oui au projet du Parlement instituant une assurance-
maladie solidaire et responsable

Parti libéral suisse, Berne; resp.: Philippe Boillod

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Rue des Champs 8
**LES DEUX DERNIERS
APPARTEMENTS NEUFS
4 PIÈCES (95 m²)**
dès Fr. 1208.- + 250.- ch.
Entrée: à partir du 1er mars 1995.
Ces logements bénéficient de l'AIDE
FÉDÉRALE, CANTONALE et COM-
MUNALE, abaissements supplémen-
taires possibles pour les personnes
remplissant les conditions.
Pour tous renseignements: 28-6063

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
rue Numa-Droz
**PETIT IMMEUBLE
LOCATIF**

Comprenant local commercial
4 appartements et garages.
Notice à disposition.
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-763079

IMMOBILIER

A vendre à SAXON, centre du Valais,
à 5 minutes des bords de Saillon et
proche des pistes de ski, très

JOLIE VILLA NEUVE
directement du constructeur, compre-
nant au rez: hall d'entrée, séjour, coin à
manger, cuisine entièrement équipée,
buanderie, local-réduit, escalier, WC-la-
vabo-douche, 1 chambre; à l'étage: 2
chambres à coucher, bains-WC-lavabo,
grande mezzanine, possibilité d'avoir 2
chambres supplémentaires.
Chauffage électrique, une cave, un cou-
vert à voiture, aménagement avec
thuyas. Surface de terrain: 326 m².
Hypoth. à disposition. Prix: 360 000 Fr.
Tél. 026 44 23 46 ou laissez message
sur répondeur.

36-219665/4x4

Tout de suite ou date à convenir,
rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds,
à louer

**APPARTEMENTS
2 et 3 pièces**

Dès Fr. 690.- + charges.
☎ 038/24 22 45.

28-4257

espace & habitat

A VENDRE

A Fontainemelon
SPLENDIDE VILLA

Comprenant 1 appartement 5 1/2
pièces et 1 appartement de 3 1/2
pièces. Situation dominante avec
vue sur les Alpes. Grand confort,
garage, parcelle de 950 m².

132-763613
Tél. 039/23 77 77-76

A louer
au Landeron (La Neuveville)
immédiatement ou selon entente

**Appartement
de 2 pièces
et appartement
de 3 1/2 pièces**

- cuisine habitable
- sols parquet
- garage ou place de parcage
à disposition

Loyers, charges comprises:
Fr. 760.- à 1105.-

Les intéressés s'adresseront à:
agence immobilière
HELBLING SA
☎ 032/23 18 95

6-54052

Tout de suite ou date à convenir
Ravin 1, La Chaux-de-Fonds

A louer

STUDIOS
dès Fr. 350.-, plus charges

APPARTEMENT 2 PIÈCES
Fr. 590.-, plus charges
☎ 038/24 22 45

28-4387

La Chaux-de-Fonds
A louer pour date à convenir
APPARTEMENT 2 PIÈCES
Fr. 630.- charges incluses.
Tous renseignements: 5-164683

TRANSPLAN AG
Liegenchaftsverwaltung
Tel. 031 301 07 54 Fax 031 301 09 03
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

espace & habitat

**Le spécialiste
DE LA VENTE DE
VILLAS**

Tél. 039/23 77 77-76 132-763394

Construisons ensemble!

Nous souhaitons réaliser un projet de construction dans
un environnement humain et convivial.

Nous avons un projet de maisons familiales sur un lotis-
sement aux Reussilles sur la commune de Tramelan.
Située à 25 minutes de Bienna et de La Chaux-
de-Fonds, cette commune offre une infrastructure
intéressante et est bien centrée.

Si vous cherchez à construire dans un environne-
ment agréable, si vous souhaitez un espace habita-
ble particulier, notre projet peut vous intéresser.

Notre souci est de réaliser un projet ambitieux pour et
avec les familles concernées. Si une présentation vous
intéresse, vous êtes cordialement invités à une présen-
tation qui aura lieu en fin d'après-midi le vendredi
2 décembre 1994 au CIP de Tramelan.

Inscription et renseignement:
Y. Leuzinger, 2722 Les Reussilles. ☎ 032/97 55 14

296-710810

INFORMATION MARGOT-MAZOUT
Prix approximatif pour une livraison de 6000 à 10000 l, franco citerne
% kg

1993 1994

28-6178

MARGOT Le numéro de téléphone info
(038) 42 54 42 vous ren-
seigne sur l'évolution de la si-
tuation énergétique 24 heures
sur 24

☎ 038 / 44 11 55

Centre d'exploitation de la N 16

Un bloc au lieu d'une tour

En affichant un réel contentement de soi, le ministre de l'Équipement Pierre Kohler a présenté lundi à Delémont le projet du nouveau Centre d'exploitation de la N 16 retenu en lieu et place de la Tour Mangeat rejetée par le vote populaire de mars dernier. S'étant clairement opposé au groupement des services de police et de ceux des Ponts et chaussées qu'il jugeait trop coûteux, Pierre Kohler a fait admettre au Gouvernement un projet qui y renonce. Il a été dessiné par le bureau Architrave, de Delémont.

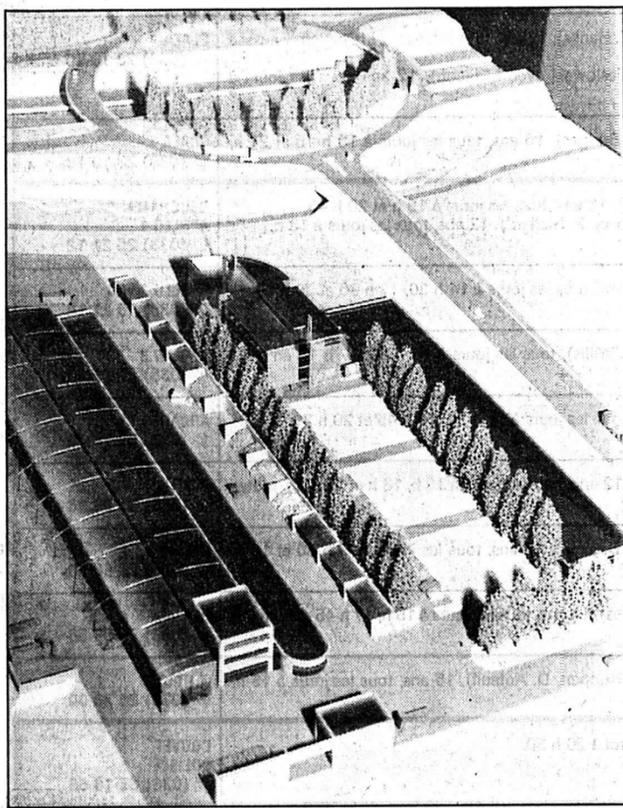
Le nouveau centre comporte des bâtiments rectangulaires, avec un quart de cylindre qui abritera la centrale de commande de la surveillance de la N 16. Les garages des Ponts et chaussées (POC) ne sont plus glissés sous la route, mais font face aux locaux de la police. S'y ajoutent le Centre d'entretien de Delémont et la brigade routière. Au lieu d'abriter plus de 200 fonctionnaires, le centre n'en accueillera

que 100, dont 55 de la police et 45 des POC. De nouvelles installations techniques ont toutefois été ajoutées au projet: la saumure, soit des silos contenant du chlorure de calcium, produit de déneigement utilisé par grand froid (le chlorure de sodium étant utilisé par froid normal); un sas de débouillage des véhicules de la police, un poids public. Le centre abritera aussi trois personnes tenant la comptabilité.

VOIE D'ACCÈS

L'accès au centre se fera par un giratoire prolongeant la route Courtételle-Delémont. Ce giratoire surplombera la N 16. En revanche, le giratoire prévu au carrefour Delémont-Develier-Courtételle devra être désormais aménagé aux frais du canton. L'installation d'entraînement au tir projetée par la police est abandonnée. Architrave réserve toutefois la possibilité d'extension, soit l'intégration de deux modules qui pourraient abriter chacun 50 fonctionnaires.

Mais cela est de la musique d'avenir. Les alentours garantissent des possibilités d'extension des aires de stationnement de véhicules. Une piste cyclable, reliant Bassecourt à Delémont via Develier et empruntant le réseau d'améliorations foncières, pourrait aussi être aménagée. Le centre est relié à la route Courtételle-Delémont par un carrefour



Delémont

La maquette du nouveau Centre d'entretien de la N16 (Photo Bist)

à angle droit dont l'influence, sur le plan de la sécurité, sera sans doute examinée.

LES DÉLAIS EN QUESTION
Le ministre Kohler est catégorique: le centre devrait permettre

l'ouverture des tunnels de la N 16 à fin 1996. André Voutat, ingénieur des routes nationales, nuance: jusqu'à mi-1997. Laurent Theurillat, architecte cantonal, ajoute que, la Centrale de surveillance mise à part, les autres bâtiments ne seront pas terminés avant 1999. Chacun prend la peine de préciser que tout atterroissement des pouvoirs qui subventionneront - Confédération et canton - voire toute opposition de particulier se sentant lésé par les constructions prévues, risquent de provoquer des retards. De quelle durée? On n'en sait rien.

Le projet, moins spectaculaire et moins esthétique que celui de Vincent Mangeat, ne sera cependant pas laid. Il a été soumis à un expert, Jacques Blumer, de l'Atelier 5 de Berne. Cet expert est d'avis qu'il répond aux critères d'esthétisme et d'intégration dans le site.

LE FINANCEMENT

Le projet est évalué à 35,61 millions de francs, dont 20% à charge du canton, soit 7,122 millions. S'y ajoute la part jurassienne de 5% sur les 80% restants, soit 1,42 millions, ce qui fait une dépense totale de 8,54 millions. On rappellera que les frais d'étude du projet Mangeat abandonné se sont montés à quelque 3 millions de francs.

V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Nonante kilos
de haschich

Grand procès
à Delémont

Devant le Tribunal correctionnel de Delémont comparaissent dès aujourd'hui plusieurs prévenus accusés d'avoir fait le commerce de quelque 90 kilos de haschich. Pas moins de neuf personnes seront sur le banc des accusés, sous réserve de défection. Les délits reprochés ont été commis entre juillet 1989 et mars 1990. Une vingtaine de personnes participaient à ce trafic de réseau. La moitié a déjà été jugée. L'instigateur du commerce semble être un récidiviste qui a manigancé l'affaire après avoir purgé deux ans de prison à Moscou. La question de la notion de gravité, modifiée il y a quelque temps par le Tribunal fédéral, sera au centre des débats. A la brièveté de la durée du trafic sera aussi opposée l'ampleur importante de celui-ci.

V. G.

Saignelégier

Rendons à Jeannot...

Un malencontreux croisement de photos dans la mise en page d'hier fait que, pour illustrer l'article sur l'exposition ornithologique de ce week-end à Saignelégier, ce n'est pas le géant blanc de Gérard Lachat qui est apparu mais un sujet appartenant à Lorenzo Paolloro de Lajoux. Rendons à Jeannot... (mgo)

AGENDA

Aux Breuleux

Table ronde
sur le social

Le Service médico-social des Franches-Montagnes tiendra son assemblée générale le mercredi 14 décembre à 20 heures à la Balance aux Breuleux. Dès 21 heures, une table ronde animée par Michel Ammann, directeur de l'Institut Saint-Germain à Delémont, abordera le problème de l'assistance et des allocations spéciales. Le chef du Service cantonal de l'aide sociale, Jean-Pierre Joliat, Benoît Bouverat, caissier communal à Saignelégier, Anne-Françoise Chappuis, conseillère communale au Noirmont et Elisabeth Baume-Schneider, assistante sociale émettront leur avis. (mgo)

«Dernière autoroute avant la station»

Boulimie aux Breuleux

Samedi prochain 3 décembre à 20 h 30, la Salle de spectacles des Breuleux accueillera, à l'invitation de la SAT (Société des amis du théâtre) la Troupe Boulimie dans sa dernière création: «Dernière autoroute avant la station».

Tradition oblige, ce nouveau trajet boulimique est le prétexte à explorer tous les registres de l'humour et ceci grâce aux ta-

lents confirmés de Samy Benjamin, Martine Jeanneret et Lova Golovtchiner.

AVANT LES BOUCHONS

Les autoroutes - même les dernières - ça finit toujours par se prolonger quelque part. Celle de Boulimie ne constitue pas forcément le plus court chemin d'un point à l'autre. C'est surtout un

prétexte au rire, de l'inénarrable patineuse (Samy Benjamin) à l'aristocratique et olympique Callixte d'Aubusson de Martine Jeanneret sans oublier les variations de Lova. Une pièce à emprunter avant les bouchons. Au prix du kilomètre de bitume, le rire est un cadeau. Les places sont à réserver à la librairie La Vouivre à Saignelégier.

Mgo



Les Breuleux

L'équipe de Boulimie sur scène.

(Impar-Gogniat)

Opération blanche

Les radicaux circonspects

Après avoir consulté les maires radicaux du Jura, le Groupe PLR au Parlement se montre très circonspect au sujet de la nouvelle répartition des charges entre l'Etat et les communes, une opération qui se veut blanche. Cette réforme «n'améliore en rien les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles les agglomérations doivent se dépe-»

Pour eux, la principale revendication consisterait à l'obtention d'un transfert des charges à l'Etat correspondant à un

dixième de quotité. Mais l'Exécutif jurassien ne l'entend pas ainsi au vu de la précarité de ses finances.

DERRIÈRE DELÉMONT

Les radicaux relèvent les tergiversations des socialistes sur ce dossier. La ville de Delémont a adressé une circulaire aux députés de la capitale pour les inviter à refuser le projet gouvernemental. Elle demandait aussi qu'un groupe de travail mixte Etat-communes soit mis sur pied pour trouver des solutions acceptables dans les 18 mois. Les

députés socialistes sont tout de même entrés en matière sur cet objet tout en admettant que «c'était une montagne qui accouchait d'une souris» et que le problème devait être repris dans les trois ans. Pour les radicaux, qui constatent la dégradation constante des finances communales et la perte d'autonomie des conseils, il aurait été sage de renvoyer le dossier complet à son expéditeur, c'est à dire le Gouvernement. Aussi les députés PLR demandent de remettre immédiatement l'ouvrage sur le métier. Seront-ils entendus? Mgo

Soutenue par Caritas Jura

«Action Bouillon»

Comme chaque année avec l'approche des fêtes, Caritas Jura met sur pied «l'Action Bouillon» avec l'appui des associations d'aide au développement (MORJA) et les Collectifs du Nouvel Age.

Cette action se veut une campagne de sensibilisation et une récolte de fonds. L'argent partagé est destiné à des projets précis d'aide aux enfants démunis qui séjournent dans des centres nutritionnels de MORJA au Tchad et au Burkina Faso. On leur distribue de la nourriture entre deux récoltes et leur vie dépend souvent de cette aide. Les Collectifs du Nouvel Age s'occupent plutôt de ravitailler les hôpitaux du Burkina Faso en petit matériel et en médicaments. Ce sont des personnes sur place qui définissent les besoins et l'association tente d'y remédier.

Du 3 au 17 décembre prochain, des bénévoles tiendront un stand «Bouillon», servant thé et café, dans les localités suivantes: Saignelégier, Le Noir-

mont, Les Breuleux, Porrentruy, Courgenay, Delémont, Bassecourt, Courfaivre, Courtételle, Courrendlin, Courroux et Vicques. Mgo



Action Bouillon

Au profit d'enfants démunis. (sp)

Loterie romande

Jean-Pierre Beuret président

Ceux qui se faisaient du souci pour l'avenir du ministre Jean-Pierre Beuret qui abandonne son mandat gouvernemental à la fin de 1995 devront déchanter: il vient d'être nommé à la présidence de la Loterie romande, où il remplacera Alain Barraud qui avait déjà abandonné à Philippe Maillard ses fonctions directrices il y a quelques années. A l'époque, le cumul des fonctions de directeur et de président avait suscité des remous, notamment de la part des autorités genevoises.

L'assemblée des délégués cantonaux qui constitue la Loterie romande a en effet hier nommé Jean-Pierre Beuret à cette fonction qui l'obligera à faire le

voyage de Lausanne quelques jours chaque semaine. Les membres de l'assemblée sont nommés sur proposition des gouvernements cantonaux, proportionnellement à la population de chaque canton, soit en tout 46 membres, dont trois Jurassiens seulement.

Depuis l'entrée en fonction du nouveau directeur, la Loterie romande a fait preuve d'un grand dynamisme, lançant de très nombreux produits nouveaux qui ont contribué à améliorer ses résultats financiers. Présider aux destinées d'une entreprise en pleine expansion sera donc une tâche que le ministre Beuret pourra accomplir en joignant l'utile à l'agréable.

V. G.

CINÉMAS	
SOLEIL TROMPEUR (de et avec N. Mikhalkov), 14 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
TIME COP (de P. Hyams avec J.-C. Van Damme), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
THE MASK (Le masque), (de C. Russel avec J. Carrey, P. Riegert, P. Green, R. Jenni), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
FORREST GUMP (de R. Zemeckis avec T. Hanks), 12 ans, tous les jours 21 h, mercredi aussi à 15 h. TROIS COULEURS: ROUGE (de K. Kieslowski avec I. Jacob), 12 ans, tous les jours à 18 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
BLOWN AWAY (de S. Hopkins avec J. Bridges), 16 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
THE MASK (de C. Russel avec J. Carrey), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 45. LA PARTIE D'ECHECS (de Y. Hanchar avec P. Richard), 12 ans, tous les jours à 18 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
FORREST GUMP (de R. Zemeckis), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
PULP FICTION (de Q. Tarantino avec B. Willis), tous les jours à 14 h 30, 17 h 15 en V.O., 20 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LE ROI LION (dessin animé), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 16 h 45 et 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
MURIEL'S WEDDING (de P.J. Hogan), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
TIME COP (de P. Hyams avec J. C. Van Damme), 16 ans, tous les jours à 15 h 30 et 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
MISE À FEU (de S. Hopkins avec J. Bridges), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
LA SÉPARATION (de C. Vincent avec I. Huppert, D. Auteuil), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
TUEURS NÉS (de O. Stone), 18 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LE LOCLE
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	NEUCHÂTEL
CONFÉRENCE: «Chabrier et son influence sur Debussy et Ravel», par Roy Howat, Conservatoire, à 15 h 15. CONCERT: Roy Howat, piano, Conservatoire, à 20 h 15. THÉÂTRE: «Frauen, Krieg, Lustspiel», par le Theater Klappsitz de Zurich, Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	SAINT-AUBIN
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Seyon, rue du Soleil, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNÉLÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «le parfum», salle d'exposition, lundi à vendredi de 14 h à 20 h, samedi de 14 h à 16 h; jusqu'au 30 novembre. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995. «L'Eglise menonite en Pays neuchâtelois», jusqu'au 5 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Dix graveurs italiens, jusqu'au 15 janvier. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Ouvert sur demande pour les groupes dès 15 personnes.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Going West», art populaire suisse en Amérique, jusqu'au 19 février. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
GALERIES	
DU MANOIR. Artistes de la galerie. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Frossard, premier accrochage, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. UBS. Marcel Tissot, aquarelles jusqu'au 2 décembre. Ouverture des guichets. VILLA TURQUE. 23 artistes pour Médecins du Monde, jusqu'au 20 janvier 1995. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. LES ARBRES. Pierre Oulevay, sculptures et dessins. Jusqu'au 31 décembre. Tous les jours 10 h-17 h. Marcel Rebetez, tissages, papiers, marionnettes, jusqu'au 22 janvier. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maurin, sculpture, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-20 h 30, vendredi 17 h. CONSERVATOIRE. André Siron, aquarelles. Jusqu'au 3 décembre. Lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 8 h-17 h. FOYER HANDICAP. Pierre Christe, aquarelles, jusqu'au 11 décembre. 10 h-18 h. GARE DE L'EST. Nina Alvarez, peinture et bijoux, Chs-M. Hirschy, sculptures. Jusqu'au 23 décembre. Mardi-samedi 14 h-19 h, dimanche 10 h-12 h. CLUB 44. Vèrene Monnier-Bonjour, peinture, jusqu'au 30 décembre. Lundi-samedi 11-15 h et 18 h 30-24 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Roland Colliard, huiles et aquarelles, jusqu'au 8 janvier. 10-20 h.	LE LOCLE
LE FOYER. François Mercier, photographies, jusqu'au 31 janvier. Tous les jours, 10 h-18 h.	LA SAGNE
AMIS DES ARTS. Aloys Perregaux, aquarelles, jusqu'au 30 décembre. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. Mathys, sculptures et lavis, jusqu'au 3 décembre. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Artistes de la galerie. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. HOME CLOS-BROCHET. Louis Gonseth, aquarelles, jusqu'au 11 décembre. Tous les jours 14 h-18 h. DU POMMIER (CCN). Peinture chinoise, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-19 h. TOUR DE DIESSE. Jean-Philippe Boillat, peinture et dessin, jusqu'au 11 décembre. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30. FOYER HANDICAP. Raphael Domjan, photographies, jusqu'au 24 décembre. ARCANE. Ulla Marthe, sculpture-dessin, jusqu'au 24 décembre. Mercredi-vendredi 14 h-18 h, samedi 14 h-17 h.	NEUCHÂTEL
COÏ. «La linea», gravures italiennes, jusqu'au 24 décembre. Mardi-samedi de 15 h 30 à 18 h 30.	PESEUX
L'ENCLUME. Florence Francon, peinture sous verre, jusqu'au 18 décembre. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
P.-Y. GABUS. André Evard, jusqu'au 15 février. Lundi-samedi 10 h-18 h, dimanche 14 h-18 h.	BEVAIX
DU CHÂTEAU. Patrick Honegger, sculptures, jusqu'au 31 décembre. Mardi à dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
2016. Claudine Grisel, sculpture, jusqu'au 23 décembre. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
NUMAGA. Armande Oswald, peinture, jusqu'au 22 décembre. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS. Artistes de la galerie. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h.	PETIT-CORTAILLOD
DI MAILLART. Alexandre Blagovechenski, aquarelles, jusqu'au 23 décembre. Mercredi-jeudi 14-18 h, vendredi 14-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	LE LANDERON
ESPACE NOIR. Al Duke, jusqu'au 30 novembre. CCL. Marie-José Hug-Schwarz, huiles, aquarelles, gravures, jusqu'au 18 décembre. Mardi-samedi 14 h à 18 h.	SAINT-IMIER

VOTATIONS FÉDÉRALES

Mesures de contrainte: le non de Droit de Parole

Le mouvement Droit de Parole avait déjà activement soutenu le lancement de ce référendum contre les mesures de contrainte à l'égard des étrangers en situation irrégulière.

En effet, les membres de Droit de Parole sont convaincus que dans un état de droit, dans une structure démocratique telle que nous l'avons dans notre pays, la perspective de pouvoir emprisonner qui que ce soit sans qu'il ait été préalablement jugé, est impensable, inacceptable.

Nous estimons qu'il existe bien un problème au niveau des étrangers en Suisse, mais l'histoire a déjà souvent démontré qu'il peut mener une politique d'exclusion.

En effet, au-delà de la question liée aux étrangers, il faut

voir toutes les extensions que pourrait avoir une telle loi, aujourd'hui on propose d'incarcérer des étrangers en situation irrégulière, à savoir peut-être également des vieillards ou des enfants qui ne posséderaient pas tous les «justificatifs administratifs» nécessaires. Comment légitimer cela sur le plan humain, éthique? Comment exiger d'un requérant d'asile, provenant d'un pays en crise, qu'il accepte que ses papiers deviennent plus importants que sa personne? Mais il est plus grave, de qui voudra-t-on se débarrasser en l'incarcérant demain?

Non, une démocratie forte, une démocratie qui se veut respectueuse des droits humains les plus élémentaires, ne doit pas se cacher derrière l'insécurité, derrière la peur de l'autre, pour jus-

tifier une politique fascisante et irresponsable.

S'il est vrai qu'il faut punir la vraie délinquance, les criminels ne sont toutefois pas d'abord ceux qui «gènent», ceux que l'on n'a pas su, ou pas voulu intégrer, les vrais criminels sont ceux qui par leurs actes, par leurs idées, par leur fanatisme, par leur intolérance aussi, représentent un réel danger pour la structure fondamentale de notre société.

Ainsi dire non à cette loi, c'est vouloir une Suisse forte, une Suisse qui se donne les moyens de prévenir, mais aussi de sévir juridiquement contre la véritable délinquance; et non pas une Suisse qui abandonne ses valeurs démocratiques par manque de courage. (comm)

POP: non à la Loi sur les mesures de contrainte

dans le droit des étrangers. Cette loi ne respecte pas notre Etat de droit; elle fait une discrimination entre Suisses et étrangers, elle donne des pouvoirs étendus à la police, sans le contrôle de la justice:

- Elle permettra d'enfermer des personnes étrangères qui n'ont commis aucun délit, pour une durée pouvant aller jusqu'à un an;

- Elle permettra d'enfermer des enfants dès l'âge de 15 ans pour une même durée;

- Elle permettra à la police de fouiller des requérants d'asile dans des centres d'accueil sans aucun mandat judiciaire;

- Elle permettra l'assignation à résidence des étrangers sans papiers ou l'interdiction pour eux

d'accéder à certaines zones du pays sur simple présomption qu'ils pourraient commettre un délit ou s'ils ne se comportent pas suffisamment bien (s'ils sont bruyants par exemple!);

- Des étrangers qui transgresseraient l'assignation à résidence ou l'interdiction d'accès à certaines zones pourront être emprisonnés jusqu'à un an.

Cette loi n'est donc pas conforme aux principes fondamentaux qui régissent notre droit:

- présomption d'innocence
- égalité devant la loi
- proportionnalité de la peine
- pas de punition sans délit.

La loi sur les mesures de contrainte n'est pas destinée à lutter contre le trafic de drogue

ou la délinquance: Cet argument n'est qu'un prétexte. Si le Code pénal n'est pas appliqué, en particulier au Letten, ce n'est pas la faute des requérants d'asile dont seulement 2% sont des délinquants, tout comme pour les Suisses d'ailleurs. Cette loi veut faire croire que les étrangers sont la cause de nos problèmes.

Refusez avec nous une loi d'exception qui désigne des boucs émissaires et qui risque de donner lieu à de fâcheux glissements.

Notre Etat de droit est en danger. Mobilisons-nous pour le défendre.

Non aux mesures de contrainte.

POP neuchâtelois

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ (039) 210 210 Rédaction

☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

LE LOCLE

*L'Eternel est ma lumière et ma délivrance,
de qui aurais-je peur?*

Ps. 27, v. 1

Monsieur et Madame Jodé et Suzanne Vogel-Graf, leurs enfants Andreas et Michael, à Winterthur;

Madame et Monsieur Cylette et François Antoniazza-Vogel, leurs enfants Yannick et Isabelle, à Yvonand;

Mademoiselle Nadra Vogel, à Winterthur;

Madame Aline Vuilleumier-Vogel et famille;

Monsieur Joseph Vogel;

Madame Cécile Fragnière-Vogel et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy VOGEL

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, frère, oncle, cousin et ami, survenu dans sa 78e année.

LE LOCLE, le 26 novembre 1994.

France 13.

Le culte sera célébré le mercredi 30 novembre, à 14 h à la Maison de Paroisse du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à Terre des Hommes, ccp 23-230-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

*Repose en paix cher époux, papa
et grand-papa, tes souffrances
sont finies.*

Madame Elianne Montagni-Petoud;

Famille Christine, Willy, Morgan et Aline Montandon-Montagni, à Peseux;

Famille Fabienne, Renato, Laetitia et Lionel Giramonti-Montagni;

Famille Antonia Bignotti-Montagni, en Italie;

Mademoiselle Graziella Montagni, en Italie;

Famille Angelina et Michel Thiébaud-Montagni;

Famille Giovanna et Giacomo Bertoldi-Montagni, en Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Giovanni MONTAGNI

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 66e année, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage et de dignité.

LE LOCLE, le 28 novembre 1994.

Un office religieux sera célébré le jeudi 1er décembre, à 10 h en l'Eglise catholique du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Billodes 12 - 2400 Le Locle

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

Madame Aimée NARDIN HUGUENIN,
ses enfants petits-enfants
et famille,

très touchés par l'hommage rendu à

Monsieur André NARDIN

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

LA CHAUX-DE-FONDS, novembre 1994.

LE LOCLE

La famille de

Mademoiselle Jeanne SUTER

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Un merci tout particulier au personnel de «La Résidence».

157-714395

La famille de

Monsieur Edouard VOUILLOZ

profondément touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

LA CHAUX-DE-FONDS et CONTHEY, novembre 1994.

132-763641

ÉTAT CIVIL

Saint-Imier

(octobre)

Naissances

Kneuss Ophelia Kathleen Ingrid, fille de Thierry Roland et de Abina Kathleen née Anderson. - Ducommun Joyce, fille de Thierry Vincent et de Micheline née Sauterbin. - Blaser Kevin, fils de Didier Gérard Paul et de Mireille Joëlle Michelle née Fleury. - Droz Hervé Robert, fils de René Roger Numa et Sylvie Madeleine Suzanne née Guhl. - Holzknecht Lucie, fille de Walter et Marianne née Oesch. - Péquignot Angéline, fille de Georges Pierre Yves Bernard et de Ginette Denise Marguerite née Jeanbourquin. - Vuitel Allan, fils de John André Pierre et de Jacqueline Hélène née Kläy. - Fajardo Grou Cristina, fille de Figueiredo Grou Luis Manuel et de Aida Maria née Laureiro Fajardo.

Mariages

Chatelain Serge André et Jeanne-
ret Sylvie. - Sausser Frédéric Otto
et Geiser Mirjam.

COMMUNIQUÉ

Arrondissement postal de Neuchâtel

Nouveau directeur-adjoint

En remplacement de M. Roland Cornu, qui fera valoir ses droits à la retraite le 1er décembre prochain après une remarquable carrière de presque 47 années à la poste, la direction générale des PTT a désigné M. Marcel Genier en qualité de nouveau directeur-adjoint au siège de l'arrondissement postal de Neuchâtel.

Fonctionnaire dirigeant à la personnalité affirmée, M. Cornu a incontestablement marqué son passage de son empreinte. Avant d'assumer les responsabilités qui furent les siennes pendant 14 ans, il dirigeait la division du personnel.

Le successeur de M. Cornu a 38 ans; il est natif de Sainte-Croix et père de trois enfants.

Jusqu'ici, M. Genier a occupé diverses fonctions tant dans l'exploitation postale que dans les services de la direction générale des PTT. De formation postale, doublée d'une pratique en marketing et vente, il a été chef de vente régional, et formateur. Le nouveau directeur-adjoint avait la responsabilité de développer le traitement du marché au profit des services postaux.

La direction du IVe arrondissement de la poste à Neuchâtel se réjouit de tirer profit des connaissances et de l'expérience de M. Genier, afin de renforcer sa présence sur les marchés du courrier et d'adapter aux exigences politiques actuelles, la mission de service public confiée à la poste. (comm)



LE CLUB ALPIN SUISSE

Section Sommartel

a le pénible devoir de faire part
à ses membres du décès de

Monsieur

Willy VOGEL

membre vétéran entré au CAS en 1945.

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

Très sensibles aux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Madame Suzanne ZWAHLEN-SPAENI

nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont manifesté leur amitié réconfortante par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Georges ZWAHLEN
Laurent et Milva ZWAHLEN-PIANA
et leur petit Arnaud

157-714394

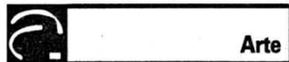


7.00 Euronews 7.50 Sortie libre (R) 8.40 Coup d'pouce emploi 8.45 Le droit d'aimer. Série 9.10 Top models 9.30 Viva (R) Patchwork du sida: l'adieu amoureux 10.15 Magellan (R). 10.45 Vive les animaux Le monde sauvage: Survivre dans les badlands 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Premiers baisers. 12.15 Héliène et les garçons. 12.45 TJ-midi 13.05 Hublot. Jeu 13.15 Helena 13.45 Pour l'amour du risque. 14.25 Profession: Reporter E.N.G. 15.10 Inspecteur Derrick. 16.10 La petite maison dans la prairie. 16.55 Les Babibouchettes et le kangourou 17.05 La petite sirène. 17.30 Alerte à Malibu. 18.15 Hublot. Jeu 18.30 Top models 18.50 TéléDuo. Jeu 19.05 Journal romand 19.30 TJ-soir/Météo.

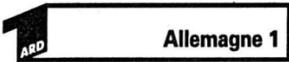
20.10 Votation du 4 décembre

Assurance maladie: faites votre choix
Le 4 décembre, le peuple suisse se prononcera pour ou contre une nouvelle assurance maladie. Il s'agit de refondre le vieux système datant de 1911 afin de mieux répartir le poids des primes entre les différentes classes sociales de la population. Avec Ruth Dreifuss en public face à trois contradicteurs successifs, avec Ruth Lüthi face à Philippe Pidoux, la TSR vous informe et vous propose un débat sur deux des projets soumis au vote le 4 décembre prochain.

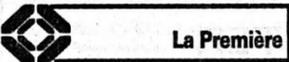
- 21.40 **Mission impossible**
Les sables de Seth
- 22.25 **TJ-titres**
- 22.30 **C'est très sport: Start**
Hockey sur glace:
Championnat de Suisse, 20e tour
- 23.15 **La vie en face**
L'Europe est loin
- 0.10 **TJ-nuit**
- 0.20 **Les histoires fantastiques**
Faux espoir
- 0.40 **Coup d'pouce emploi**
- 0.45 **Bulletin du télétexte**



17.00 Qui êtes-vous Polly Maggoo? (R). 19.00 Confetti. Magazine. 19.30 Isaac Babel: De la révolution au goulag. Documentaire. 20.25 Reporter. 20.30 Journal. 20.40 Transit. Magazine. 21.45-0.30 Soirée théâtre: Wozyeck. Drame de Georg Büchner. Avec Bernd Grawert, Almut Ziechler. 23.30 Le Père d'Alekos. Le metteur en scène bulgare Dimitir Got-scheff.



14.03 Schimpf. 14.30 Die Rückkehr der Märchenbraut (2). 15.00 Tagesschau. 15.03 Herzklopfen. 15.30 Hey Dad! 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Die Draufgänger. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Schloss Hohenstein Irwege zum Glück. 19.54 Das Wetter mit Jörg Kachelmann. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Gerichtsreporterin (12). 21.04 Tagesthemen-Telegramm. 21.05 Pleiten, Pech und Pannen. 121.30 Globus. 22.05 Golden Girls. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Chronik der Wende.



7.30 Journal. 7.39 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 7.58 Ricochet, résultat. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse allemande. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Micromega. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Suivez mon regard. 12.20 Contes courants. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 13.30 Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 14.30 Le monde entre les lignes. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-0.50 Programme de nuit.



6.00 Côté cœur. Série 6.30 Club Mini Zig-Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.10 Météo 7.15 Club Dorothée avant l'école 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.05 Riviera. Série 10.15 Le destin du docteur Calvet. Série 10.45 Tribunal. Série 11.20 Jeu: La roue de la fortune 11.50 Jeu: Une famille en or 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.35 Les feux de l'amour. Série 14.30 Côte ouest. Série 16.15 Le miel et les abeilles. Série 16.50 Club Dorothée 17.55 Premiers baisers. Série. Foot furieux 18.25 Les filles d'à côté. Série. Chat perché 18.55 Beverly Hills. Série. Cauchemar 19.50 Le Bébête Show.

- 20.00 **Le journal / Images de la France**
- 20.35 **Résultat des courses / Minute hippique/Météo**

20.45 Ciné mardi: J'ai épousé une extra-terrestre

Film de Richard Benjamin
Avec Dan Aykroyd, Kim Basinger
Astro-physicien génial mais frustré par son veuvage, Steve Mills parvient, par accident, à émettre un signal surpuissant qui atteint une planète lointaine en survie précaire. L'astre envoie une affriolante espionne chargée d'apprendre la technique révolutionnaire du terrien, qui sauverait leur monde...

- 22.55 **Le cercle noir**
Film de Michael Winner
Avec Charles Bronson, Martin Balsam
- 0.40 **Je suis venu vous dire...**
Magazine
- 1.50 **Le Bébête Show**
- 1.55 **TF1 nuit / Météo**
- 2.05 **Reportages**
- 2.30 **TF1 nuit**
- 2.40 **Mort à Palerme**
- 4.10 **TF1 nuit**
- 4.20 **Histoire des inventions**
- 5.10 **TF1 nuit**
- 5.20 **Musique**
- 5.30 **Histoires naturelles**
Documentaire



10.00 Danse sportive (R). 11.00 Marathon féminin de Tokyo. 12.00 EuroGoals (R). 13.30 Football: Championnat du Brésil (R). 14.30 Haltérophilie: Championnats du monde. 15.30 Speedworld (R). 16.30 Automobile: Championnat américain de Nascar (R). 17.30 Futbol. 18.00 EuroGoals (R). 19.30 EurosportNews. 20.00 Olympic Magazine. 21.00 EuroSki. 22.00 En direct: Boxe. Poids moyens: Neville Brown (GB) - Antonio Fernandez (GB). 0.00 Snooker: European League (R). 1.00 Eurosportnews.



10.35 ZDF-info Gesundheit. 11.00 Tagesschau. 11.04 Happy Birthday, Bavaria! 12.25 Frauengeschichten. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Jäger der versunkenen Schiffe. 14.30 Alfred J. Kwak. 14.55 Geheim - oder was? 15.20 logo. 15.30 X-Base - Computer Future Club. 16.00 Heute. 16.05 Die fliegenden Aerzte. 16.55 Gesundheits-Tip. 17.00 Heute/Sport. 17.15 Länderjournal. 17.55 Ohne Schein läuft nichts. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Iris + Violetta. 20.15 Neu: Das ist ihr Leben. 21.00 Frontal. 21.45 Heute-Journal. 22.15 37 Grad - Dein ist mein ganzes Herz. 22.45 Euro-cops. 23.35 heute nacht.



6.10 Matin pluriel. 6.40 Calendrier de l'Avent. 6.50 Perles de culture. 7.30 ...Memento culturel. 8.15 Les chemins de traverse. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. 11.35 Entrée public. La création des arts et spectacles. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. Anne-Marie Rhy. 13.10 Musique d'abord. Musique ancienne. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Le son des choses. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Musique aujourd'hui. 23.50 Novitads. 0.05 Notturm.



6.00 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.35 Feuilleton: Amourusement vôtre 9.00 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.10 Flash info 11.15 Jeu: Motus 11.50 Jeu: Pyramide 12.20 Combien tu paries? 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.40 Météo 13.45 INC 13.50 Un cas pour deux 14.55 Dans la chaleur de la nuit 15.45 Tiercé en direct de Saint-Cloud 16.00 La chance aux chansons 16.50 Des chiffres et des lettres 17.20 Le prince de Bel Air 17.45 La fête à la maison. Série 18.10 Jeu: Que le meilleur gagne 18.50 Studio Gabriel 19.20 Flash info 19.25 Studio Gabriel 19.59 Journal.

- 20.40 **Journal des courses**
- 20.45 **Météo**

20.55 Le grand film du mardi: Bons baisers de Russie

Film de Terence Young (1964)
Avec Sean Connery, Daniela Bianchi
A Istanbul, agents occidentaux et soviétiques vivent en bonne intelligence et prennent chaque soir des drinks ensemble, jusqu'au jour où l'un d'eux est assassiné. Est-ce une nouvelle guerre froide? Ou une troisième force cherche-t-elle à brouiller les cartes.

- 23.00 **Ça se discute (2)**
- 0.25 **Journal**
- 0.45 **Météo**
- 0.50 **Journal des courses**
- 0.55 **Le cercle de minuit (R)**
- 2.00 **Studio Gabriel (2/R)**
- 2.30 **La planète des animaux**
- 3.25 **Que le meilleur gagne (R)**
- 3.55 **Dessin animé**
- 4.00 **24 heures d'info**
- 4.25 **Pyramide (R)**
- 4.50 **Urti**
Droit et réalité de l'école en Côte d'Ivoire
- 5.10 **Dessin animé**
- 5.15 **La chance aux chansons**



Codé pour l'instant



9.15 Tiere und Pflanzen. 9.30 Sechs mal Sex und mehr. 10.00 Ökosystem. 10.20 Beiträge zur Grundbildung. 10.50 Non stop-Fernsehen. 12.35 Hit-Clip. 13.00 Nonstop-Fernsehen. 13.30 Kulturspiegel 14.15 Religiöse Grundbegriffe 14.30 Bibliothek der Sachgeschichten. 15.15 Kennen wir uns? 15.45 Teleglobus. 17.00 Algebra. 17.30 Sesamstrasse. 17.58 Die Campbells. 18.22 Philipp. 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Falter - eine Schwarzwaldfamilie. 19.20 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Blickpunkt Europa. 21.15 Erzähl mir eine Landschaft. 22.15 Alexandra. 22.50 Flug der Sphinx 0.30 Nachrichten 0.45 Nonstop-Fernsehen



8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Baff. 11.05 Musikwunsch. 11.15 Music-Special. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.15 Siesta-funk. 16.30 Singen im Advent. 17.00 Wel-je-1. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Ihr Musikwunsch. 20.00 Familienrat: Uns zuliebe. Wie Paare ihre Beziehungen pflegen. 21.00 A la carte. 23.00 Tonspur. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub mit.

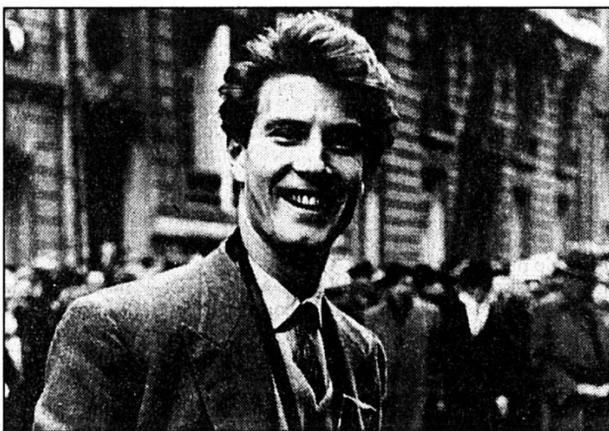


6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour Babar 8.10 Les aventures de Tintin 8.25 Continentales 9.35 Génération 3 11.10 Emploi du temps 11.45 La cuisine des mousquetaires 12.00 Le 12/13 13.05 Vincent à l'heure 14.40 La croisière s'amuse 15.35 Magnum 16.30 Les Minikeums 17.40 Une pêche d'enfer 18.20 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour 19.00 Le 19/20.

- 20.05 **Fa, si, la... chanter!**
- 20.35 **Tout le sport**

20.50 Les grands cirques du monde

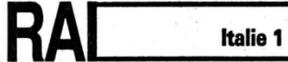
Cirque Benneweis, Danemark
22.35 **Soir 3**
22.55 **Les cinq continents**
Volcans: la passion des Kraft
23.50 **Continentales**
0.15 **Les cavales de la nuit**
Les grandes émotions
3.10 **Cadran lunaire**



L'EUROPE EST LOIN - Jean-Pierre Pedrazzini, reporter-photographe français blessé mortellement lors de la révolution hongroise en 1956. TSR 23.15



10.00 TAFmeteo. 10.10 Springfield-Story. Série. 10.50 Risiko (W). 11.55 tele-TAF. 12.10 Golden Girls. Série. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 TAFpflanzen. 13.25 Lindenstrasse. 13.55 Vier Frauen und ein Mord. 15.30 Der letzte Kaiser (3/4). 16.25 rätselTAF. 16.45 Ich... 17.15 1, 2 oder 3. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 18.00 Forstinspektor Buchholz. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Die Kommissarin. 21.05 Kassensturz. 21.35 Uebri-gens... 21.50 10 vor 10. 22.20 Slapshot. 22.55 Der Club. 0.10 Nachtbulletin/Meteo.



10.05 La bellissima estate. 11.00 Tg 1. 11.40 Utile futile. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Motori. 14.20 Prove e provini a «Scommettiamo che...?». 14.50 Alla conquista del West. 15.45 Solletico. Contentitore. 15.55 Viva Disney. Cartoni animati. 16.25 L'uomo ragno. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.20 Mio zio Buck. Telefilm. 18.50 Il vigile urbano. Telefilm. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Numero uno. Spettacolo. 23.00 Tg 1. 23.10 PNC. 0.05 Tg 1 - Notte. 0.10 Che tempo fa. 0.15 Oggi al parlamento. 0.25 DSE - Sapere.

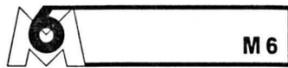


6.00 Journal. 6.30 Flash. 6.45 Star mystère (jeu). 6.50 Flashwatt. 7.00 Journal. 7.20 Des Hauts et des Bas. 7.30 Flash. 7.35 Revue de presse. 7.40 Tintin. 7.50 De chose et d'autres. 8.00 Journal. 8.15 Sé-lection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flashwatt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flashinfos. 16.03 Euro-top. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Magazine des chorales. 19.00 Magazine classique. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).



8.35 Enjeux/Le point (R) 10.00 Le match de la vie 10.50 La vie à Montréal 11.00 Contact (R) 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo internationale 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 La maison Deschênes (R) 13.30 Les chroniques de l'hôpital d'Armentières (7/10) 14.30 Claire Lamarche (R) 15.15 Autovision (R) 15.30 Evasion 16.00 Infos 16.10 La cuisine des mousquetaires 16.30 Bibi et ses amis 17.05 Le jardin des bêtes 17.20 Luna Park 17.45 3000 scénarios contre un virus 17.50 Questions pour un champion 18.15 Visions d'Amérique 18.30 Journal/Météo 19.00 Paris lumières. Magazi-ne 19.25 Météo des 5 continents 19.30 Journal télévisé belge.

- 20.00 **Faut pas rêver**
Magazine de reportages
- 20.55 **Météo des 5 continents**
- 21.00 **Journal télévisé de France 2 / Météo**
- 21.40 **Envoyé spécial**
Magazine
- 23.10 **Cinéma: Les trois couronnes du matelot**
Film français de Raoul Ruiz
Avec Jean-Bernard Guillard, Jean Badin
- 1.05 **Le soir sur la 3**
- 1.30 **3000 scénarios contre un virus**
- 1.35 **Ah! Quels titres!**
- 2.35 **La chance aux chansons (R)**
- 3.10 **Le match de la vie (R)**
- 4.05 **Contact (R)**



6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite) 8.00 M6 express 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.50 M6 express 11.00 Boulevard des clips 11.40 M6 express/Météo 11.50 Papa Schultz. Ma Mamia 12.20 La petite maison dans la prairie. Albert 13.20 L'amant d'un soir. 15.00 Boulevard des clips 16.00 Allo Cautet 16.25 Hit machine. 16.55 M 6 kid 17.00 Conan l'aventurier. Clan se remet en selle 17.30 Draculito Les monstres du rock 17.55 Booker. Cas de conscience 19.00 Code quantum. Etre et ne pas être 19.54 6 minutes/Météo.

- 20.00 **Notre belle famille**
L'ange gardien
- 20.35 **Le mardi c'est permis: Grandeur nature**

20.50 Docteur Quinn, femme médecin

Voyage à Boston
Le docteur Quinn est appelée d'urgence à Boston où sa mère, gravement malade, a été hospitalisée. Se prononçant elle-même sur un diagnostic, elle déconcerte ses confrères et impressionne un jeune médecin, le docteur William Burke. Durant son séjour, «Mike» réalise combien les siens lui avaient manqué. Son attirance pour le Dr Burke la trouble.

- 22.35 **L'amour en jeu**
Téléfilm américain de Piers Haggard
Avec Linda Evans, Larry Poindexter
- 0.10 **6 minutes**
- 0.20 **Boulevard des clips**
- 1.50 **Culture pub**
- 2.15 **Nature et civilisation (3)**
Documentaire
- 3.10 **Salsa opus: Puerto Rico (3)**
Documentaire
- 4.05 **Les allumés de Nantes**
Documentaire
- 4.35 **Jazz 6**
- 5.30 **Fax'o**



10.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/ll/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d) (Info Schweiz). 18.00 Euronews (d/e). 19.10 Star Trek. Série. 20.00 Tagesschau/Meteo (zeitverschoben). 20.25 The Tracy Ullman Show. 20.50 Fax/Nachrichten. 21.00 Starsky + Hutch. 21.50 Formel S: Schweizer Hipparade mit Frank und Alonso. 22.35 Zebra-Magazin. 23.20 Programmorschau/Euronews.



13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTP1 junior. 17.30 Origens. Telenovela. 18.00 Dinheiro em caixa. 18.00 Sinais RTP1. Magazine. 19.30 Os andrads. Comédia. 20.00 Telejornal. 20.35 Na paz dos anjos. Telenovela. 21.10 A cruz de Ferro. Filme português. 23.35 Jornal. 0.05 Financial Times. 0.10 Remate. O desporto em resumo. 0.20 Fecho.



7.45 Jeu Va savoir. 8.00 Infos FJ. 8.15 De bouche à oreilles. 8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zapper. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 10.00 Infos FJ. 10.13 Jeu de l'intr. 10.30 Infos plus (rediffusion). 10.45 Les grands classiques. 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.50 Le zapper. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Fréquence jazz. 19.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Littoral: regard sur les créations récentes de deux artistes neuchâteloises

L'une peint, l'autre sculpte

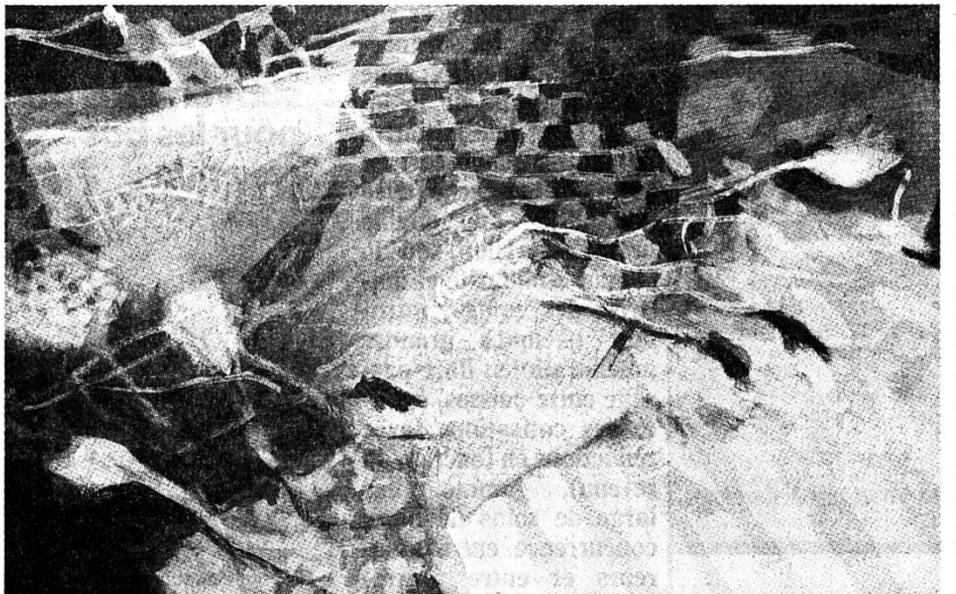
Armande Oswald peint de grandes envolées d'enthousiasmes, balaie des paysages imaginaires emplis d'énergie claire. Cela lui ressemble beaucoup. Claudine Grisel, elle, oriente ses sculptures en bronze vers des chorégraphies tout aériennes, mais déchiquetées. En commun, elles sont artistes et Neuchâteloises, actuellement toutes deux accueillies aux cimaises de galeries neuchâteloises.

La peinture d'Armande Oswald baigne dans des tons blanc, beige champagne, orangé, ardoise, une gamme reposante dont toute agressivité est exclue. Quelquefois, mais on ne le remarque pas tout de suite, un petit filet presque acidulé de vert, de bleu, sonne comme une note inattendue dans ses compositions mœlleuses.

Quasiment en opposition à ces étendues de peinture solide

et sereine, le mouvement qu'elle imprime à l'œuvre apparaît dans toute la véhémence, toute la générosité gestuelle et intempesitive que l'on connaît à l'artiste, en particulier dans ses grands dessins. Il semble perpétuellement souffler un vent tempétueux sur les sujets interprétés par Armande Oswald. Sujets du quotidien qu'elle magnifie, tables, nappes, tasses fleuries mises en mouvement par un souffle puissant, soulevées, désintégrées, jusqu'à leur décor qui se met à tourner et à se déposer pour recomposer un paysage hasardeux, mais tout à fait maîtrisé par la main de l'artiste. «Il y a toujours plusieurs tableaux en un, c'est-à-dire plusieurs peintures l'une par-dessus l'autre. Des éléments s'imposent, d'autres sont recouverts, il faut savoir s'arrêter une fois un équilibre trouvé».

Armande Oswald semble peindre comme elle vit: regard clair et franc, souriante, ne s'embrasant pas, à première vue, de problèmes métaphysiques tortueux, elle embrasse la vie, sachant saisir le bonheur, même fugitif, au passage. Cela sonne aussi bien qu'un parfum de café à l'aube d'un jour nouveau.



Armande Oswald
Acrylique sur toile, 75 x 110 cm, 1994.

(sp)

DISQUES

Nirvana, débranché à New York

Le pari n'était pas gagné d'avance. En demandant au groupe Nirvana de passer au son acoustique, MTV plaçait la barre assez haut. Le résultat, bien que beaucoup plus soft que les précédentes apparitions des gars de Seattle, est positif.

Ceux qui doutaient des qualités musicales du groupe trouveront dans ce «Unplugged» de quoi les contredire. L'acoustique ne permet pas la médiocrité et Nirvana n'y est pas tombé.

Si les inconditionnels ne manqueront pas de se ruer dans les bacs des disquaires, les autres découvriront une voix, tremblante parfois, toujours sensible, celle de Kurt Cobain. (ng)

● Nirvana, «Unplugged in New York»

Big ones d'Aerosmith



Aerosmith. (sp)

Aerosmith est là et bien là! En témoigne le dernier album du groupe, intitulé «Big Ones». Avec seulement deux nouveaux morceaux, ce disque est une stèle plantée dans le jardin du hard rock. On y retrouve les derniers grands hits du groupe qui, depuis maintenant quelques années, balance ses tubes les uns après les autres: «Livin' on the edge», bande originale de Terminator 2, «Cryin'», «Janie's got a gun».

Récompensés cette année au MTV Awards, les potes d'Aerosmith ont peut-être choisi la facilité en sortant ce «Best of» déguisé, succès commercial évident, à moindre effort. Il reste à espérer qu'ayant ainsi marqué leur territoire et leur renouveau, ils ne se complairont pas trop à ressasser les mêmes formules et passeront à la vitesse suivante. Un disque qui plaira à ceux qui cherchent le meilleur d'Aerosmith. (vg)

● Aerosmith, «Big ones»



Claudine Grisel
«Grand pas de danse», bronze, 1994. (J. von Allmen-sp).

La Galerie Numaga qui lui offre ses cimaises accueille simultanément la curieuse démarche de la peinture à doigts (tempera à l'œuf sur aluminium) de Jeannot Schwartz. Une représentation du corps humain soumise au seul instrument de la main, qui y laisse la marque de ses empreintes comme des silons porteurs de relief dans la matière picturale. Né en 1956 à Lausanne, après une adolescence bâloise et une formation d'instituteur, Jeannot Schwartz est parti à Vienne étudier la peinture et l'histoire de l'art. A trente ans, il s'est fixé dans le Tyrol, se partageant entre les tâches de la vie bucolique et la réflexion philosophique. La Fondation Merian lui a permis un séjour à Taïwan, lequel transparaît largement dans sa peinture.

LIBÉRATION AÉRIENNE
Les sculptures de Claudine Gri-

sel sont de plus en plus aériennes et semblent quitter leur socle, auquel ne les lie plus qu'une attache ténue. Quelques créations de la fin des années quatre-vingt témoignent de l'immense évolution de cette artiste native de Fleurier, qui a regagné le Val-de-Travers après un long séjour outre-Sarine. Formes pleines, arrondies, polies, elles sont devenues filiformes, élancées, déchiquetées, comme des ailes impatientes offertes à un espace de liberté nouvellement gagné. «Trio pour la liberté», «Grand pas de danse», «Prendre pied», toutes recèlent cette résonance libératrice de la matière, dense, à laquelle le geste donne l'impulsion, l'aérodynamisme propres à l'exploration des grands espaces.

Le corps humain, toujours, inspire les nouvelles figures créées dans le plâtre par l'artiste fleurisane, fortifiée et plus conquérante encore. Sous ses

doigts, la matière ajoutée à la matière, pincée ou à peine polie grossièrement, prend des formes de grands oiseaux entièrement déployés et libérés de la pesanteur. Plus intimes, d'autres sculptures exploitent les situations à deux, les déchirures et les accomplissements. Monumentaux, «L'œuf en fleur» et «Hymne à la croissance», annoncent d'autres possibilités de l'artiste.

Pour accompagner ses sculptures, Claudine Grisel expose également des travaux sur papier (collages, gravures, gouaches, lavis), souvenirs ou prémisses de futures œuvres en trois dimensions. S. G.

● Auvornier, Galerie Numaga, Armande Oswald, peinture, jusqu'au 22 décembre

● Hauterive, Galerie 2016, Claudine Grisel, sculpture, jusqu'au 23 décembre

La Chaux-de-Fonds: places en jeu pour Steve Waring

Noël au TPR, pour petits et grands

Sur les affiches annonçant son prochain spectacle à Beau-Site, on voit son nez adopter le profil d'un saxophone. Façon rapide de signifier que Steve Waring et la musique ne font qu'un. Accompagné d'Alain Gibert de la Carréerie de Lyon, il animera samedi au TPR, la fête de Noël du Théâtre des enfants.

Steve Waring, né en 1943 en Pennsylvanie, devenu citoyen du monde, est le portrait craché d'un oncle gâteau comme en rêvent tous les enfants. Arrivé en France en 1965 pour suivre des études de mime à l'Ecole Jacques Lecoq, il commença à chanter du folk américain pour payer ses cours. S'il aimait déjà beaucoup les enfants, il ne pensait pas spécialement à chanter pour eux. C'est lors d'une tournée où on lui demanda de jouer un après-midi pour les écoles, qu'il prit conscience de son impact, et de celui de son répertoire, sur la jeunesse.

Steve Waring sait amuser, faire participer, inventer et chanter des contes complètement farfelus. Il offre un spectacle intelligent, à contre-courant du synthé omniprésent, de l'exclusif binaire et du mot banal. La musique de Steve Waring, c'est une tierce majeure, du rire, de l'émotion, des mimiques, onomatopées, clins d'œil, des jeux de mots et jets de notes.

Il distribue peu de messages, juste quelques propos concernant le racisme ou la pollution.



● Beau-Site, samedi 3 décembre, à 17 h

relle sur son balafon, est funambule sur sa guitare, fait les claquettes sur son ukulélé, pendant qu'Alain Gibert explore les coulisses de son trombone, invente la flûte à grenouille, murmure, crie ou chante. Avec des pierres, des morceaux de bois, des bruits et des bribes, ils font des étincelles musicales. C'est très pédagogique sans en avoir le goût.

C'est peut-être parce que Steve Waring ne cherche pas à écrire pour les enfants que ça marche si bien avec eux, comme avec leurs parents.

D. de C.

Concours

Question: en quelle année Steve Waring est-il arrivé en France?

Après tirage au sort des réponses, envoyées à L'Impartial, Service de promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'à mercredi 30 novembre à minuit, le cachet de la poste faisant foi, cinq lecteurs se verront attribuer une place gratuite pour ce spectacle.

Soupe aux orties et salade de chardons

Assiette de l'Age de Bronze

Vous n'en mangez peut-être pas tous les soirs, mais la soupe aux orties a plutôt bon goût. C'était l'un des plats les plus fréquents des habitants de l'Age de Bronze.

«La soupe aux orties est délicate, elle a un peu le goût des épinards. En revanche le pain sans levain est un peu fade», avoue Mike Corbishley, archéologue qui a étudié les mœurs alimentaires des hommes préhistoriques et les a expérimentés. A cette époque reculée de l'humanité, les orties, les chardons, l'oseille, les pissenlits, étaient au menu de tous les jours.

Organisée par la commission culturelle du Conseil de l'Europe, une exposition sur l'Age de Bronze vient d'avoir lieu en Angleterre. Il s'agissait de faire mieux connaître cette période entre 2500 et 700 avant J.C., appelée Age de Bronze, parce qu'y sont apparus les armes et outils dans cette alliage d'étain et de cuivre.

Pour la population du XXe siècle et notamment les enfants, le meilleur moyen de découvrir cette époque préhistorique est la description de la vie quotidienne, et notamment des habitudes alimentaires. «Nous apprenons aux enseignants comment en parler à leurs élèves. Et ce qui est bien avec la nourriture, c'est que cela intéresse tout le monde», explique Mike Corbishley, 50 ans, ancien professeur et aujourd'hui archéologue et directeur de l'English Heri-

tage, organisme public chargé de préserver les sites historiques.

«Nous avons découvert des fruits et des graines conservés dans de l'argile, des coquillages, des fossiles et également des arêtes de poissons et des os d'animaux, qui sont autant d'indices de la manière dont se nourrissaient les hommes préhistoriques».

L'un des enseignements de ces découvertes est qu'aujourd'hui, à la fin du XXe siècle, on cuisine encore parfois avec les mêmes matières premières et de la même façon: la soupe aux orties ou la salade de chardons ont peu varié au fil des siècles, et quoi de meilleur qu'une omelette à l'oseille? On redécouvre même de nos jours des ingrédients oubliés: par exemple les algues, remises depuis des années au goût du jour par les Japonais et que l'on utilise fréquemment dans la fabrication de glaces, de bonbons ou de produits gélifiés.

Certaines choses ont quand même beaucoup changé. Le pain sans levain, par exemple, ne plairait pas à tout le monde aujourd'hui, reconnaît Mike Corbishley. «L'orge lui donnait un goût très particulier».

Selon Jane Renfrew, une archéologue qui a participé à l'exposition, «la grande différence entre l'alimentation préhistorique et celle d'aujourd'hui est que nos lointains ancêtres cuisinaient plus simplement. Ils ne faisaient pas de sauces compliquées et n'avaient que peu de fours pour cuire les plats». (ap)

Assurance-maladie: révision totale de la loi de 1911

Une assurance plus sociale

Le 4 décembre, le peuple aura à se prononcer sur l'avenir de l'assurance-maladie. A choix: une révision totale de la loi de 1911 et une initiative populaire déposée en 1986 par la gauche (avec possibilité du double oui). La révision, sous le slogan «solidarité et maîtrise des coûts», introduit quelques grandes améliorations: libre-passage entre caisses, égalité des cotisations (avec réductions en fonction du revenu), gamme plus large de soins de base, concurrence entre assureurs et entre prestataires (médecins et hôpitaux).

DEMAIN:
les votations fédérales

Par
François NUSSBAUM

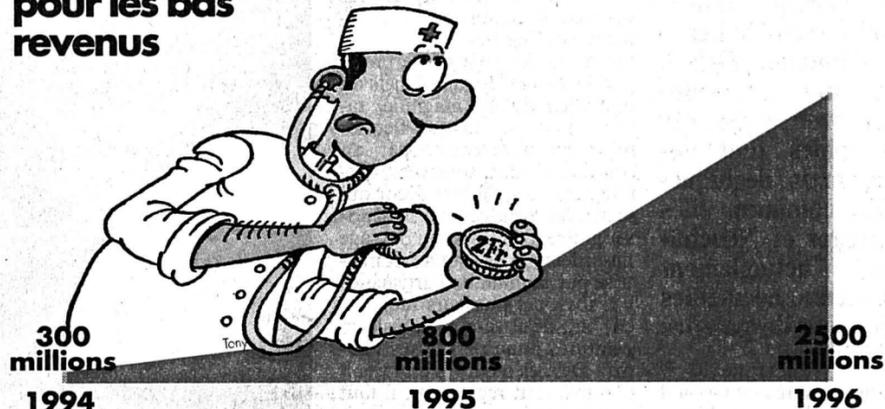
L'actuelle loi sur l'assurance-maladie date de 1911. A l'exception d'une révision partielle en 1964, toutes les tentatives d'adaptation de cet instrument ont échoué jusqu'ici. Mais l'explosion des coûts de la santé (donc des cotisations) a rendu nécessaire le lancement d'un nouveau projet. Dans l'intervalle, il a fallu mettre en vigueur trois arrêtés urgents pour bloquer l'escalade des coûts.

La révision proposée aujourd'hui a passé le cap du Parlement en mars dernier. Mais un référendum, lancé par quatre comités différents, amène aujourd'hui ce projet devant le peuple. S'il est approuvé le 4 décembre, il entrera en vigueur en 1996.

PRIME UNIQUE

Cette révision commence par supprimer les différences de traitement entre hommes et fem-

Assurance-maladie subventions publiques pour les bas revenus



Répartition, pour quelques cantons, des subventions publiques uniquement destinées à alléger les cotisations des bas revenus. Elles vont s'élever de 300 millions en 1994 (100 millions de la Confédération et 200 des cantons), à 800 millions en 1995 (les 500 millions supplémentaires provenant de la TVA). Avec la nouvelle loi, ces subventions passeront à 2,5 milliards en 1996 (1,8 de la Confédération et 0,7 des cantons). On atteindra les 3 milliards en 1998.

	1994	1995	1996
BE	42mio	118mio	337mio
FR	9,7mio	28mio	78mio
VS	11,6mio	38mio	93mio
NE	7,2mio	21,5mio	58mio
JU	2,9mio	9,5mio	24mio
VD	26mio	75mio	232mio
GE	17mio	40mio	147mio

INFOGRAPHIE: L'IMPARTIAL

mes, entre jeunes et âgés, entre malades et bien portants: les cotisations seront les mêmes pour tous les assurés d'une même caisse dans une même région. En plus, on pourra changer de caisse sans que la couverture des soins de base soit réduite. Ce libre-passage était pratiquement impossible dès l'âge de 45 ans.

Mais l'égalité des cotisations a un prix, qui sera notamment payé par les personnes jeunes et bien portantes. C'est-à-dire celles à qui certaines caisses proposaient, par des prix avantageux, d'éviter le tribut de la solidarité. Parallèlement, la révision de la loi introduit un système de

subventionnement public, destiné uniquement à alléger les cotisations des bas revenus.

3 MILLIARDS

Alors que la Confédération versait chaque année 1,3 milliard de francs aux caisses-maladie, elle distribuera à l'avenir jusqu'à 2 milliards aux cantons (qui mettront 1 milliard), pour réduire les cotisations des assurés les moins bien lotis. Les cotisations ne devraient, en principe, pas dépasser 8% du revenu imposable.

La révision de la loi élargit, par ailleurs, l'éventail des soins remboursés dans le cadre de

l'assurance de base (désormais obligatoire), en les séparant clairement des assurances complémentaires (facultatives) dont les prix restent à la libre appréciation des assureurs.

LARGE COUVERTURE

En plus des frais médico-pharmaceutiques et hospitaliers traditionnels, les caisses rembourseront entièrement les soins à domicile, l'hospitalisation illimitée (au-delà des 720 jours actuels), les mesures de prévention, certains traitements médicaux dits «alternatifs» (notamment l'acupuncture et l'homéopathie). En outre, l'as-

surance-maladie couvrira les personnes sans activité professionnelle contre les accidents.

Autre nouveauté dans la loi révisée: un accroissement de la concurrence grâce à l'interdiction des ententes cartellaires. Les conventions tarifaires entre caisses et médecins ou hôpitaux étaient, jusqu'ici, conclues au niveau des fédérations cantonales et personne ne pouvait s'en écarter. Désormais, des accords individuels sur les tarifs pourront voir le jour.

BAISSE DES PRIX

Par ce jeu de concurrence, les prix devraient baisser. L'instauration du libre-passage vise d'ailleurs le même objectif: chaque caisse saura que ses assurés peuvent, à tout moment, passer chez un concurrent plus avantageux.

Toujours dans la perspective d'une meilleure maîtrise des coûts, la loi veut empêcher les médecins de multiplier les actes médicaux (consultations, examens et analyses inutiles): les caisses pourront réagir contre cette tentation par un contrôle des factures, ou même dénoncer des accords avec certains médecins. Les factures devront aussi être plus compréhensibles.

ASSURÉS SOLLICITÉS

La maîtrise des coûts concerne également les assurés, de deux manières. D'abord, ils pourront s'affilier à une caisse HMO (moins chère, mais avec un choix restreint de médecins), ou continuer avec le système du bonus, ou encore choisir des franchises plus ou moins importantes. D'où un grand nombre de contrats possibles.

Ensuite, les assurés supporteront - en plus d'une franchise fixe - une partie des frais qu'ils occasionnent: participation aux coûts des consultations, des médicaments et des séjours hospitaliers. Parallèlement, les cantons (ou régions) pourront établir des enveloppes budgétaires annuelles pour leurs hôpitaux, plutôt que de prendre à leur charge, après-coup, les frais effectifs. F.N.

MOTS D'ORDRE

Pour le double OUI:

Parti socialiste, Union syndicale suisse, Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques, Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation, Union des syndicats autonomes, Association des assistants sociaux et éducateurs, Avivo.

OUI à la loi, NON à l'initiative:

Parti radical, Parti démocrate-chrétien, Union démocratique du centre, Parti libéral, Alliance des indépendants, Parti évangélique, Vorort, Confédération des syndicats chrétiens, Fédération des sociétés d'employés.

NON à la loi, OUI à l'initiative:

Parti du travail.

Pour le double NON:

Parti de la liberté (Automobilistes), Démocrates suisses, Union démocratique fédérale, Union suisse des arts et métiers, Associations suisse des cadres. La Lega tessinoise refuse de se prononcer.

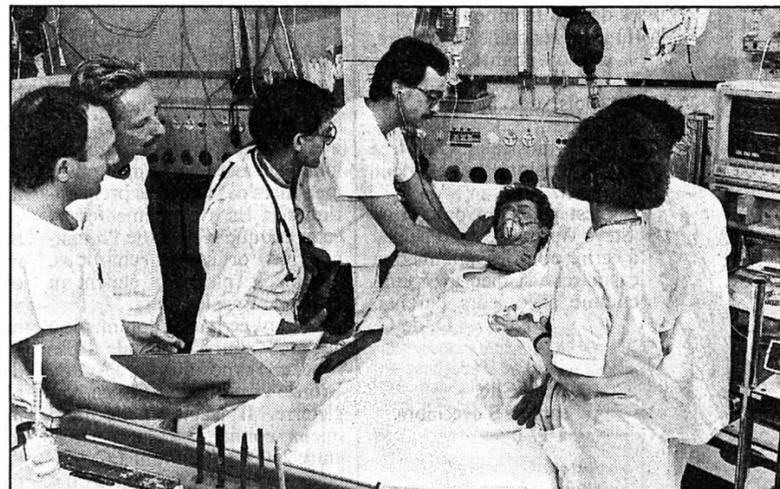
Autres positions:

Parti écologiste et Parti social-démocrate: OUI à la loi, liberté de vote pour l'initiative.

Fédération suisse des médecins: NON à l'initiative, liberté de vote pour la loi. (fn)

Initiative populaire «pour une saine assurance-maladie»

Des cotisations en fonction du salaire



Initiative populaire «pour une saine assurance-maladie»

Une assurance prévoyant de couvrir à la fois soins médicaux, frais pharmaceutiques et la perte de gains; elle serait financée sur le modèle de l'AVS. (Photo Henry)

L'initiative «pour une saine assurance-maladie», lancée par le Parti socialiste et l'Union syndicale suisse, a été déposée en 1986 déjà, soit avant le dernier échec d'un projet de révision de la loi. Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent au peuple de la rejeter.

L'initiative n'est pas une loi détaillée mais un nouvel article constitutionnel qui, s'il était accepté le 4 décembre, servirait de

base à l'élaboration d'une loi. De ce fait, l'initiative ne contient qu'un certain nombre de principes.

Elle instaure une triple assurance: une assurance pour soins médico-pharmaceutiques et une assurance d'indemnité journalière (obligatoires pour tous), ainsi qu'une assurance pour accidents, obligatoire pour tous les travailleurs. Elles seraient gérées toutes trois selon le principe de

la mutualité, c'est-à-dire sans bénéfices.

MODÈLE AVS

Le financement de l'assurance maladie et accident est calqué sur le modèle de l'AVS: les cotisations sont calculées en fonction du revenu. Pour les salariés, la moitié serait à la charge des employeurs. La participation des assurés (franchise) se monte-

rait au maximum à 20% des cotisations, alors que la Confédération (avec une participation cantonale) assumerait au moins 25% des frais.

L'Office fédéral des assurances sociales estime à 18 milliards environ le coût des prestations de l'assurance pour soins médico-pharmaceutiques pour 1996. Selon le modèle de l'initiative, la Confédération et les cantons devraient prendre en

charge 4,5 milliards. Ce qui entraînerait un prélèvement sur les salaires de 4%.

L'assurance d'indemnité journalière en cas de maladie, également financée par des cotisations sur le salaire (pour moitié à charge des employeurs), devrait verser au moins 80% du salaire assuré. A noter que, dans la révision de la loi, une telle assurance n'est pas obligatoire. F.N.

Service des bourses

Assurances vieillesse et invalidité

Office du logement